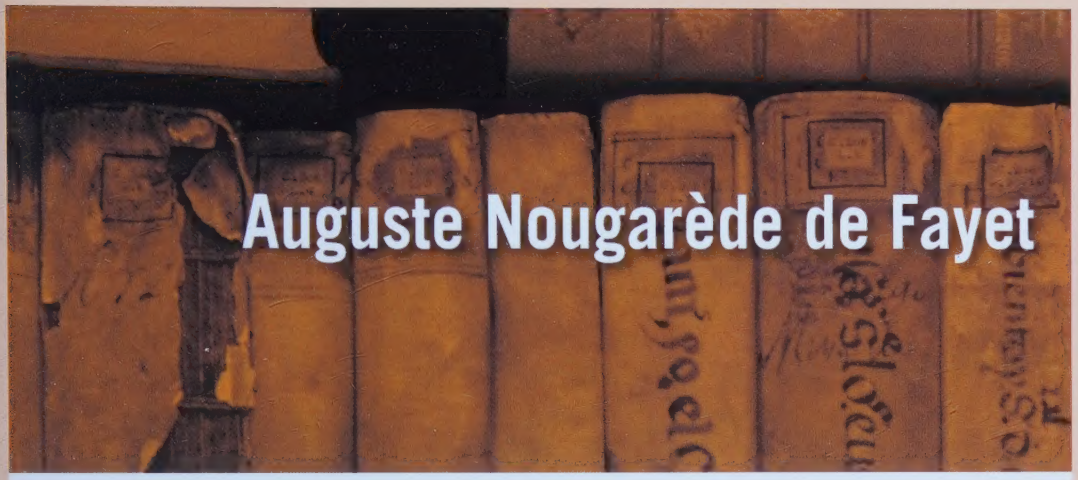

Auguste Nougarède de Fayet

La Vérité sur la révolution de février 1848 (Éd.1850)

hachette LIVRE

BnF

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/isbn_9782011763730

Ld.51 4501.

I

LA VÉRITÉ

SUR LA

RÉVOLUTION DE FÉVRIER

1848

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, 9

LA VÉRITÉ

SUR LA

RÉVOLUTION DE FÉVRIER

1848

PAR

AUGUSTE NOUGARÈDE

AVEC UN PLAN DES BARRICADES DE FÉVRIER

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

1850

AVANT-PROPOS.

Dans le travail que nous soumettons aujourd'hui au public, nous nous sommes proposé de faire connaître les derniers événements qui ont amené la révolution de Février et la chute du gouvernement de Juillet. Nous avons commencé par exposer l'état des choses et des esprits à la fin de l'année 1847 et au commencement de 1848; nous avons montré ensuite la série des faits qui se sont succédé pendant les deux journées du mardi 22, du mercredi 23, et les premières heures du jeudi 24 février. A partir de ce dernier instant, tout a été la conséquence de la démoralisation produite par les faits antérieurs; les événements se sont précipités avec une promptitude qui donnait à peine le temps d'en être instruit. Nous les avons présentés avec la même rapidité et en très-peu de mots. Plus tard, dans un second

travail, nous retracerons avec tous leurs détails les scènes de l'abdication du roi, de la séance de la Chambre des députés, de l'installation du gouvernement provisoire, de la proclamation de la République. Ici, notre objet principal a été de faire ressortir les causes de la révolution de Février.

Afin d'arriver à la découverte de la vérité, nous n'avons négligé aucune source d'informations; nous avons consulté plus de cent soixante personnes, ayant figuré à divers titres dans ces circonstances, et qui ont eu la bonté de nous faire le récit de ce qui les concernait; nous saisissons cette nouvelle occasion de leur en adresser nos remercîments; les actes officiels et ces récits de personnes ayant vu ou entendu sont les uniques matériaux dont nous ayons cru devoir nous servir.

LA VÉRITÉ

SUR LA

RÉVOLUTION DE FÉVRIER

1848.

INTRODUCTION.

Campagne des banquets. — Session de 1848. — Discussion de l'Adresse. — Banquet du douzième arrondissement. — État des esprits. — Le roi et les ministres. — Préparatifs militaires. — Négociations relatives au banquet.

Après la session de 1847, et dans le courant de l'automne, commença ce qu'on a nommé la campagne des banquets. La première idée de ces banquets vint du comité central électoral établi à Paris pour soutenir la candidature des membres de l'opposition. M. Duvergier de Hauranne, député, auquel il en fut parlé, y entra avec ardeur, et y fit entrer avec lui un assez grand nombre de ses collègues de l'opposition.

L'opposition parlementaire de la Chambre des députés était alors composée de différentes

nuances : en premier lieu et se rapprochant le plus de la majorité, le centre gauche formé de M. Dufaure et du groupe d'hommes politiques qui se rattachait à ses opinions; en second lieu, M. Thiers et ses amis dont les principaux étaient MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne; puis venait la gauche dynastique ayant pour chef M. Barrot; ensuite le parti des républicains modérés, tels que MM. Marie, Carnot, Garnier-Pagès, Bethmont, dont l'organe était le *National;* enfin, le parti des républicains violents, qui avait pour organe la *Réforme,* et dont la personnification parlementaire était M. Ledru-Rollin.

Le premier banquet fut celui du Château-Rouge.

A l'exception de M. Ledru-Rollin et de ses amis, tous les députés des différentes nuances de l'opposition furent invités à ce banquet. Le parti Dufaure refusa complétement; M. Thiers s'excusa également ainsi que M. de Rémusat, et les adhésions au banquet se composèrent principalement de M. Barrot et de la majeure partie de la gauche constitutionnelle, et des républicains modérés de la couleur du *National.* Ces derniers du reste, écartant toute autre pensée

que celle d'arriver, comme progrès, à la réforme parlementaire et électorale, déclaraient réserver pour un avenir plus éloigné le reste de leurs espérances et de leurs vœux.

Sans entrer dans les questions politiques, mais soigneux de la tranquillité de la capitale qui lui était confiée, le préfet de police, M. Delessert, mit toutes les entraves en son pouvoir à la célébration du banquet; mais les obstacles furent levés par M. Guizot lui-même et par ses collègues, qui, ayant usé à Lizieux et dans d'autres villes de la liberté des banquets, ne croyaient pas pouvoir en priver leurs adversaires ; ils mettaient même une sorte de gloire, après l'espèce de défi qui avait été échangé à la tribune sur l'état de l'opinion publique, à leur laisser une entière latitude.

Dans ce banquet du Château-Rouge, les discours les plus violents furent prononcés, soit par des députés, soit surtout par les autres convives, et leur nature fut telle que, l'*Histoire des Girondins* étant alors dans toutes les mains, on fut frappé de leur ressemblance avec ce que la Convention avait offert de déclamations les plus démagogiques; beaucoup de personnes s'étonnèrent

que le gouvernement n'eût pas fait poursuivre individuellement devant les tribunaux les auteurs de ces discours.

Le banquet du Château-Rouge fut suivi d'un grand nombre d'autres donnés sur différents points de la France. Dans les premiers temps, l'opposition dynastique et celle du *National* avaient été seules à y figurer; mais ensuite, afin de donner aux manifestations plus d'importance, et surtout de grossir, dans certaines localités où l'opinion était plus avancée, le nombre des adhérents, on résolut d'y réunir l'opposition républicaine violente de la *Réforme* : l'opposition dynastique ne craignit pas d'aller jusque-là. M. Ledru-Rollin et ses amis furent donc invités au banquet de Lille; mais une discussion s'étant élevée sur le toast au roi que M. Ledru-Rollin refusa d'accepter, le rapprochement, à peine entamé, échoua : M. Ledru-Rollin eut de son côté ses banquets, où, mettant de côté tout ménagement, il développa les doctrines les plus subversives, et il s'ensuivit, entre le *National* et la *Réforme*, une polémique très-vive, la *Réforme* accusant le *National* de déserter la cause du peuple par une condescendance funeste, et le *National* reprochant à la *Réforme* d'empê-

cher, par des prétentions intempestives, le progrès et les améliorations possibles.

La session de 1848 s'ouvrit. Les banquets n'avaient causé aucune inquiétude ni au roi ni aux ministres. Animés de cette confiance que donne le pouvoir, surtout lorsqu'il a été couronné par un long succès, ils n'imaginaient pas de revers possible : les banquets étaient à leurs yeux l'expression d'un mécontentement de parade, c'étaient les attaques d'ambitions impatientes qui, ne pouvant arriver à leur but par les luttes parlementaires, avaient recours aux passions de la place publique.

Aussi, loin d'éprouver aucune appréhension, ils avaient vu au contraire dans les banquets un moyen de resserrer les liens du parti conservateur, de le rattacher à eux et de le fortifier par la crainte des projets et des entraînements de l'opposition : confiants dans les intérêts d'ordre, d'industrie, de commerce qui tous répugnaient au changement, ils ne doutaient pas que ce soulèvement prétendu d'opinion ne vînt se briser contre l'éloquence de M. Guizot, contre l'habileté parlementaire de M. Duchâtel, et contre la longue autorité du roi. Poussés même par cette persuasion au delà des bor-

nes de la modération et de la prudence, ils se crurent affranchis de tous ménagements à l'égard de leurs adversaires, et, continuant cette manière hautaine avec laquelle, dans la session précédente, M. Guizot avait traité les conservateurs progressistes, ils qualifièrent, dans le discours de la couronne, par les expressions d'aveugle ou d'ennemie, la conduite des pairs et des députés qui avaient pris part aux banquets réformistes.

Les pairs étaient en petit nombre, mais les députés étaient nombreux, et les uns et les autres furent profondément blessés de ce langage qui ne laissait à une opposition consciencieuse d'autre place que le défaut de lumières. La discussion de l'adresse porta principalement sur ce terrain : elle fut vive, passionnée, tumultueuse, plus tumultueuse même qu'elle ne l'avait été depuis de longues années, et la publicité qui lui fut donnée par les journaux augmenta encore l'agitation qui existait déjà dans les esprits.

Au moment de l'ouverture de la session, un projet de banquet avait été formé dans le douzième arrondissement, par M. Delestre, peintre, membre du conseil municipal, et par quelques autres hommes d'une opinion avancée; M. Boissel, député de cet arron-

dissement, avait été désigné pour le présider. Beaucoup de personnes avaient fait alors observer que, la tribune nationale offrant aux demandes de réforme tout le retentissement désirable; un banquet politique devenait sans utilité, et sans doute le projet aurait été abandonné ou n'aurait obtenu qu'une importance secondaire, quand les paroles insérées dans le discours du trône vinrent soulever plus que jamais les mécontentements de l'opposition.

Le banquet du douzième arrondissement était un terrain de lutte, et il fut aussitôt accepté comme tel; le comité primitif s'accrut de plusieurs membres importants, tels que MM. Marie, Crémieux, Pagnerre, Garnier-Pagès, appartenant pour la plupart à la nuance du *National*, et transporta ses séances chez M. Barrot et sous sa présidence. Outre ce comité, il s'organisa une réunion générale des membres de l'opposition qui tint ses assemblées au coin de la place de la Madeleine, vers la rue Royale : on appela dans cette réunion les députés de la droite ayant à leur tête M. Berryer, les trois pairs qui avaient pris part aux banquets réformistes, MM. de Boissy, d'Harcourt et d'Alton-Shée, les membres du centre gauche

et les conservateurs dissidents qui, après la discussion de l'Adresse, s'étaient séparés de leur parti et dont la plupart, du reste, ne se rendirent pas à cet appel; enfin, les rédacteurs en chef des principaux journaux de l'opposition : MM. Marrast du *National*, Merruau du *Constitutionnel*, etc. M. Ledru-Rollin et les hommes de la *Réforme* en restèrent exclus.

Plus inquiet encore qu'à l'époque du banquet du Château-Rouge, le préfet de police voulut apporter des obstacles au banquet du douzième arrondissement, mais les ministres intervinrent encore et d'après les mêmes motifs; le comité d'organisation n'éprouva donc d'autre difficulté que celle de trouver un local convenable, difficulté qui était grande à la vérité à cause des conditions à remplir : il fallait en effet une étendue de terrain suffisante pour recevoir un très-grand nombre de convives, et il fallait de plus qu'en s'y rendant de la place de la Madeleine où était le point de réunion, on pût y arriver par des voies de communication faciles, directes et sans encombrement; enfin, après d'assez longues recherches, un local de ce genre ayant été trouvé dans le haut des Champs-Élysées, on s'occupa des préparatifs, et le jour du banquet, retardé à diverses re-

prises, fut définitivement fixé au mardi 22 février.

A mesure que ce jour approchait, on vit une sorte d'alarme vague se répandre de plus en plus dans la population.

Les circonstances, en effet, étaient critiques ; les suites de la disette de 1846-1847 se faisaient sentir plus encore qu'à l'époque même où elle avait eu lieu ; à cette époque en effet, des secours nombreux dus à l'assistance publique et privée étaient distribués, soit à Paris, soit dans les provinces ; au contraire, dans l'hiver de 1847-1848, voyant les denrées à plus bas prix, on songeait moins à faire des sacrifices, et l'on était d'ailleurs moins en état d'en faire.

Les travaux récemment terminés des fortifications de Paris et de plusieurs gares de chemins de fer, avaient laissé sans travail un nombre considérable d'ouvriers venus des provinces, et qui, après avoir gagné trois et quatre francs par jour, ne pouvaient se décider à retourner dans leurs localités pour y gagner un franc et un franc vingt-cinq centimes. Pour les constructions particulières, il en avait été de même : le nombre de ces constructions porté au delà de toutes les bornes raisonnables, avait entraîné plusieurs fail-

lites et fait suspendre beaucoup de travaux.

Une cause analogue agissait sur les industries de luxe et sur celles principalement des objets destinés à l'exportation. Prospères pendant plusieurs années, ces industries avaient attiré à Paris un très-grand nombre d'ouvriers venus non-seulement des provinces, mais même des pays étrangers, et le gouvernement, malgré le système d'exclusion qui existe presque constamment à notre égard de l'autre côté du Rhin, n'avait refusé à aucun de ces ouvriers le passage de la frontière; les commandes venues du dehors ayant diminué par suite de différentes causes, ils se trouvaient sans aucune ressource.

Il est contraire à tous les principes d'une bonne économie sociale de placer des industries et de nombreux ouvriers dans une grande capitale, à moins qu'il n'y ait à ce séjour, et par la nature même de l'industrie, une nécessité absolue; cependant l'administration, par une imprudence grave, avait laissé se former dans Paris un grand nombre d'établissements industriels, occupant beaucoup d'ouvriers, et pour lesquels le séjour de la capitale n'était nullement indispensable.

Tous les ouvriers dont nous venons de parler

formaient un élément tout prêt, soit à s'insurger, soit à grossir de leur nombre une armée d'insurrection.

Sous un autre point de vue, l'établissement à Paris de plusieurs grands magasins, réunissant dans un local considérable des marchandises de diverses natures, avait amené dans le petit commerce une certaine perturbation et causé le déplacement de beaucoup d'intérêts.

Enfin tout semblait se réunir à ce moment contre les ouvriers : la mort imprévue de madame Adélaïde avait retardé les bals et les fêtes, et enlevé par là au commerce parisien une des sources de sa prospérité.

Réduites à elles-mêmes, les accusations de corruption électorale portées contre le gouvernement n'auraient produit sur les masses qu'une faible impression; mais ce qui leur donnait de l'importance, c'était, d'une part, les souffrances des classes laborieuses dont nous venons de parler et qu'en France elles sont toujours prêtes à attribuer à ceux qui gouvernent; de l'autre, c'était une série d'événements funestes, qui s'étaient succédé presque sans interruption pendant le cours de l'année 1847, et qui étaient de nature à frapper l'imagination des masses.

Il y avait eu d'abord les détournements reconnus de la manutention des vivres de Rochefort et de Paris, puis les condamnations pour cause de concussion, prononcées par la Cour des pairs contre deux anciens ministres, M. Teste et le général Cubières, l'affaire Gudin, l'assassinat de la duchesse de Praslin par son mari, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans; enfin le procès Petit relatif à des marchés d'emplois. Ce dernier procès avait atteint de nouveau la réputation d'austérité politique de M. Guizot déjà ébranlée par sa conduite dans la coalition, et un effet fâcheux en résultait et pour lui-même et pour la considération du cabinet qu'il dirigeait; son nom devenait de plus en plus l'un de ces symboles de mécontentement semblable à celui qu'avait offert en 1830 le nom du prince de Polignac, et beaucoup de gens, non contents de l'attaquer, faisaient remonter jusqu'au trône lui-même et à la personne du roi, une désastreuse responsabilité.

Le communisme et le socialisme n'étaient pas alors ce qu'ils sont devenus depuis, par l'effet d'un triomphe populaire et par l'entraînement des esprits : l'idée de détruire la famille et la propriété, idée aujourd'hui me-

naçante, était alors renfermée dans la polémique inoffensive de l'utopie phalanstérienne; le socialisme, pour les ouvriers, était le désir vague d'une amélioration dans leur position et d'un accroissement de bien-être; la plupart, s'attachant à ce qui était à leur portée, songeaient simplement à obtenir une augmentation de salaire, les uns en contraignant les maîtres à la leur accorder, les autres, en s'associant et en attirant ainsi à eux, par l'exclusion des maîtres, les bénéfices qu'ils leur voyaient recueillir. Les plus ardents et les moins laborieux, pour arriver à ce but de l'augmentation de leurs salaires, ne reculaient pas devant l'injustice la plus criante et devant la violence, et un fait qui s'était passé en 1845 et qui s'était reproduit deux ou trois fois depuis sur une moindre échelle, avait donné la mesure de leur manière d'agir à cet égard, comme aussi il avait donné la mesure de la conduite du gouvernement.

A cette époque, huit cents ouvriers charpentiers environ s'étaient coalisés, avaient empêché par des menaces les autres ouvriers charpentiers, au nombre de plus de trois mille, de travailler, avaient paralysé pendant plus de deux mois tous les travaux de con-

struction de la capitale, et enfin avaient obligé les maîtres charpentiers à une capitulation; cette capitulation du reste, désastreuse pour les ouvriers eux-mêmes, n'avait pu tenir longtemps. En présence de ces faits, le gouvernement était resté inactif et en quelque sorte indifférent; M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, interpellé à la tribune, avait paru à peine en être instruit, et il en était résulté un déplorable encouragement aux exigences et à la violence.

Des écrits de nature très-diverse, mais tous aboutissant au même but, avaient exalté les passions de la classe ouvrière. Il faut placer en première ligne quatre ou cinq journaux qui tous prêchaient la réorganisation complète du travail; ils n'avaient pas encore expliqué très-clairement en quoi consistait cette réorganisation, mais, en attendant, ils représentaient de la manière la plus défavorable et la plus fausse l'organisation existante; le plus important de ces journaux, l'*Atelier*, avait pour fondateur M. Buchez, si connu par son rôle dans la journée du 15 mai, et surtout par l'explication qu'il en a donnée lors du procès de Versailles; des ouvriers, dans lesquels il avait reconnu de la facilité de style, en rédigeaient, sous sa direction, les

articles : c'étaient MM. Peupin, Corbon, Danguy, Pascal, etc., qui, appelés plus tard dans nos assemblées délibérantes et dans des commissions où une certaine réputation les avait précédés, y ont joué, pour la plupart, un rôle très-médiocre.

En second lieu, venaient les ouvrages de M. Louis Blanc, soit ses ouvrages historiques, soit ses ouvrages d'économie sociale; ses ouvrages historiques ne renfermaient guère qu'une seule pensée, développée avec un certain éclat et une extrême âpreté de langage, celle que la classe riche et éclairée est atteinte de tous les vices, tandis que la classe pauvre et ignorante présente constamment le modèle de toutes les vertus.

Ses ouvrages économiques étaient l'exposé d'un système qui n'allait à rien moins qu'à supprimer, comme désastreuse pour l'ouvrier, toute concurrence industrielle et commerciale, et à attribuer à l'État l'exercice de toutes les industries. De cette manière, l'État ne serait pas poussé, comme les maîtres, par son intérêt propre, à pressurer ceux qui travaillent. Par un motif semblable, et pour rendre tous les ouvriers également heureux, il voulait établir entre eux indistinctement l'égalité des salaires.

Ce serait faire tort à l'intelligence française de croire que ces idées fussent adoptées par la généralité des ouvriers ; ils repoussaient surtout avec énergie cette égalité de salaires qui ne tenait aucun compte des différences d'âge, de force, d'étude, de talent; mais enfin les considérations présentées par M. Louis Blanc flattaient leurs penchants ; ils voyaient en lui un écrivain habile qui soutenait leur cause, et un représentant au sein de la classe instruite et éclairée.

Des écrits bien plus dangereux que ceux de M. L. Blanc avaient été les romans dits humanitaires, composés principalement par MM. Eugène Sue et Frédéric Soulié : ces romans, publiés par feuilletons dans les journaux et lus avec avidité, avaient attaqué sous une forme bien plus dramatique et plus saisissante les anciennes bases du travail aussi bien que celles de la morale et de la société : présentant comme permanentes des souffrances accidentelles, ils en avaient tracé les plus sombres tableaux, et, promettant d'un autre côté des jouissances impossibles à obtenir, ils avaient jeté dans tous les cœurs l'envie, le dégoût, le découragement et la cupidité.

Enfin, dans ses *Girondins*, M. de Lamartine, sans présenter aucune idée suivie et en se livrant au contraire à tous les écarts de sa déplorable imagination, était arrivé à ce résultat général de justifier souvent et de poétiser toujours les actes et les hommes les plus odieux de la première révolution.

De très-grandes améliorations avaient été introduites dans l'administration de la ville de Paris, et, en ne considérant que les questions qui intéressaient plus directement le sort des ouvriers, une foule de mesures de ce genre avaient été prises : on avait multiplié les salles d'asiles et les ouvroirs, donné des développements de tous genres à l'instruction primaire, fondé de nouveaux hospices et hôpitaux, agrandi et transformé les anciens, organisé des secours à domicile, assaini les quartiers insalubres, fondé des conseils de prud'hommes, créé les caisses d'épargne, enfin favorisé et secondé les sociétés de secours mutuels.

D'un autre côté, les œuvres de bienfaisance particulières, dont le nombre s'était accru par le zèle et par le dévouement des citoyens, avaient rendu de plus en plus de grands services.

Mais les améliorations et le dévouement

avaient été méconnus, et d'autant plus que le gouvernement, soit dans la part directe qu'il y prenait, soit dans ce qui se faisait en dehors de lui, négligeait de leur donner l'éclat et l'importance qu'ils devaient avoir [1]. Aussi, pendant qu'on adoptait aveuglément d'un autre côté les allégations les plus mensongères, l'évidence même du bien qui avait été opéré n'obtenait aucune créance.

Si du moins, aux préventions passionnées des masses, on avait pu opposer l'assentiment et les éloges de la partie éclairée de la nation ; mais non, la conduite du gouvernement avait soulevé de plus en plus contre lui de nombreux mécontentements : les uns lui reprochaient son refus obstiné de toute espèce de réformes, les autres son attention uniquement concentrée sur sa majorité dans la Chambre des députés et son défaut complet d'administration : lui-même ne pouvait pas désavouer d'une manière absolue les accusations de corruption électorale, et se bornait

[1] On paraît, à une certaine époque, l'avoir senti, car il fut un instant question d'organiser, sous la présidence de Mgr. le duc de Montpensier, une grande commission d'enquête chargée d'examiner le sort des classes laborieuses et les secours à leur donner, mais ce projet avait été presque aussitôt abandonné.

à dire, suivant l'expression de M. Guizot, qu'il fallait donner à cette corruption son vrai nom d'abus des influences parlementaires, abus inévitable, disait-il, dans la marche du gouvernement représentatif. Cet abus était poussé au delà de toutes les bornes, et, si l'assertion de M. Guizot eût été vraie, serait devenu la condamnation complète de ce système de gouvernement. Rien ne se faisait que par cette voie, pour les hommes et pour les choses.

Tous les fonctionnaires, préfets, sous-préfets, membres du parquet, déploraient la position qui leur était faite, et, plus que toute autre cause peut-être, ces plaintes déconsidéraient le gouvernement ; les députés eux-mêmes supportaient souvent avec peine les exigences de leurs électeurs, comme les ministres celles des députés. Beaucoup de conservateurs soutenaient le ministère, non par sympathie, ils déclaraient n'en plus avoir pour lui depuis la coalition, mais par la crainte d'une administration pire encore à leurs yeux que celle qu'ils subissaient.

La désapprobation qui gagnait de proche en proche s'était fait sentir dans la capitale par le nombre toujours croissant des nomi-

nations de députés, de maires d'arrondissement, de membres du conseil municipal, appartenant à l'opposition, et, s'il n'en était pas de même dans les provinces, on se croyait en droit de dire que la différence tenait à la facilité plus grande de gagner des électeurs moins nombreux et d'influer sur leur vote. Le gouvernement n'osait pas réunir la garde nationale de crainte de manifestations; tout le monde, à la dernière ouverture des Chambres, avait été frappé de sa froideur et de son silence, et enfin les journaux, représentants assez fidèles de l'opinion, parce que leur intérêt les porte à rechercher sans cesse la pensée du plus grand nombre possible de lecteurs, étaient tous, à l'exception d'un seul, le *Journal des Débats*, hostiles au cabinet et à son système; encore le *Journal des Débats* avait-il dit à une autre époque à M. Guizot : « Vous pourrez avoir notre appui, vous n'aurez jamais notre estime. »

Les hommes réfléchis, en songeant à la situation, se demandaient ce qu'en un jour donné ferait la garde nationale mécontente, ce que ferait l'armée, et, en admettant que l'une et l'autre fussent parfaitement disposées, on se demandait si les généraux Jac-

queminot et Sébastiani, appelés à les commander, étaient à la hauteur de la tâche qui leur était confiée. Ils devaient principalement leur position à leur titre, l'un de frère du maréchal Sébastiani, l'autre de beau-père de M. Duchâtel. On savait qu'une rivalité constante existait entre eux : le général Jacqueminot prétendait à la supériorité comme étant à la tête de la garde nationale, et le général Sébastiani, plus ancien de grade, refusait de lui obéir; on se demandait comment, dans un cas de lutte, et au milieu de ces rivalités et de ces amours-propres, pourrait s'établir l'unité indispensable de mesures et d'impulsion.

Le général Jacqueminot, d'ailleurs, était depuis longtemps affaibli par la maladie; il était hors d'état de monter à cheval et de supporter aucune fatigue sérieuse. Aussi, bien que les officiers de la garde nationale, soit de l'état-major, soit des légions, n'eussent qu'à se louer de leurs rapports avec lui et lui fussent attachés personnellement, un certain nombre d'entre eux, mettant l'intérêt public au-dessus des relations privées, délibérèrent de se rendre en corps auprès du roi pour lui demander, en raison des circonstances graves que l'on prévoyait,

le remplacement du général Jacqueminot.

Les alarmes résultant de cette situation des choses n'étaient pas particulières à certains hommes que l'on aurait pu soupçonner de partialité, de prévention ou de mécontentement personnel, elles étaient partagées par de hauts fonctionnaires, par des hommes attachés personnellement à la famille royale, par des membres de cette famille.

Il en était ainsi par exemple des deux magistrats principaux de la cité, le préfet de la Seine et le préfet de police.

Instruit par une longue expérience et par le spectacle d'une révolution semblable à celle qui se préparait, celle de 1830, le préfet de la Seine, M. Rambuteau, avait de très-nombreuses relations dans toutes les parties de la population parisienne et avec des hommes de toutes les opinions politiques : dans le sein même du conseil municipal, et à côté de conservateurs ardents, il comptait des républicains connus et avoués. De toutes parts des avis lui arrivaient, soit de la stagnation des affaires et de la détresse des ouvriers, soit du progrès croissant dans les masses des sentiments d'éloignement et d'aversion à l'égard du roi et du duc de Nemours ; sous l'impression de ces avis, il s'é-

tait rendu le vendredi soir, 18 février, aux Tuileries pour tâcher de les transmettre au roi avec ménagement, mais le roi lui ayant parlé très-longtemps de différents sujets, il n'avait pu que l'écouter, et avait seulement averti le duc de Nemours.

Le lendemain samedi, les membres du tribunal de commerce, réunis à plusieurs des anciens présidents de ce tribunal, étaient venus lui exposer leurs doléances et leurs craintes, et enfin, le dimanche 20 février, il avait pu transmettre au gouvernement un fait plus significatif que toutes les conjectures; ce jour-là, il avait reçu personnellement, comme il le faisait de temps en temps, les dépôts des caisses d'épargne, et il avait constaté que les sommes déposées s'élevaient à 210 000 fr., et les sommes retirées à 1 680 000 fr., tandis que le dimanche précédent, 13 février, les premières avaient été de 800 000 fr. et les secondes de 400 000. Ce résultat avait été signalé par lui, séance tenante, à M. Duchâtel.

M. Delessert, préfet de police, éprouvait des impressions semblables; depuis longtemps il avait prévenu que plusieurs compagnies de la garde nationale, profitant de la loi qui permettait de choisir les officiers

et les sous-officiers en dehors de la circonscription, avaient appelé à les commander des chefs animés comme elles de sentiments hostiles au gouvernement. Ces compagnies pouvaient devenir, dans des circonstances données, une source de très-grands embarras.

Il avait averti de plus que les sociétés secrètes, dissoutes après les grandes émeutes de 1839, avaient commencé, depuis l'agitation produite par les banquets, à se réorganiser; ceux des anciens chefs restés libres avaient fait appel à tous les concours et à tous les dévouements; ils avaient fondé des souscriptions, recruté des adhérents, recommandé de se procurer des armes et des munitions. Un employé de la préfecture de la Seine, renvoyé par suite de l'affaire Hourdequin, avait mis à leur disposition de nombreux exemplaires d'un plan de Paris sur lesquels on avait tracé des projets de barricades.

Les adhésions, il est vrai, quoique les chefs les fissent monter à plusieurs mille, ne dépassaient pas en réalité le chiffre de quelques centaines; les sommes souscrites n'étaient pas toutes employées à leur destination : beaucoup de ces sommes n'avaient servi qu'à payer des appointements aux rédacteurs du journal la *Réforme*, ou même à solder des dépenses

de cabaret et de débauche; on n'avait ni armes ni munitions; et ceux qui en avaient possédé autrefois les avaient successivement vendues; mais enfin ces membres des sociétés secrètes n'en formaient pas moins des cadres tout prêts pour recevoir une armée d'insurrection, et leurs espérances prouvaient qu'ils rencontraient autour d'eux des encouragements.

Les rapports journaliers que le préfet de police adressait au roi, et qui étaient le résumé des impressions de tous les agents employés à s'informer de près de l'esprit public confirmaient ses inquiétudes [1].

« Il règne dans Paris, disaient ces rapports, beaucoup d'anxiété et les affaires y sont complétement suspendues; la manifestation est fixée à mardi, sauf nouvel ajournement; les différentes nuances des partis qui s'occupent du banquet continuent à exprimer l'intention de ne pas se livrer à des troubles et font à leurs adhérents des recommandations dans ce sens, tout en les poussant à figurer dans la réunion qu'ils cherchent à rendre très-nombreuse. On ne

[1] Ces rapports ont été trouvés au moment du sac des Tuileries et publiés par la *Revue rétrospective*.

remarque aucune émotion nouvelle parmi les ouvriers, cependant beaucoup d'entre eux ont l'intention d'aller mardi se joindre à l'attroupement qui se réunira sur la place de la Madeleine pour se rendre aux Champs-Élysées. »

Le ton de ces rapports était loin de supposer, dans l'esprit des agents qui les avaient rédigés, la conviction que la tranquillité ne serait pas troublée, et ils n'auraient pas manqué de le dire s'ils avaient pu en avoir un seul instant la pensée.

De même que le préfet de la Seine et le préfet de police, le maréchal Gérard et M. de Montalivet éprouvaient les plus vives préoccupations, et, depuis un certain temps, ils regardaient le maintien du ministère Guizot comme étant devenu un danger public. Lorsque toutefois ils voulaient tenter quelques insinuations à ce sujet, le roi détournait aussitôt la conversation et affectait de la reporter, avec le maréchal Gérard, sur la Légion d'honneur, et avec M. de Montalivet sur l'administration de la liste civile.

Nous citerons encore le maréchal Bugeaud, dont l'attention se portait en particulier sur le progrès des idées de démoralisation dans la classe ouvrière; quelque temps même au-

paravant, il avait eu la pensée d'en faire l'objet d'un discours à la Chambre des députés; mais on lui avait fait observer avec raison qu'au milieu de la discussion de l'Adresse, ses attaques contre le socialisme seraient un hors-d'œuvre complet.

Quant aux membres de la famille royale, le prince de Joinville, à la suite de vivacités auxquelles son caractère et l'ardeur de ses opinions l'avaient entraîné au sujet de M. Guizot, avait été envoyé par le roi en Afrique, et il était parti tellement soucieux de l'avenir, qu'une lettre de lui, reçue par l'un de ses aides de camp deux ou trois jours après la révolution, parlait, à l'occasion du banquet du 22 février, de la possibilité d'une catastrophe qui eût emporté la monarchie. Le duc de Montpensier, sans se prononcer aussi fortement que son frère, ne dissimulait pas son penchant pour la réforme, et gémissait de la voir si longtemps et si obstinément refusée.

Parmi les amis particuliers des ministres, un grand nombre éprouvait de vives préoccupations; beaucoup avaient toujours pensé qu'en thèse générale la trop longue durée d'un ministère était, dans la marche du gouvernement représentatif, un grave inconvénient;

qu'il fallait de temps en temps faire place aux ambitions impatientes ; aussi, plus que jamais en ce moment où les banquets avaient produit dans les esprits un redoublement d'exaltation, ils engageaient le cabinet à se retirer ; par là, les ministres détendraient la situation, sauf à revenir plus tard, fortifiés par cette démission même, et retrempés par le repos.

Ces renseignements, ces craintes, ces conseils, ne faisaient aucune impression ni sur le roi ni sur les ministres : le roi évitait ou refusait de les écouter, et MM. Guizot et Duchâtel les recevaient avec dédain. « Si vous aviez comme moi toute l'Europe sur les bras, disait M. Guizot à l'un de ceux qui lui exprimaient des inquiétudes, vous ne vous arrêteriez pas comme vous le faites aux enfantillages de la ville de Paris. » « Quand on s'entend à gouverner des Français, disait également M. Duchâtel, il n'est rien de plus aisé. »

Loin de se rendre compte des mécontentements dont nous venons de parler, le roi et les ministres alléguaient au contraire, à l'appui de leur manière d'agir, la prospérité croissante de la France ; cette prospérité était prouvée à leurs yeux par l'augmentation du produit des douanes et des impôts indirects,

et par tous les grands travaux d'utilité publique que l'on avait pu exécuter; ils ne voyaient dès lors d'autres adversaires réels que les républicains des sociétés secrètes, qu'ils étaient habitués à combattre depuis dix-huit ans, et il leur eût paru en quelque sorte honteux de redouter quelques centaines d'hommes, privés de leurs chefs les plus audacieux, et dont une partie était toujours prête à vendre l'autre.

Ils ne croyaient donc pas à une lutte et surtout à des dangers; néanmoins, dans le but de soutenir la confiance publique, ils avaient jugé utile de prendre quelques précautions militaires; des régiments d'infanterie avaient été mandés à Paris, et l'on pouvait de plus y faire venir en quelques heures les corps de cavalerie de Melun, de Meaux, de Fontainebleau, de Versailles, etc. L'opinion publique, par une erreur que partageaient même des membres du gouvernement, élevait à quatre-vingt mille hommes le chiffre des troupes concentrées ainsi dans la capitale ou à sa portée, mais en réalité il se montait seulement à vingt-sept mille. Vincennes renfermait des munitions considérables, et l'on en avait fait distribuer dans toutes les casernes, ainsi que des vivres et du biscuit.

Conformément aux bases posées par le maréchal Gérard après les émeutes de 1839, un plan avait été dressé avec le plus grand soin, et l'on y avait marqué, non-seulement les emplacements divers de toutes les troupes en cas d'émeute, mais les circonscriptions territoriales qu'elles devaient garder et les routes qu'elles devaient suivre pour se rendre de leurs casernes à ces emplacements. Le général Sébastiani avait fait exécuter ce plan et l'opposait à toutes les inquiétudes.

Tout annonçait que les troupes étaient remplies d'ardeur et animées d'excellentes dispositions.

Quant à la garde nationale, le général Jacqueminot, dans les assertions duquel le roi avait une grande confiance, ne cessait de répéter que si quelques compagnies étaient mauvaises et organisées d'une manière hostile au gouvernement, il répondait de tout le reste, et que le jour où l'on battrait le rappel, il descendrait dans la rue plus de gardes nationaux qu'on n'en voudrait.

En admettant que son opinion fût exagérée, et que la garde nationale fût animée d'un esprit d'opposition au ministère et de tendance vers la réforme, on ne doutait pas que du moment où les circonstances de-

viendraient graves et où les propriétés seraient menacées, la garde nationale ne se levât pour réprimer le désordre ; au besoin même, et en admettant son inaction, l'attitude des troupes était telle que l'on croyait pouvoir se passer de son concours; peut-être même n'eût-on regretté qu'à demi de voir se réaliser cette dernière éventualité, afin de montrer à la garde nationale l'inutilité de sa malveillance envers le ministère.

Tel était l'état des choses et des esprits vers la fin de la semaine qui précéda le mardi 22 février, jour fixé pour le banquet : l'esprit dominateur et hautain de M. Guizot n'admettait qu'une résistance absolue à des prétentions qu'il regardait comme inadmissibles; mais M. Duchâtel, porté par caractère à rechercher les voies de négociations, s'était efforcé au contraire de préparer, avec les députés de l'opposition, un arrangement amiable; le roi adopta cet avis et, conformément à son opinion, le principe en prévalut dans le sein du conseil.

De leur côté, les membres éclairés et raisonnables de l'opposition, inquiets de ce qui pouvait survenir, étaient disposés à embrasser tous les moyens de sortir avec honneur de la

route dans laquelle ils étaient engagés, et d'obtenir, sans collision et sans violence, une solution. Quelques-uns des plus exaltés, que leur ardeur empêchait de rien calculer, étaient les seuls à vouloir combattre ces tentatives d'accommodement.

Aussi, de part et d'autre, on donna les mains avec empressement à une combinaison qui avait pour objet de déférer aux tribunaux la solution de la difficulté. La question était de savoir si le gouvernement avait ou non le droit, d'après la loi, d'interdire le banquet. Quatre commissaires furent nommés : MM. Vitet et de Morny pour le ministère, MM. Barrot et Duvergier de Hauranne pour l'opposition : après quelques discussions, ils tombèrent d'accord que les invités se tiendraient au lieu désigné ; que là, un commissaire de police entrerait et dresserait procès-verbal ; que les membres de l'opposition, après avoir protesté solennellement pour constater leur droit, se retireraient, et qu'alors la justice aurait son cours.

LUNDI 21 FÉVRIER.

Programme du *National*. — Résolution du ministère d'empêcher le banquet. — Séance de la Chambre des députés. — Réunion des députés de l'opposition place de la Madeleine. — Renonciation au banquet. — Comité insurrectionnel de la *Réforme*.

Cet accommodement fut conclu le dimanche 20 février, et tout semblait terminé, quand le lendemain, lundi, parut dans le *National* et dans les journaux de l'opposition une sorte de programme, indiquant la marche des invités, depuis le point de départ place de la Madeleine, jusqu'au local dans lequel les tables avaient été dressées.

Craignant que l'on ne voulût profiter de cette occasion pour exciter des troubles, et afin de les prévenir, le comité chargé du banquet avait eu, dès longtemps, l'idée d'inviter des gardes nationaux à se joindre en uniforme et sans armes au cortége : leur pré-

sence, toute officieuse, devait imposer aux fauteurs de désordres.

C'était l'exposition de cette idée qui avait donné naissance au programme; seulement, M. Marrast ayant été chargé de le rédiger, le langage qu'il y avait pris n'était nullement celui d'un simple particulier exprimant avec réserve un vœu, mais celui d'un tribun qui convoque le peuple : non-seulement, il appelait les gardes nationaux, mais il les classait par ordre et par numéros de légions; il convoquait de plus les jeunes gens des écoles, qui sans doute n'avaient rien à faire dans cette double idée de précaution et de pacification. Du reste, par suite de la liaison alors intime entre l'opposition Barrot et les hommes du *National*, M. Marrast avait soumis sa rédaction aux deux rédacteurs en chef du *Constitutionnel* et du *Siècle*, MM. Merruau et Chambolle, et ni l'un ni l'autre ne lui avaient fait la moindre objection.

Quoi qu'il en soit, ce programme produisit sur l'opinion publique une très-vive impression, et les principaux chefs de l'opposition et les commissaires nommés, qui n'en avaient eu connaissance que par sa publication, en furent extrêmement contrariés. Le gouvernement, de son côté, se crut obligé

d'abandonner la voie de conciliation dans laquelle il était entré, et M. Duchâtel lui-même en convint à regret : le conseil des ministres se réunit, et il fut décidé que le gouvernement s'opposerait absolument à la célébration du banquet; à ce sujet, on rappela qu'en 1840 M. Thiers en avait agi ainsi sans aucune réclamation de la part de l'opposition. Le commandant supérieur de la garde nationale et le préfet de police furent chargés de faire connaître cette résolution au public par des proclamations et des ordres du jour, et M. Hébert, ministre de la justice, de donner des instructions dans ce sens aux membres du ministère public. On convint de plus que le lendemain matin mardi, afin de prévenir toute démonstration et tout désordre, les zones stratégiques seraient occupées par les troupes et par la garde nationale, et que le ministre de la guerre et les généraux Jacqueminot et Sébastiani enverraient à cet effet les ordres nécessaires.

Vers trois heures de l'après-midi, ces proclamations et ordres du jour furent affichés, et l'attention publique étant vivement excitée par les circonstances, on se réunit en foule autour de ces affiches.

A ce moment, la Chambre des députés était en séance et discutait la question de la banque de Bordeaux ; beaucoup de députés entrèrent dans la salle, et une vive agitation s'y manifesta ; l'orateur, M. Léon Faucher, s'interrompit aussitôt pour céder la parole à M. Odilon Barrot à qui elle fut immédiatement donnée.

M. Barrot interpella le ministère sur les mesures qui venaient d'être prises, et qu'il ne connaissait du reste que par des récits ; « Il lui semblait, dit-il, que dans une question qui divisait à ce point tous les partis, et à défaut de solution positive légale, une solution judiciaire était indispensable, et il ne comprenait pas qu'après avoir adopté ce système, on fût ensuite revenu sur ses pas. Il ferait tous les efforts en son pouvoir pour empêcher des troubles et des malheurs ; mais il ne doutait pas que la conduite du ministère ne fût de nature à les provoquer. »

M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, lui répondit que le reproche adressé au gouvernement de n'avoir pas désiré une solution judiciaire, était complétement injuste ; qu'il avait fait au contraire tous ses efforts pour y parvenir. « Mais, ajouta-t-il, tout le monde a pu lire ce matin dans le *National* et dans les

journaux de l'opposition, un manifeste émané d'un comité dont les membres ne disent pas leur nom, et ce manifeste, au mépris de la loi sur la garde nationale, convoque les officiers et gardes nationaux par leurs numéros de légions ; au mépris de la loi sur les attroupements, il convoque les citoyens, et jusqu'aux étudiants des écoles, des mineurs, qui doivent s'occuper de leur instruction. Ce sont là les actes qui ont obligé le gouvernement à sortir des voies de conciliation dans lesquelles il était entré, et à interdire formellement le banquet. »

M. Barrot reprit avec quelque embarras « qu'il voulait laisser de côté les expressions plus ou moins convenables d'un acte qu'il n'avouait ni ne désavouait quoiqu'il y fût complétement étranger, ou pour mieux dire dont il avouait l'intention et la pensée s'il en désavouait les expressions ; l'intention avait été de prévenir la pensée même des désordres par la présence officieuse de la garde nationale, et il était inadmissible que les gardes nationaux, qui étaient aussi des citoyens, ne pussent pas faire un pas sans la tutelle du gouvernement.... L'intelligence des citoyens, dit encore M. Barrot, était assez grande pour comprendre que ce serait con-

trarier la lutte légale que d'y mêler des troubles, et il aurait donné l'assurance, il aurait garanti sur l'honneur qu'aucun désordre n'eût été commis ; le système de compression adopté par le ministère tendait une situation déjà trop tendue, et exposait à des résultats funestes dont il laissait au cabinet la responsabilité. »

M. Duchâtel répliqua avec fermeté « que le fait seul que M. Barrot n'avouait ni ne désavouait l'acte en question, lui paraissait une justification complète de la conduite qui avait été tenue, et que le gouvernement acceptait sans crainte la responsabilité qu'on voulait faire peser sur lui. »

Pendant la séance, et un peu avant cette discussion, M. Guizot s'était approché du maréchal Bugeaud et lui avait annoncé le projet arrêté par le gouvernement de lui confier le commandement supérieur dans le cas où l'on en viendrait à un combat. « Mais, répondit le maréchal, c'est trop attendre de me le donner à ce moment-là. — Nous avons l'espoir bien fondé, dit M. Guizot, d'éviter toute espèce de lutte ; tout nous fait penser que l'affaire se terminera très-pacifiquement, et votre présence donnerait aux événements trop d'importance ; votre

nom d'ailleurs n'est guère plus populaire que le mien; ce qui du reste, ajouta-t-il en souriant, ne nous a pas empêchés de conduire tous deux assez bien notre barque. — Je comprends vos motifs, reprit le maréchal; mais je ne puis les partager; vous voulez parer à une éventualité peu probable dites-vous mais possible; or, pour cela, il est indispensable que je connaisse à l'avance les troupes, leur moral, que je me mette en rapport avec les officiers de tous grades et les soldats, que je les connaisse; dans votre système, je ne saurai absolument rien; me donner un pareil commandement, c'est me mettre en même temps dans l'impossibilité de l'accepter. » M. Guizot insista, et comme le maréchal continuait à refuser : « C'est donc votre dernier mot, lui dit M. Guizot. — Mon dernier mot? non, reprit le maréchal; je suis trop bon citoyen pour ne pas me mettre à la disposition du roi au jour et à l'heure qu'il jugera convenables, mais je persiste à penser que s'il attend comme vous le dites, ce sera ensuite trop tard. »

Les événements ne tardèrent pas à donner raison aux justes prévisions du maréchal.

La séance de la Chambre des députés fut levée vers cinq heures; les paroles échangées

entre M. Barrot et le ministre de l'intérieur et la responsabilité qu'ils s'étaient renvoyée l'un à l'autre avaient jeté dans les esprits une vive anxiété, et les députés, tant ministériels que de l'opposition, se montraient en sortant fort préoccupés; M. Ledru-Rollin seul et quelques hommes de sa couleur paraissaient satisfaits et riants.

Les membres de l'opposition, au nombre environ d'une centaine, se rendirent aussitôt à leur lieu de réunion place de la Madeleine, afin de délibérer sur la conduite à tenir en présence de la déclaration du ministère qu'il était décidé à s'opposer même par la force au banquet : interrompue par l'heure du dîner, la discussion fut reprise ensuite; elle fut assez confuse; la plupart des membres appuyèrent l'avis qui avait été ouvert de renoncer; M. Barrot, M. Crémieux, M. Boissel président du banquet, M. Boulay de la Meurthe, parlèrent dans ce sens; M. Bethmont déclara qu'il se reprocherait une seule goutte de sang versé; M. Thiers, rompant le silence qu'il avait gardé jusque-là dans cette réunion, soutint avec force le droit incontestable qu'avait le ministère d'empêcher le banquet, du moment où sa célébration pouvait porter atteinte à la tranquillité publique.

Deux hommes politiques considérables combattirent seuls la renonciation, M. Marie et M. de Lamartine. M. Marie fit observer qu'en renonçant au banquet, on n'empêcherait pas de se rendre au lieu indiqué tous ceux qui avaient compté y aller; que si, comme on le disait et comme il était possible, des désordres étaient à craindre, leur devoir à eux députés qui avaient provoqué la manifestation était de s'y trouver pour intervenir et se dévouer au besoin.

M. de Lamartine qui, dans toutes les discussions précédentes, s'était fait remarquer par une extrême exaltation, parla cette fois encore avec une très-grande vivacité, et bien qu'au milieu de la confusion qui régnait il n'ait guère pu prononcer ni surtout faire écouter le long discours qu'il a inséré dans dans son *Histoire de la Révolution de Février*, il soutint qu'il serait honteux pour eux, représentants de la nation, d'abandonner sa cause; qu'il fallait maintenir énergiquement le droit de réunion, protester contre les prétentions arbitraires des ministres, et célébrer, en un mot, le banquet quelles que fussent les conséquences qui pourraient en résulter.

Malgré ses efforts, une très-grande majorité se prononça pour la renonciation, onze

ou douze membres seulement adoptèrent l'opinion contraire ; M. de Lamartine, non content de son discours, les engagea à se réunir chez lui le soir pour y signer une protestation : trois ou quatre seulement s'y rendirent.

Il est à remarquer qu'après la discussion, M. Crémieux s'approcha de l'un des membres qui, sans prendre la parole, s'était cependant prononcé pour persister : « De votre part, lui dit-il, c'est tout simple, vous voulez la République ; mais nous, nous ne la voulons pas. »

La résolution étant prise vers huit heures du soir, il importait de la faire connaître le plus tôt possible par la voie de la presse à tous ceux qui, comptant sur la célébration du banquet, avaient formé le projet de s'y rendre, notamment aux gardes nationaux, officiers et soldats, qu'on y avait convoqués. M. Chambolle ayant dit qu'un grand nombre de gardes nationaux délégués étaient réunis dans le salon de M. Perrée, gérant du *Siècle*, pour y attendre la décision, M. Boulay de la Meurthe, seul colonel présent de la garde nationale, fut prié de s'y rendre : il y alla en effet, accompagné de MM. Drouyn de l'Huis et de Jouvencel : la plupart des gardes nationaux comprirent l'opportunité de la résolution adoptée, surtout d'après l'observation

que leur fit M. Boulay de la Meurthe que la garde nationale devant être convoquée tout entière pour le lendemain, ils auraient par là occasion de faire connaître leurs sentiments : un certain nombre toutefois blâmèrent la renonciation, reprochant aux députés d'abandonner les droits de la nation : M. Boulay leur répondit avec beaucoup de vivacité : il engagea quelques-uns des premiers à l'accompagner jusque chez lui, où sans doute l'ordre de convocation devait être déjà arrivé, et ce fut en effet la première lettre qu'il ouvrit.

Beaucoup de personnes qui avaient appris la nouvelle de différentes manières, accoururent vers neuf heures et demie du soir chez M. Barrot, se plaignant à lui, comme on l'avait fait à M. Boulay de la Meurthe, que le droit de réunion fût ainsi livré à la volonté du ministère. Beaucoup de députés, notamment M. Thiers, étaient déjà partis ; ceux qui restaient encore, afin de satisfaire par un acte quelconque aux réclamations, imaginèrent de dresser et de déposer le lendemain sur le bureau du président de la Chambre un acte d'accusation contre le ministère : cet expédient fut trouvé le lendemain, par beaucoup de personnes, assez bizarre.

La résolution de renoncer au banquet avait

été connue presque aussitôt à l'état-major de la garde nationale par une lettre de l'un des députés, lettre que M. Ary Scheffer, officier d'état-major, s'empressa de porter à la duchesse d'Orléans : la duchesse enchantée courut transmettre cette nouvelle au roi qui n'en parut pas surpris et lui dit : « Je savais bien qu'en tenant bon on les amènerait à se désister. »

Il en éprouva du reste un vif contentement ainsi qu'un redoublement de confiance en sa manière d'agir, et les personnes qui vinrent ce soir-là aux Tuileries purent remarquer aisément sa satisfaction : moins que jamais on fut admis à lui exprimer des appréhensions, et M. de Rambuteau ayant renouvelé la tentative qu'il avait faite en vain deux ou trois jours auparavant de lui exprimer ses inquiétudes : « Mon cher préfet, lui dit-il, il y a un an qu'on travaille à m'effrayer, mais on n'y parviendra pas; aujourd'hui l'on a pris le meilleur moyen qui était de vous effrayer vous-même parce que l'on connaît la confiance que j'ai en vous, mais dans huit jours d'ici vous regretterez bien les craintes que vous me manifestez en ce moment. » Il dit aussi à une autre personne : « Ils voulaient absolument leur banquet, ils n'en auront pas même les miettes. »

En apprenant la renonciation au banquet, M. Duchâtel et M. Delessert s'étaient réunis, au ministère de l'Intérieur, avec le général Trézel, le général Sébastiani, le général Jacqueminot et le général Carbonel : l'opinion fut unanime que, les députés ne persistant pas, le déploiement de la force armée devenait inutile et ne servirait qu'à jeter de l'irritation dans les esprits, on ne manquerait pas de dire que les troupes avaient fait l'émeute ; aucune objection ne fut élevée à cet égard. En conséquence, le ministre de la guerre et les généraux Jacqueminot et Sébastiani furent chargés d'envoyer tous les contre-ordres nécessaires.

En terminant la conférence et comme on se séparait, M. Duchâtel dit au général Jacqueminot : « Le roi se couche tard, vous pourrez en passant lui donner cette nouvelle ; » le général Jacqueminot en effet, en rentrant aux Tuileries, demanda à parler au roi qui était déjà retiré dans sa chambre, mais qui avait donné l'ordre de l'avertir si quelqu'un survenait : il sortit et approuva complétement ce qui avait été décidé ; il appela même la reine pour lui en faire part.

M. Duchâtel avait trouvé tellement simple la question du contre-ordre, et était au fond

si peu inquiet, qu'il n'avait pas cru nécessaire d'en parler au roi à l'avance et d'en conférer avec ses collègues, et ces derniers ne l'apprirent que le lendemain.

Dans le même moment où se tenait la réunion des députés place de la Madeleine, une autre réunion, formée de tous les chefs du parti républicain violent, avait lieu dans les bureaux du journal la *Réforme*. La campagne des banquets, comme on l'a vu, avait donné à ce parti une nouvelle impulsion, et l'on avait organisé un comité composé, avec les principaux rédacteurs du journal, MM. Ledru-Rollin, Flocon, Gouache, Ribeyrolles, d'hommes impliqués dans les procès politiques du gouvernement de juillet et qui ont figuré ensuite dans les événements de la révolution de 1848, MM. Lagrange, Caussidière, Étienne Arago, Baune, Rey, Grandménil, Louis Blanc, etc.; les réunions du comité avaient lieu d'ordinaire dans la salle au premier étage d'un cabaret de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Ce comité était en scission complète avec le *National*, tout à fait rallié depuis quelque temps à l'opposition Barrot et aux idées de réformes légales.

Le jour du banquet ayant été fixé, les mem-

bres les plus violents du comité avaient proposé de saisir cette occasion pour amener, par un moyen quelconque, une collision entre la troupe et le peuple; on appellerait alors la population aux armes, et, au milieu du trouble et du tumulte, on essayerait d'attaquer les Tuileries, de s'emparer de l'Hôtel de Ville ou de former toute autre entreprise. Provisoirement le comité s'était constitué en comité insurrectionnel, on avait décidé d'acheter des armes et de la poudre, et M. Caussidière, faisant un appel au dévouement des affiliés de Rouen, était allé y chercher une somme de treize mille francs.

Le lundi matin, le programme du *National* et des journaux de l'opposition avait été adressé au journal la *Réforme*, et ce journal l'avait reproduit en mettant à la suite le mot *communiqué;* il ajoutait, qu'exclu comme il l'était de toutes les délibérations où ce programme avait été adopté, il ne l'insérait qu'à titre de renseignement et sous toutes réserves.

Le lundi soir, le comité s'était assemblé dans les bureaux du journal pour attendre le résultat de la réunion des députés place de la Madeleine. M. d'Alton-Shée, dont la situation politique n'était pas alors dessinée aussi com-

plétement qu'elle l'a été depuis, était membre à la fois de la réunion Barrot et du comité de la *Réforme;* vers huit heures et demie du soir, il vint rendre compte à ce dernier comité de la renonciation des députés.

La discussion s'éleva; MM. Ledru-Rollin, Flocon et Louis Blanc combattirent tout projet de manifestation hostile dans l'intérêt même de la cause populaire. « Quand nos « pères faisaient une journée, dit M. Ledru- « Rollin, ils s'y préparaient longtemps à « l'avance; nous, nous n'avons ni armes, ni « munitions, ni hommes organisés; le pou- « voir est tout prêt et les troupes n'attendent « que le signal pour nous écraser. » « Si la « résolution d'un mouvement était adoptée, « ajouta M. Louis Blanc avec l'emphase ordi- « naire de son langage, je rentrerais chez moi « me couvrir la tête d'un voile funèbre pour « pleurer sur la ruine de la démocratie. »

Mais les plus exaltés, MM. Lagrange, Rey, Caussidière persistèrent à agir, disant que les ouvriers avaient été visités avec le plus grand soin et qu'ils étaient parfaitement disposés, que le mécontentement et l'aversion contre le gouvernement de Louis-Philippe étaient à leur comble, que certainement la renonciation des députés n'empêcherait pas

la foule de se porter au lieu du banquet, et que, s'il était impossible d'adopter aucun plan précis, il fallait du moins se tenir prêt à toutes les éventualités.

Conformément à ce dernier avis, on décida de rester en permanence, et le mot d'ordre fut donné aux sectionnaires de se mêler aux groupes, sans rien faire toutefois que crier : *A bas Guizot! Vive la réforme!* et dans un état de pure expectative.

Pendant la journée, la circulation avait été très-grande dans Paris, et principalement sur les boulevards : beaucoup d'ouvriers, suivant leur usage, avaient chômé le lundi, et c'étaient ceux surtout qui s'étaient promis de chômer encore le lendemain mardi; la publication des ordres du jour et des proclamations avait attiré autour des affiches un grand nombre de curieux, et l'on s'entretenait de ce qu'elles renfermaient, mais d'une manière très-calme et très-tranquille. Le soir les boulevards avaient été encore couverts de monde; le bruit avait couru de ce qui s'était passé à la Chambre et l'on se demandait des nouvelles; les cafés et les cabinets de lecture étaient encombrés; le prix des journaux du soir s'éleva à 1 fr. 50 c. et même davantage, et les acheteurs les lisaient à haute voix pour

les nombreux auditeurs dont ils étaient entourés et qui n'avaient pu se les procurer; vers minuit tout se dispersa.

L'avis n'avait pas été donné sans doute aux ouvriers employés à préparer les tables du banquet de cesser leurs travaux, car ils y travaillèrent aux flambeaux toute la soirée et jusqu'à une heure du matin.

Toute la nuit fut consacrée à envoyer aux chefs de corps de la garde nationale et de l'armée les contre-ordres dont nous avons parlé : les troupes les plus rapprochées n'avaient pas encore quitté leurs casernes, les autres étaient déjà en marche; ces dernières furent arrêtées là où les officiers d'état-major les rencontrèrent et cantonnées dans les villages voisins; c'est ainsi que les régiments de cavalerie venus de Meaux et de Melun se trouvèrent cantonnés à Bercy et Villeneuve-Saint-Georges, ceux de Fontainebleau à la Cour-de-France, etc.

MARDI 22 FÉVRIER.

Envahissement des abords de la Chambre des députés. — Séance. — Premiers troubles. — Commencements de barricades. — Convocation de la garde nationale et des troupes. — Points stratégiques. — Événements de la soirée. — Le roi. — Les chefs des sociétés secrètes. — Résumé de la journée du mardi.

Le mardi matin de bonne heure, bien qu'on fût instruit en général de la renonciation des députés au banquet, un grand nombre de curieux et d'ouvriers en blouse se dirigèrent du côté de la place de la Madeleine; la foule réunie sur cette place se trouva bientôt assez considérable; du reste, elle demeurait dans l'attitude la plus calme, et ne se livrait à aucune espèce de démonstration. On ne voyait aucuns sergents de ville en costume, et il en fut de même, là et ailleurs, pendant le cours de la journée. Les soldats du poste des Affaires Étrangères étaient groupés sans armes sur le seuil de la porte.

Vers dix heures et demie, un grand bruit de cris et de chants se fit entendre du côté de la rue Neuve-des-Capucines; les soldats rentrèrent aussitôt dans la cour du ministère, et la foule se dispersa; ces cris et ces chants étaient ceux d'une colonne d'étudiants venus de la place du Panthéon : réunis sur cette place par suite de la convocation de la veille du *National*, ils s'étaient mis en route au nombre d'environ trois cents, chantant la *Marseillaise* et l'air des *Girondins*, et criant : *A bas Guizot! A bas l'homme de Gand! Vive la réforme!* Ils avaient descendu la rue de la Harpe, passé les ponts, et suivi la rue Saint-Honoré. Ils s'étaient grossis sur leur route de trois ou quatre cents ouvriers, et surtout de ces enfants de douze à dix-sept ans qui se donnent à eux-mêmes le nom de gamins de Paris. Prenant enfin la rue Neuve-des-Capucines, ils étaient arrivés près de l'hôtel des Affaires Étrangères : là ils s'arrêtèrent et redoublèrent leurs cris.

Au bout de quelque temps, ils s'avancèrent jusqu'à la place de la Madeleine, et s'y trouvèrent mêlés à la foule qui, éloignée un instant par la crainte, n'avait pas tardé à y revenir. Le cri : *A la Chambre!* ayant été proféré, les étudiants se mirent en mouve-

ment pour aller de ce côté, et ils furent suivis par tous ceux qui les avaient accompagnés jusque-là, et par d'autres encore, hommes en blouse et curieux.

En voyant cette colonne qui traversait la place de la Concorde, les gardes municipaux du poste du bord de l'eau sortirent à la hâte, et s'efforcèrent de lui barrer le passage du pont; mais une portion de la colonne y était déjà arrivée : d'ailleurs, les gardes municipaux étaient très-peu nombreux, et un omnibus qui survint acheva de déranger leurs dispositions. Voyant leurs efforts inutiles, ils se replièrent vers leur poste où on les assaillit de pierres ramassées sur la chaussée des Champs-Élysées.

Ceux qui avaient passé le pont se répandirent aussitôt à l'entour de la Chambre, en continuant à chanter et à crier; d'autres, en grand nombre, vinrent également par le quai d'Orçay et par la place du Palais-Bourbon. A leur approche, on avait fermé les grilles; mais ils les escaladèrent ainsi que les murs des jardins; beaucoup gravirent les marches du péristyle et essayèrent d'entrer par la porte vitrée qui se trouve au milieu de la colonnade; la garde du palais était réduite au poste ordinaire des gardes nationaux et à

celui des vétérans composés d'environ cinquante hommes, et ils n'avaient pu opposer d'obstacle à ces envahissements; ils engagèrent à sortir ceux qui avaient pénétré, et les poursuivirent à cet effet dans les cours et dans les jardins.

Des députés qui étaient déjà arrivés à la Chambre, soit pour les travaux des commissions, soit pour apprendre des nouvelles, accoururent également, et se joignirent à ces exhortations; ils n'avaient du reste à surmonter qu'une sorte de résistance passive, et on leur témoignait même assez de déférence. Quelques-uns des assaillants, reproduisant les articles des journaux qu'ils avaient lus, prétendirent n'être venus là que pour défendre la constitution et les lois; on leur fit observer qu'ils les violaient au contraire complétement.

Cependant on était allé chercher du secours au quartier de cavalerie du quai d'Orçay et à la caserne d'infanterie de la rue de Lille; un escadron de dragons et une compagnie de ligne arrivèrent bientôt et achevèrent de repousser hors du palais les assaillants. Une partie revint par le quai d'Orçay vers le pont Royal; d'autres gagnèrent le Gros-Caillou, le pont des Invalides et les Champs-

Elysées; d'autres enfin retournèrent sur la place de la Concorde. Ces derniers, en se retirant devant les dragons, jetaient leurs casquettes en l'air, et criaient : *Vivent les dragons!* Ces derniers s'établirent sur le pont qu'ils barrèrent.

Bientôt arriva, sous le commandement du lieutenant-colonel Pierre, un escadron de gardes municipaux à cheval, qui prit place à côté des dragons en tête du pont; un commissaire de police avec son écharpe se tint prêt à faire des sommations. A la différence des dragons, ces gardes municipaux furent accueillis par des huées et par des sifflets, et on leur jetait des pierres ainsi qu'on l'avait fait aux gardes municipaux à pied du bord de l'eau. La tactique ordinaire de l'insurrection commençait.

Averti de l'envahissement de la Chambre, le général Sébastiani avait couru à l'École militaire, et en avait ramené des troupes que commandait le général Tallandier. La Chambre fut alors complétement gardée. Pendant le trajet de l'École militaire à la Chambre, ces troupes avaient été accompagnées par des gens de mauvaise mine, qui leur avaient adressé des propos insultants.

L'envahissement de la Chambre causa,

parmi les députés présents et parmi ceux qui vinrent ensuite, une certaine émotion, et en même temps un vif mécontentement de voir que les précautions eussent été si mal prises. Cette émotion fut encore augmentée par le récit d'un député qui arriva sur ces entrefaites. Il raconta que comme il venait en voiture de la Chaussée-d'Antin et traversait la place de la Concorde, un groupe d'individus avaient arrêté les chevaux, ouvert les portières, et, le traitant d'aristocrate, lui avaient demandé avec des menaces s'il était député; quelques personnes ayant pris son parti, la voiture avait pu faire quelques pas; il était alors descendu, et, laissant son cocher fort embarrassé, était venu à pied à la Chambre.

Pendant ce temps, sur les boulevards, la circulation avait continué. Afin de prévenir un rassemblement semblable à celui qui avait eu lieu le matin à la place de la Madeleine, des troupes d'infanterie s'étaient postées sur la chaussée à gauche de l'église près du corps de garde, et l'on remarquait qu'un certain nombre de soldats avaient des pioches et des haches au-dessus de leurs sacs; un renfort de gardes municipaux à pied et à cheval avait été placé dans la cour du ministère des Affaires Étrangères, et l'on avait mis au dehors, dans la con-

tre-allée, un détachement du 14e de ligne qui empêchait de passer de ce côté. De petites patrouilles de 10 ou 12 hommes, fantassins ou cavaliers, fournis par les deux postes, marchaient constamment au petit pas et entretenaient la circulation. Du reste, à l'exception de quelques démonstrations à l'entrée de la rue Lepelletier devant les bureaux du *National*, les boulevards étaient parfaitement calmes.

Le temps, depuis le matin, avait été brumeux et couvert; vers midi et demi, il s'assombrit encore, et une pluie assez abondante commença à tomber. Cette pluie obligea beaucoup de personnes à quitter les boulevards et la place de la Concorde; le général de Rumigny, aide de camp du roi, ayant fait en même temps évacuer le jardin des Tuileries, la rue de Rivoli, vers laquelle on se porta, se trouva encombrée comme dans un jour de feu d'artifice: ce mouvement de population fit fermer les boutiques dans cette rue, ainsi que dans la rue Castiglione et dans la rue de la Paix; toutefois les marchands demeurèrent sur leur porte à regarder et à s'informer.

Vers deux heures ou deux heures et demie, cet état de choses commença à changer; des

rassemblements plus ou moins nombreux se formèrent à l'entrée des Champs-Élysées, sur la place de la Concorde, sur les boulevards et dans les rues voisines ; les démonstrations devant les bureaux du *National* devinrent plus fréquentes et plus animées ; des individus porteurs de diverses armes passaient sans que personne songeât à les arrêter, et des yeux attentifs pouvaient remarquer dans la foule ces hommes à figures sinistres, qui servent de précurseurs et de signal à tous les mouvements populaires.

Des barricades furent commencées dans la rue Saint-Honoré, dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, dans la rue Saint-Roch, etc. ; on renversait des voitures, et l'on arrachait des pavés pour les entasser à l'entour. Ceux qui construisaient ces barricades étaient des étudiants et des hommes en blouse, le plus souvent des gamins ; ils paraissaient ne pas se connaître les uns les autres. Ils apportaient dans leurs opérations une véritable tranquillité et une remarquable politesse : quand une voiture passait, ils priaient avec toutes sortes d'égards les personnes qui s'y trouvaient d'en descendre ; les voisins les regardaient faire debout sur leurs portes ; beaucoup de dames

françaises ou étrangères ayant eu la curiosité de voir de près des barricades, on s'interrompait avec empressement pour les leur montrer. Des barricades furent ainsi poussées dans la rue de Rivoli presque sous les fenêtres du palais des Tuileries.

On arrêtait également, dans les Champs-Élysées, des omnibus et des voitures que l'on renversait sur la chaussée, en y joignant des chaises entassées ; on commença à couper des arbres, à briser des becs de gaz; on assaillit, près du panorama d'Eylau, un poste de six hommes, qui, attaqués par le toit qu'on avait découvert, furent obligés de rendre leurs armes; enfin, non content d'envahir, à l'entrée de la rue Matignon, le poste qui se trouvait dégarni de soldats, on y réunit des chaises, et on y mit le feu.

Vers trois heures et demie ou quatre heures, M. Thiers étant allé de ce côté avec MM. Jules de Lasteyrie et Merruau, fut reconnu et entouré de gens dont les uns criaient : *Vive Thiers!* les autres : *A bas Thiers! A bas les lois de septembre!* ses deux compagnons, après avoir essayé en vain de le garantir, furent séparés de lui, et lui-même obligé de se réfugier dans une maison de l'allée des Veuves où on

lui donna asile. Un peloton de cavalerie, accouru de la place de la Concorde, dispersa le rassemblement qui s'était formé devant la maison et menaçait de l'envahir.

Un peu après, comme M. Molé, revenant de la Chambre des pairs, traversait les Champs-Élysées et rentrait chez lui rue du Faubourg Saint-Honoré, des individus poursuivirent sa voiture pour l'obliger à en descendre et la faire servir à une barricade; le cocher fut obligé de lancer ses chevaux au galop, et de faire un détour en passant par la rue Montaigne.

Les gardes municipaux à pied et à cheval de la place de la Concorde essayèrent de réprimer ces désordres; mais les assaillants leur échappaient à travers les arbres et leur jetaient de loin des pierres dont plusieurs furent blessés; ils parvinrent enfin à en arrêter un certain nombre, qui furent renfermés provisoirement dans le poste du coin de la place, et transférés pendant la nuit au dépôt de la Préfecture de police.

En même temps, sur différents points de Paris, on enfonçait et on pillait des boutiques d'armuriers. Pour entrer dans celle de Lepage, rue de Richelieu, on plaça le timon d'un omnibus vers la porte de la boutique,

et, frappant à coups redoublés avec l'extrémité du timon comme avec un bélier, on finit par pénétrer; bientôt après des individus passèrent dans les rues voisines, portant avec eux des fusils, des sabres, des pistolets plus ou moins ornés.

La boutique de Prelat, rue Saint-Honoré, de Lefaucheux, rue de la Bourse, et d'autres de moindre importance, furent également envahies et dévastées, et l'on pilla enfin, sur le quai de la Mégisserie, les magasins d'armes considérables qui y sont établis.

Une bande composée d'hommes en blouse et d'enfants, alla vers l'École polytechnique, brisa des vitres à coups de pierre, et jeta par-dessus les murs des proclamations; une charge de gardes municipaux la dispersa, et quelques arrestations furent opérées; d'autres bandes parcoururent les quais et le quartier Saint-Martin. Une autre, partie de la rue Saint-Honoré, traversa la place de la Bourse et se dirigea vers la place de la Bastille; celle-là, loin de se grossir, alla en diminuant et enfin disparut.

Pendant ce temps, la Chambre des députés avait continué sa discussion sur la banque de Bordeaux. Très-peu d'orateurs mon-

tèrent à la tribune et parlèrent au milieu de l'inattention générale ; les esprits étaient ailleurs; pendant quelque temps, les bancs de la gauche restèrent vides, les membres de ce côté de l'Assemblée étant occupés dans un bureau à rédiger leur acte d'accusation contre le ministère; M. Barrot rentra dans la salle et le déposa; M. Guizot monta après lui à la tribune du président pour le lire, et laissa percer une expression de dédain ; le président de la Chambre, M. Sauzet, déclara que cette proposition serait soumise le surlendemain jeudi à l'examen des bureaux.

Dans les couloirs, dans la salle des conférences, dans l'intérieur même de la salle, on discutait les chances possibles ou probables de la chute du ministère Guizot et de l'avénement d'un nouveau cabinet. Ceux qui croyaient à un changement, parlaient en général de MM. Molé et Dufaure : leurs prévisions n'allaient pas plus loin.

A mesure qu'avaient eu lieu les différents désordres que nous venons de raconter, des avis multipliés en avaient été donnés, soit à l'état-major de la garde nationale au Carrousel, soit à l'état-major de la première division militaire dans la rue de Lille. Le général Jacqueminot envoya dans toutes les

mairies l'ordre de faire prendre les armes aux piquets de réserve, et comme, suivant l'usage dans les troubles populaires, un grand nombre de barrières étaient menacées, il adressa des instructions aux colonels des légions de la banlieue pour faire garder les barrières de leur circonscription.

En raison du voisinage, on allait à l'état-major du Carrousel plutôt qu'à celui de la rue de Lille pour demander du secours, et le général Jacqueminot se plaignit de la lenteur du général Sébastiani à en envoyer; il était d'ailleurs fort souffrant, et le général Carbonel, son chef d'état-major, le suppléait.

Les tentatives de barricades s'étant avancées jusque dans la rue de Rivoli, et à peu de distance du château, on fut obligé d'y envoyer le bataillon de ligne de réserve à l'état-major. A ce moment, une bande d'individus, au nombre d'environ deux cents, traversa la place du Carrousel et se dirigea vers l'Arc de Triomphe. La grille qui se trouve à cet endroit était ouverte : un gardien accourut la fermer, et fut secondé par quelques gardes nationaux. La bande se dirigea alors du côté de l'état-major ; les officiers d'état-major qui s'y trouvaient chargèrent leurs pistolets et se préparèrent à se défendre, mais elle passa par

les guichets et continua sa route vers la rue Saint-Honoré.

Inquiet de cet isolement, ainsi que des dépôts de fusils et de cartouches qui se trouvaient à l'état-major, le général Carbonel se rendit en toute hâte chez le général Sébastiani; ce dernier causait avec le général de Lascours; le général Carbonel lui exposa ce qui se passait, et lui parla de la nécessité de concentrer toutes les forces. Cette dernière observation aboutissait à se réunir à l'état-major de la place du Carrousel; mais, par les motifs que nous avons indiqués, le général Sébastiani y était peu disposé, et promit simplement d'envoyer des renforts au Carrousel; le général de Lascours lui fit observer que la situation était trop grave pour ne pas y aller lui-même; le général Sébastiani s'y rendit donc avec les officiers de son état-major.

En y arrivant, on apprit que le gouvernement venait de prendre des dispositions nouvelles. Instruit des plaintes que soulevait le défaut de convocation de la garde nationale, il avait décidé qu'on la réunirait immédiatement, et que les troupes occuperaient avec elle les points stratégiques conformément au plan de 1839. En conséquence, on en-

voya des officiers d'état-major dans toutes les mairies, dans toutes les casernes, et aux demeures de tous les officiers généraux.

En attendant que ces ordres fussent exécutés, on fit occuper par des détachements d'infanterie les points qui paraissaient les plus menacés, tels que la place de la Madeleine, le ministère des Affaires Étrangères, la place Vendôme, etc.; et l'on envoya des corps de cavalerie parcourir les rues Saint-Honoré, Neuve-des-Petits-Champs et autres, où des barricades avaient été commencées.

A l'approche des troupes, les constructeurs de barricades s'interrompaient; souvent même ils se prêtaient à défaire leur propre travail; mais à peine les troupes avaient-elles continué leur marche, que le travail recommençait.

En même temps, le passage du Carrousel fut intercepté, et on repoussa même la foule à quelque distance dans la rue de Rivoli; mais, par suite d'un malentendu dans les ordres donnés, les sentinelles, à peine posées, furent enlevées, et la rue de Rivoli envahie de nouveau. Pendant que le passage du Carrousel était ainsi intercepté, une bande assez nombreuse vint devant la grille de la cour des Tuileries du côté de la

rue de l'Échelle, et, à trois reprises différentes, cria : *Vive le roi! Vive la reine! A bas les ministres!* Un homme, qui paraissait être le chef, donnait le signal en ouvrant et en fermant son parapluie. Ce fait fut rapporté au roi et fit sur son esprit une assez vive impression.

On s'était plaint que la garde nationale ne fût pas convoquée, et cependant, quand la convocation eut lieu, très-peu de gardes nationaux se rendirent à l'appel : c'était la suite du même esprit d'opposition; on avait blâmé le ministère de son retard, et on ne voulait pas, en se rendant à sa convocation, lui donner force et autorité; les choses, du reste, en étaient déjà à ce point, qu'il devint nécessaire de faire accompagner les tambours par des soldats afin de préserver leurs caisses d'être crevées, et que plusieurs gardes nationaux furent désarmés en sortant de leurs maisons.

Les troupes se rendirent à leurs points stratégiques; mais déjà les exigences pressantes auxquelles il avait fallu satisfaire, avaient commencé à jeter le désordre; les troupes n'étaient plus toutes, à beaucoup près, dans les lieux d'où elles devaient partir; on ignorait même parfois où elles se trouvaient.

De nombreux détachements ayant été formés, beaucoup de bataillons se trouvaient privés d'une ou de plusieurs de leurs compagnies.

Nous allons, au surplus, suivre, sur ces différents points et zones stratégiques, les mouvements des troupes, et nous trouverons par là l'occasion, d'abord de faire connaître ces zones, dont, à cette époque et depuis, il a été très-souvent question, et de plus, de montrer, par le récit des événements survenus dans chacune d'elles, l'état où se trouvèrent, dans le courant de cette soirée, les différents quartiers de la capitale.

Les points stratégiques, comprenant autour d'eux une certaine zone ou circonscription, étaient : 1° le Carrousel, 2° la place du Palais-Bourbon, 3° la place de la Concorde, 4° la porte Saint-Denis, 5° la place des Petits-Pères, 6° la pointe Saint-Eustache, 7° l'Hôtel de Ville, 8° la place de la Bastille, 9° la place du Panthéon.

1° La place du Carrousel. La zone de ce point stratégique s'étendait jusqu'au quai, à la place de la Concorde, à la rue Saint-Honoré et à la rue de la Monnaie ; les corps désignés pour l'occuper étaient quatre bataillons de ligne, cent chasseurs d'Orléans, plusieurs escadrons de cavalerie, des gardes

municipaux, des gendarmes du département de la Seine et quatre pièces de canon. Ils étaient commandés, sous les deux généraux Jacqueminot et Sébastiani, par le général Prévôt.

Rien de particulier ne se passa sur cette zone ; le soir, on fit des distributions de bois aux soldats pour former leurs bivouacs.

2° La place du Palais-Bourbon, dont la circonscription comprenait tout le dixième arrondissement ; M. Lemercier, colonel de la dixième légion de la garde nationale, y commandait, et avait sous ses ordres, outre la garde nationale, un bataillon de ligne. Tout le quartier resta dans une complète tranquillité, et les habitants du faubourg Saint-Germain eussent pu en quelque sorte ignorer les troubles qui avaient lieu dans les autres parties de la capitale.

3° La place de la Concorde, dont la zone était celle du premier arrondissement ; il devait s'y trouver, avec la garde nationale, un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie ; ces forces étaient placées sous les ordres de M. de La Rue, général de brigade de la garde nationale. A peine furent-elles arrivées, que l'on fit évacuer complétement la place de la Concorde et la rue Royale jus-

qu'à la rue Saint-Honoré. Du reste, depuis cinq heures du soir, la tranquillité fut complète de ce côté; les Champs-Élysées furent abandonnés de ceux qui s'y étaient réunis et qui se dirigèrent vers la barrière du Roule, et un silence profond y régna; beaucoup de becs de gaz ayant été détruits, l'obscurité y était grande, et, au milieu de cette obscurité, on distinguait le poste de l'avenue Matignon et des amas de chaises qui brûlaient; quelques patrouilles y furent dirigées, ainsi que dans la rue du Faubourg Saint-Honoré, et ne rencontrèrent rien dans leur trajet.

M. de La Rue, ancien aide de camp du général Lafayette en 1789, étant âgé et souffrant, on le remplaça, au bout de quelques heures, par le général Carrelet.

Il plut pendant la soirée avec assez d'abondance, et cette pluie devint la cause d'une espèce d'altercation entre le général Sébastiani et un officier d'état-major de la garde nationale; conformément à des ordres antérieurs qu'il avait reçus du général Jacqueminot pour M. de La Rue, cet officier avait engagé le général Carrelet à mettre ses troupes à l'abri sous les arcades et dans la cour du ministère de la Marine; le général Sébastiani adressa de vifs reproches à l'officier, disant

que lui et le général Carrelet ne devaient pas décider ainsi ce qu'ils avaient à faire; le duc de Nemours intervint, et, quelques instants après, fit porter au général Carrelet l'ordre de renvoyer à l'École militaire la cavalerie et l'artillerie, et de mettre deux compagnies d'infanterie, l'une dans la cour de la Marine et l'autre à la Chambre; ces deux compagnies devaient se rallier entre elles par de fréquentes patrouilles.

4° La zone de la porte Saint-Denis, terminée par le boulevard, et par les rues Poissonnière, Saint-Denis et Michel-le-Comte; le général de Garaube, membre de la majorité à la Chambre des députés, y commandait avec trois bataillons de ligne, cent gardes municipaux à pied, un escadron de cavalerie et deux pièces de canon.

Il devait, en se rendant à son poste, rallier deux de ces bataillons déjà sortis de leur caserne, et placés provisoirement sur la place de la Madeleine et sur la place Vendôme; il les trouva en effet sur ces deux points, mais quatre compagnies en avaient été détachées; on promit de les envoyer rejoindre dans la soirée; mais rien ne parut.

Le passage du général de Garaube et de

ses troupes sur le boulevard fut accueilli par des cris et par des sifflets, dus sans doute à la présence des gardes municipaux. Beaucoup de ceux qui criaient étaient des enfants; à mesure qu'on avançait vers la porte Saint-Denis, les rassemblements devenaient plus nombreux et plus animés. Ils étaient composés d'hommes plus âgés, et l'on en voyait qui allaient et venaient.

Du reste, aucune espèce d'arme ne paraissait.

On arriva ainsi pour prendre position entre la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin. A la nuit tombante, le peuple se mit à arracher et à briser les grilles en fer qui bordent le trottoir à l'entrée de la rue de Cléry, et une partie de ces débris furent jetés aux officiers et aux soldats. Un officier d'état-major de la garde nationale fut blessé assez fortement à la jambe par un de ces débris.

M. de La Riboisière, colonel de la cinquième légion, ayant amené à grand'peine au général de Garaube un très-petit nombre de gardes nationaux, on fit reconnaître par des patrouilles le terrain environnant, et l'on détruisit quelques barricades qui commençaient à s'élever; mais, outre que le

petit nombre de troupes ne permettait pas de se porter sur tous les points, à peine les troupes étaient-elles passées, que les tentatives de barricades recommençaient.

A l'une de ces barricades, située vers l'entrée de la rue Bourbon-Villeneuve, et devant la porte d'un marchand de vin, des coups de feu furent tirés sur les soldats, qui ripostèrent et tuèrent un homme. Ils pénétrèrent chez le marchand de vin et y arrêtèrent plusieurs individus occupés à fondre des balles.

Sur l'avis qu'on eut que le magasin d'armes des frères Lepage, établi dans la rue Bourg-l'Abbé, était menacé, on y envoya, pour le défendre, une dizaine de gardes municipaux qui y passèrent la nuit.

Vers minuit, le boulevard et les rues voisines se dégarnirent peu à peu; les troupes y bivouaquèrent encore quelque temps, puis, le général ayant envoyé rendre compte à l'état-major de la situation des choses, on les fit rentrer dans leurs casernes jusqu'au matin; elles avaient reçu, sans pouvoir se mettre à l'abri, la pluie assez forte qui était tombée une partie de la soirée.

5° Le point stratégique de la place des Victoires s'étendait, comme zone, jusqu'aux

boulevards, à la rue Richelieu, à la rue Saint-Honoré et à la rue Neuve-Saint-Eustache.

Outre la garde nationale, deux bataillons de ligne étaient désignés pour s'y rendre, et le commandement de la position était donné à M. Friant, général de brigade de la garde nationale et aide de camp du roi : c'était, comme on le voit, le troisième exemple de chefs de la garde nationale commandant des points stratégiques. Ces dispositions, qui étaient loin de satisfaire toujours les officiers de l'armée, étaient une conséquence de l'espèce de suprématie attribuée alors à la garde nationale. Quant à la garde nationale elle-même, avec ses tendances politiques du moment, le choix d'un aide de camp du roi, partisan du ministère Guizot et adversaire décidé de la réforme, n'était peut-être pas très-heureux.

Le général Friant se rendit à son poste vers cinq heures du soir, et y trouva déjà arrivés les deux bataillons de ligne qui lui étaient destinés, mais fort réduits par divers détachements. Il signala ce fait à l'état-major, et on lui envoya un troisième bataillon : il avait aussi sous ses ordres les gardes municipaux de la caserne voisine rue Notre-Dame-des-Victoires.

Un certain nombre de gardes nationaux vinrent à la place des Petits-Pères, qui appartenait au même point stratégique que la place des Victoires, et qui était d'ailleurs leur lieu ordinaire de réunion ; mais la plupart se dispersèrent bientôt sur une espèce de mot d'ordre qui leur fut apporté. Dans la soirée, l'on fit des patrouilles. Vers neuf heures et demie, l'avis fut donné qu'un rassemblement se formait dans la rue Saint-Honoré vis-à-vis la rue du Coq, et se proposait d'attaquer le magasin d'équipements militaires de Spiquel, qu'on prenait pour un magasin d'armes à cause de quelques sabres mis en étalage ; une compagnie de ligne et un détachement de gardes municipaux y furent envoyés, et ces derniers arrêtèrent quelques individus qui, déposés d'abord à la caserne des Petits-Pères, furent envoyés dans la nuit au dépôt de la Préfecture. On eut aussi à défaire une espèce de barricade dans la rue Saint-Honoré, près de la place du Palais-Royal.

Comme il pleuvait, que les troupes n'avaient aucun abri, qu'aucune distribution extraordinaire ne leur était faite, le général Friant requit le maire de faire donner du vin aux soldats, au moyen de bons chez les mar-

chands. Il leur en fut donné du reste avec une telle abondance que le commandant réclama.

Vers une heure du matin, la tranquillité étant complète, l'ordre vint de l'état-major de faire rentrer une partie des troupes dans les quartiers; on plaça le reste dans le passage Vivienne et dans le passage Colbert.

6° La zone de la pointe Saint-Eustache était délimitée par la rue Saint-Denis, la rue Neuve Saint-Eustache, la rue Bar-du-Bec et la rue de la Verrerie.

Le général Sainte-Aldegonde en avait reçu le commandement. Quand il s'y rendit vers cinq heures du soir, les halles étaient très-calmes et très-désertes. Afin de mettre les soldats à l'abri de la pluie, on les répartit sous les échoppes.

A diverses reprises, des avis furent donnés de rassemblements et de tentatives de barricades dans les rues voisines; on y envoya des troupes, et l'on trouva en effet que des omnibus et d'autres voitures avaient été employés à barrer les rues. On n'éprouva aucune difficulté à relever ces voitures et à les conduire dans les cours des maisons : ceux qui les avaient renversées se prêtaient eux-

mêmes à les remettre sur pied et ils disaient : « Vous le voyez, nous sommes de bons enfants, nous faisons votre métier. » Deux soldats toutefois furent blessés, l'un d'un coup de marteau, l'autre d'un coup de tranchet.

On arrêta une vingtaine d'individus, tous très-jeunes, et on les trouva munis de pioches, de barres de fer, de marteaux; aucun d'eux n'avait d'armes à feu. Interrogés par le général Sainte-Aldegonde, la plupart prétendirent n'avoir rien fait, et avoir été pris par erreur au moment même où ils aidaient les soldats.

Vers minuit, toute tentative de désordre cessa et les alentours du marché devinrent complétement silencieux; à une heure du matin, l'ordre arriva de l'état-major général de laisser seulement quelques postes, et de rentrer jusqu'au lendemain matin dans les quartiers.

7° La zone de l'Hôtel de Ville comprenait la suite des quais depuis le Pont-Neuf jusqu'au pont Louis-Philippe, et s'étendait, dans l'intérieur, jusqu'à la hauteur de la rue des Vieilles-Audriettes; le général Tallandier y commandait, et devait avoir, outre la garde nationale, quatre bataillons de ligne, un détachement de chasseurs de Vincennes,

de la cavalerie, des gardes municipaux, et deux bouches à feu. Avant de se rendre à son poste, il avait envoyé en vain courir après l'un de ces bataillons qu'on lui avait dit être du côté du faubourg Saint-Honoré.

En passant, il laissa, pour garder la place du Châtelet, le commandant Saint-Hilaire avec un demi-bataillon, et arriva, réduit à un demi-bataillon, à la place de l'Hôtel de Ville. Il y trouva deux bataillons de ligne déjà rendus, ainsi que le reste des troupes.

Dans la soirée, plusieurs patrouilles furent faites et l'on opéra quelques arrestations; il n'y eut du reste rien de sérieux.

Vers une heure et demie, tout étant tranquille, les troupes reçurent l'ordre de rentrer dans leurs casernes et un bataillon seulement resta de garde à l'Hôtel de Ville.

8° La place de la Bastille, dont la circonscription s'étendait aux rues Vieille-du-Temple, des Filles-du-Calvaire, Geoffroy-l'Asnier et aux quais; le général Duhot y prit position avec cinq bataillons de ligne, deux cents chasseurs de Vincennes, deux escadrons de dragons et deux pièces de canon. Il eut dans la soirée à dissiper quelques rassemblements, tout à fait calmes du reste et inoffensifs; la disposition des lieux ne permettait pas de

songer à y établir des barricades et il n'y en eut pas non plus le lendemain ; vers deux heures du matin on fit retirer les troupes.

9° La zone stratégique du Panthéon était formée du onzième et du douzième arrondissement de Paris. Le colonel d'infanterie Duisson y commandait, et avait avec lui un bataillon de ligne ; quelques gardes nationaux de la douzième légion y vinrent, mais uniquement pour chercher à y mettre le désordre ; on fit des patrouilles ; du reste, il ne se passa rien. Les soldats, recevant la pluie, souffrirent beaucoup du froid, et l'on essaya en vain, pour les mettre à couvert, de faire ouvrir le Panthéon. Vers deux heures du matin, tout étant tranquille, un des officiers d'état-major attachés à ce point stratégique, alla demander des instructions à l'état-major général. Il trouva que l'on avait donné l'ordre à toutes les troupes de rentrer dans leurs casernes, et que celles du Panthéon avaient été oubliées. Il rapporta pour ces troupes un ordre semblable.

Le même oubli s'étendit à presque tous les corps d'infanterie et de cavalerie détachés provisoirement. Ils passèrent la nuit dans le lieu où ils se trouvaient, sans bois, sans vivres, sans fourrages pour leurs chevaux, et exposés au froid et à la pluie.

Enfin, il en fut de même d'une partie des troupes venues des localités voisines, et qui n'avaient pas, par conséquent, de casernes dans Paris même : ainsi deux régiments de cavalerie venus de Versailles, passèrent une partie de la nuit dans le Champ-de-Mars, les pieds dans la boue, sans vivres et sans bois. Le général qui les commandait envoya un de ses officiers au général Sébastiani pour lui en demander ; mais le général Sébastiani lui fit répondre de s'adresser à l'intendance.

Ainsi qu'on l'a vu, des projets d'attaque avaient été signalés à l'état-major de la garde nationale contre diverses barrières, et des ordres expédiés en conséquence aux colonels de la banlieue ; ces ordres n'avaient pas été ou n'avaient pu être exécutés ; dans la soirée, une partie des individus qui le matin avaient saccagé les Champs-Élysées, se porta vers la barrière du Roule, s'en empara, pilla les bâtiments de l'octroi et jusqu'aux logements des employés, et y mit le feu. Ils se disposaient à assaillir de même les barrières qui suivent du côté des Batignolles, mais le maire de Batignolles-Monceaux réunit à la hâte quelques gardes nationaux qui, les recevant à coups de fusil, sauvèrent cette barrière et

les barrières voisines; on en fit un certain nombre prisonniers. Un fort détachement de cavalerie, qui avait été envoyé du Carrousel et qui parcourut les boulevards extérieurs, acheva de tout dégager.

Vers deux heures du matin, tous les ordres étant donnés ou présumés tels, les officiers d'état-major furent renvoyés chez eux, avec ordre de revenir le lendemain matin de bonne heure, et l'on ne garda que ceux qui étaient indispensables pour le service : le duc de Nemours et les généraux Jacqueminot et Carbonel allèrent se reposer; le général Sébastiani rentra chez lui rue de Lille. Plus que personne peut-être le général Sébastiani avait été frappé du peu de zèle de la garde nationale à se rendre à l'appel, et, s'il était peu surpris que le général Jacqueminot se fût trompé dans ses prévisions, il en concevait en même temps la plus extrême inquiétude : il savait combien les soldats étaient habitués à ne rien faire qu'avec le concours de la garde nationale, et, à partir de ce moment et plus encore le lendemain, il tomba dans un découragement qui fut visible à tous les yeux.

Le matin de ce jour, mardi 22 février, un officier d'état-major de la garde nationale, qui devait partir dans l'après-midi chargé d'une

mission par le roi, était venu vers dix heures et demie du matin prendre ses derniers ordres, et, lui témoignant des craintes sur la situation, lui avait demandé s'il ne ferait pas bien de différer un peu son départ. Le roi, haussant les épaules, et voyant un peu de poussière sur la table, souffla dessus et lui dit : « Cela ne tiendra pas davantage. Au surplus, vous pouvez très-bien remettre votre départ à demain. »

Pendant que cette conversation avait lieu, le roi vit de sa fenêtre avec une lorgnette la colonne des écoles qui escaladait les grilles et les murailles de la Chambre des députés; il envoya dire de les réprimer et de venir lui rendre compte. Le général Jacqueminot vint en effet quelque temps après, et lui annonça que c'étaient seulement des enfants conduits par quelques étudiants, et que l'approche de faibles détachements avait suffi pour les faire rentrer dans l'ordre; il reproduisit à ce sujet ses témoignages de confiance dans les dispositions de la garde nationale, et répéta que si l'on battait le rappel, il descendrait dans la rue plus de gardes nationaux qu'on n'en voudrait.

Le roi reçut ensuite M. Gavard, graveur du musée de Versailles, qui était venu lui

montrer quelques épreuves de son travail; après s'être occupé de cette petite affaire, il parla de la démonstration des écoles et ajouta : « Ils oublient que depuis longtemps leur gouvernement a abdiqué. »

Vers deux heures et demie, il apprit les premières tentatives de désordre, et sut que le général Jacqueminot se plaignait des lenteurs de Sébastiani. Ces tentatives toutefois ne lui parurent pas suffisantes pour changer les dispositions adoptées, et il envoya le général Dumas, son aide de camp, au ministère de l'Intérieur, pour en parler dans ce sens à M. Duchâtel. M. Guizot, qui était présent, dit : « Je partage complétement l'opinion du roi. »

En revenant aux Tuileries, le général Dumas traversa la place de la Concorde et passa par la rue de Rivoli et la rue Saint-Honoré; il fut assez ému du spectacle qu'il y trouva, et, sur les renseignements qu'il donna au roi, et sur ceux qui arrivèrent en foule de toutes parts, on résolut de donner aux mesures militaires toute leur étendue; on décida de convoquer la garde nationale, et d'envoyer aux généraux et aux troupes l'ordre d'aller occuper leurs points stratégiques.

La nouvelle du peu de zèle de la garde na-

tionale à se rendre à l'appel, contraria vivement le roi. Le soir, un certain nombre de personnes vinrent aux Tuileries et furent admises, notamment le maréchal Bugeaud, l'amiral Mackau, plusieurs ministres, le général Bedeau, etc. Le roi se montra moins disposé que de coutume à soutenir la conversation, non pas cependant qu'il laissât percer ou qu'il éprouvât même aucune inquiétude, et, lorsqu'on voulait parler dans ce sens, il disait : « Bah ! bah ! cela n'a rien de sérieux, j'ai traversé des circonstances bien autrement graves que celles-là. » Aux personnes de son intimité, il ajoutait qu'en définitive le ministère seul était en jeu, et il citait à ce sujet ce qui s'était passé dans l'après-midi devant la grille de la rue de l'Échelle.

Les événements du jour servaient naturellement de texte aux conversations particulières qui se tenaient dans les différents points du salon, et l'on y discutait notamment la conduite à tenir dans des circonstances telles que celles qui s'étaient présentées. Le duc de Montpensier disait qu'il fallait mettre une extrême modération au début des émeutes, surtout lorsque le peuple n'avait pas d'armes, et le général Bedeau appuyait son opinion : d'autres personnes

soutenaient qu'il fallait, dès le commencement, réprimer les émeutes avec la plus grande énergie.

Le soir de ce jour fut prise une résolution qui, conçue uniquement pour assurer le progrès déjà obtenu d'une réforme légale et sans aucune intention révolutionnaire, produisit néanmoins dans ce dernier sens de graves résultats. Le comité central électoral continuait à se réunir en dehors du comité du banquet et de la réunion des députés place de la Madeleine, et se contentait d'appuyer leur action; on y fit observer que beaucoup de gardes nationaux, partisans de la réforme, avaient annoncé le dessein de ne pas se rendre à l'appel, ne voulant pas, disaient-ils, soutenir le ministère Guizot; on ajouta qu'en agissant ainsi, ils laissaient le champ libre aux conservateurs, et qu'en définitive le ministère Guizot se trouverait consolidé par la démonstration même que l'opposition avait préparée contre lui; en conséquence, il fut résolu que, profitant des nombreuses relations établies dès longtemps dans tous les quartiers de Paris et dans la banlieue, on engagerait les gardes nationaux réformistes à prendre les armes et à s'interposer entre les soldats et le peuple. Le mot d'ordre fut transmis dans

ce sens à tous les correspondants du comité.

Des personnes éclairées ont attribué à cette résolution une très-grande influence; dans tous les cas, elle prouve qu'on est bien souvent exposé en politique à se méprendre sur la portée et les conséquences des mesures qu'on a proposées, et en effet, les membres du comité central électoral, tout en désirant sincèrement et ardemment la réforme, étaient loin de vouloir arriver à une révolution.

Suivant le plan concerté la veille, les chefs et les affiliés des sociétés secrètes s'étaient mêlés aux groupes sur les boulevards et dans les Champs-Élysées, se tenant en expectative, mais cherchant en même temps à exciter le peuple; ils avaient été secondés à cet égard par ces gamins de Paris pour qui toute destruction est un jeu et tout désordre un amusement; un peu plus tard, ils avaient contribué à commencer des barricades et à piller des boutiques d'armuriers; ils ne pouvaient pas se dissimuler toutefois qu'ils devaient uniquement à la tolérance dont on usait à leur égard, d'avoir pu se livrer sans obstacle à tous ces actes, et qu'il eût été facile de les réprimer; plusieurs d'en-

tre eux s'étant rencontrés à la chute du jour dans la rue Saint-Honoré, M. Caussidière, qui était du nombre, leur dit: « Tout cela n'est pas clair, il y a du monde et voilà tout, nous ne sommes pas en mesure; c'est une belle manifestation, mais on n'ira pas jusqu'aux coups de fusil; » telle était également à la *Réforme* l'opinion des fortes têtes du parti, MM. Flocon, Ledru-Rollin, Louis Blanc qui persistèrent dans leur pensée de la veille; tous trois du reste craignaient d'être arrêtés et prirent la précaution de se cacher.

Le soir une réunion assez nombreuse eut lieu sous la colonnade du Palais-Royal, du côté du passage Radziwill; les galeries étaient désertes et l'on pouvait s'y entretenir à l'aise; aucun moyen d'action ne fut proposé, aucune idée ne fut émise, et l'on se borna à convenir que le lendemain, dans le cas d'une nouvelle descente des faubourgs dont on était fort en doute, les sociétés secrètes se réuniraient sur le boulevard Saint-Martin.

En résumé, à la fin de cette journée du mardi 22 février, l'état de choses était celui ci: bien qu'aucun événement grave ne fût survenu, cependant l'autorité avait été complétement méconnue, la rébellion contre elle

avait été ouverte; le gouvernement, en faisant disparaître les sergents de ville, avait déclaré que les moyens ordinaires de la police ne suffisaient plus, et cependant aucune mesure extraordinaire et énergique n'avait été prise; une colonne d'étudiants avait parcouru la ville en proférant des cris hostiles au gouvernement, et sans qu'on tentât même de l'arrêter; non-seulement des barricades avaient été commencées, mais on les avait commencées sous les yeux mêmes des soldats et comme une chose toute simple et toute naturelle; les gardes municipaux avaient été insultés, blessés même à coups de pierre; lorsque les troupes avaient été mêlées à la garde municipale, on avait crié : *Vive la troupe!* afin de pouvoir crier plus fort : *A bas les gardes municipaux!* là où elles étaient seules, elles n'avaient pas été respectées comme elles doivent l'être, comme doit l'être le signe de l'ordre et de la défense des lois, et sur bien des points elles avaient été en butte à toutes sortes d'injures. Les insurgés n'avaient pas d'armes, il est vrai, et c'était là un point important; mais ils avaient pillé pour s'en procurer des boutiques d'armuriers.

Pendant l'après-midi et la soirée, le dés-

ordre du commandement avait été complet et frappait dès le premier abord les yeux les moins exercés; on n'était pas décidé sur ce que l'on voulait faire, on ne savait pas si la répression devait être plus ou moins prompte et énergique; de tous les points où il était survenu quelque embarras, à la porte Saint-Denis, à la pointe Saint-Eustache, à la place des Victoires, les généraux faisaient demander des instructions, et les officiers qu'ils envoyaient revenaient sans avoir pu obtenir aucune réponse positive, ou bien encore, après les avoir fait attendre un temps plus ou moins long, on leur disait de faire pour le mieux. On n'avait pas su dans la soirée réparer le désordre causé par les détachements provisoires enlevés au hasard aux divers régiments, et, presque tous les généraux ayant réclamé des renforts, on en avait envoyé, non pas à ceux qui en avaient le plus besoin, mais à ceux qui en avaient demandé les premiers.

La réunion au Carrousel des deux généraux Sébastiani et Jacqueminot, loin d'accroître l'unité et l'impulsion, l'avait au contraire diminuée, car ces deux généraux y avaient apporté leurs rivalités et leurs amours-propres; et enfin la présence du duc de Nemours avait

achevé l'embarras du commandement. Le roi n'avait pas voulu investir le duc de Nemours du commandement général ; il lui avait au contraire donné pour instruction expresse et qu'il lui faisait souvent renouveler, de ne donner aucun ordre personnel, de faire tout passer par les généraux Jacqueminot et Sébastiani. Si, contre ses espérances, une lutte violente était inévitable, il ne voulait pas mettre le résultat de cette lutte et le sang qui pourrait être versé entre une partie de la population de Paris et le régent futur.

Ce commandement qu'il n'avait pas officiellement, le duc de Nemours aurait pu l'exercer de fait, mais un semblable rôle n'était pas dans son caractère. A d'incontestables qualités le duc de Nemours joint un défaut complet d'élan et d'initiative. Sa froideur que l'on a prise pour de la morgue quoiqu'elle en soit très-éloignée, l'avait rendu depuis longtemps très-impopulaire, et, plus que jamais dans les circonstances actuelles, elle avait pour inconvénient de répandre autour de lui le découragement, quand il aurait fallu y faire naître un redoublement de force et d'énergie. Faute d'être un chef réel, sa présence à l'état-major aboutis-

sait à ôter de l'autorité aux deux généraux sans en prendre pour lui-même. Enfin l'incertitude de sa position entravait continuellement le service, car, parmi les officiers de l'état-major ou ceux qui étaient envoyés au Carrousel, les uns, par respect, n'osaient pas s'adresser au prince, et, par le même sentiment de respect, d'autres n'osaient s'adresser qu'à lui.

Quelques jours auparavant, le plan des points et des zones stratégiques avait été, d'après l'ordre du gouvernement, soumis par le général Sébastiani au maréchal Bugeaud. Le maréchal l'avait approuvé dans sa partie matérielle; « mais, avait-il dit, il s'agit maintenant de l'application. » Le maréchal était trop homme de guerre et avait trop d'expérience pour ne pas savoir que le plan le mieux étudié ne prend sa véritable valeur que par l'exécution; les instructions peuvent bien indiquer à l'avance le lieu de réunion, la marche et la disposition des troupes; mais ce que les troupes auront à faire ensuite dépend évidemment des circonstances, et l'autorité supérieure doit intervenir alors, sinon pour tout décider, ce qui est impossible, du moins pour donner l'esprit général de la conduite à suivre.

Revenu depuis peu d'Afrique, le maréchal ne pouvait connaître le personnel des corps employés à Paris, et par conséquent il n'avait pas pu remarquer que les généraux commandant les points stratégiques et même les colonels des régiments qui y étaient employés, avaient sous leurs ordres, les jours d'émeute, des troupes autres que celles qu'ils commandaient habituellement; il n'aurait pas manqué de blâmer énergiquement une semblable disposition tout à fait contraire à sa manière de voir. Enfin, il n'avait pas pu dire au général Sébastiani que les chefs actuels de la garde nationale et des troupes lui paraissaient tout à fait au-dessous d'une semblable mission.

Il y a deux espèces de modération : celle qui vient du calcul et derrière laquelle on sent la force et l'énergie, celle-là impose; il y a une autre sorte de modération qui tient ou qui paraît tenir de la faiblesse, qui naît de l'imprévoyance, de l'incapacité, de l'ineptie du commandement; celle-là encourage les attaques et les mauvaises passions. Le mardi 22 février, il n'y avait rien eu de véritablement grave; mais personne ne pouvait se dire que si les mêmes atteintes à l'autorité publique se reproduisaient le lende-

main, elles seraient mieux réprimées, que les mêmes causes subsistant encore ne devraient pas amener les mêmes effets ; aussi les rapports de la police de ce jour semblaient-ils résumer parfaitement la situation quand ils disaient : « Espérons que la journée de demain se passera sans trouble ; nous ne l'espérons guère. »

MERCREDI 23 FÉVRIER.

§ I. Occupation des points stratégiques. — Attitude de la garde nationale. — Cris de *Vive la réforme.* — Pétitions. — Changement de ministère. — Séance de la Chambre des députés.

La nuit du mardi au mercredi fut tranquille; le matin, la circulation recommença sur les boulevards et dans les rues, et, comme la veille, il se forma beaucoup de groupes criant : *A bas Guizot! Vive la réforme!* Ces groupes étaient surtout nombreux et animés à mesure qu'on s'éloignait de la place de la Madeleine. Pendant la journée, le temps fut couvert et la pluie tomba à diverses reprises.

Le rappel ayant été battu dans toutes les légions, les gardes nationaux de la première légion se rendirent assez exactement à leurs lieux de réunion; une petite partie seulement fit entendre des cris, et le reste ne son-

geait qu'à maintenir l'ordre. Les gardes nationaux réformistes étaient plus nombreux et plus ardents dans la seconde légion, et plus encore dans la troisième; dans cette dernière légion même, ils furent presque les seuls à se rendre à l'appel : le mot d'ordre donné la veille avait produit son effet.

Pour ce qui est des autres légions de la rive droite de la Seine, les gardes nationaux restèrent en général chez eux; parmi ceux qui se mirent sous les armes, un certain nombre, non-seulement crièrent : *Vive la réforme!* mais voulurent se joindre au peuple et demandèrent dans ce but des cartouches.

Sur la rive gauche de la Seine, une partie de la dixième légion refusa d'écouter les représentations que son colonel voulut faire sur ses cris; la onzième, quoique très-prononcée contre le ministère, resta assez calme, et enfin, dans la douzième légion, il n'y eut à se rendre à l'appel qu'un très-petit nombre de gardes nationaux qui cherchèrent à mettre le désordre.

Dans presque toutes les légions, les compagnies de voltigeurs étaient celles qui se faisaient le plus remarquer par leur ardeur bruyante en faveur de la réforme et contre le ministère.

Les troupes, suivant l'ordre qu'on leur en avait donné la veille en les congédiant, reprirent, entre neuf et dix heures du matin, leurs positions stratégiques; la plupart des emplacements étaient déjà occupés par la foule, et il fallut les faire évacuer; cette opération se fit, du reste, sans aucune espèce de résistance ni même de mauvaise volonté; seulement, partout où la garde municipale se trouvait mêlée à la troupe, on continuait de crier : *Vive la ligne! A bas les gardes municipaux!*

La garde nationale n'étant venue presque sur aucune zone stratégique, les commandants de ces zones, privés à la fois et de son concours matériel et de l'influence morale qu'on attachait à sa présence, demandèrent de toutes parts à l'autorité militaire des renforts. Déjà, pendant la nuit, on avait fait venir toutes les troupes à portée de Paris, et l'on s'en servit pour cet objet; mais, comme ces troupes n'étaient pas encore en assez grande quantité pour satisfaire à toutes les demandes, le roi fit dire par l'un de ses aides de camp à M. Duchâtel d'appeler toutes celles qui se trouvaient sur les lignes de chemins de fer et dont il était possible de disposer; l'insuffisance de l'effectif se fai-

sait sentir. Ces troupes, du reste, n'arrivèrent que le lendemain matin au moment de l'abdication et du départ du roi, et leur déplacement ne servit qu'à les faire désarmer.

A mesure que la matinée s'avançait, l'agitation s'accrut par son impulsion même; dans les groupes qui se formaient, et à la différence de la veille, on remarquait un certain nombre d'hommes armés, les uns cachant leurs armes sous leurs blouses, les autres ne prenant pas la peine de les dissimuler; les hommes du peuple et les membres des sociétés secrètes qui avaient commencé, comme on l'a vu, la veille, à s'en procurer en pillant les boutiques d'armuriers, avaient continué pendant la nuit: d'une part, malgré le soin qu'on avait pris de replier en général les petits postes, plusieurs avaient été surpris et désarmés, ceux notamment placés aux diverses barrières; de l'autre, on avait pénétré dans un assez grand nombre de maisons, et contraint les personnes qui possédaient des armes à les livrer; il en avait été ainsi principalement dans les quartiers du centre de la ville, et, le matin, on pouvait lire sur les portes ces mots écrits avec de la craie : *Armes livrées !* On s'était occupé aussi,

pendant la nuit, de fondre des balles et de fabriquer des cartouches.

Comme les esprits étaient surtout animés contre la garde municipale, c'était surtout contre elle qu'on faisait usage de ces armes et de ces munitions ; sur beaucoup de points, sa présence provoquait des décharges; on avait soin, au surplus, de tirer sur elle à distance, soit des rues latérales, soit des fenêtres des maisons, et de prendre aussitôt la fuite.

Le reste des troupes était en général à l'abri de ces attaques : ordinairement les rassemblements qui se formaient autour d'elles se bornaient à les insulter et se dispersaient à la moindre sommation, sauf, il est vrai, à se reformer immédiatement; les barricades que l'on commençait à élever n'étaient pas défendues, on se retirait devant les troupes qui les détruisaient sans obstacle, mais, aussitôt après leur départ, on venait les rétablir.

Les soldats s'impatientaient et se fatiguaient de ces petits mouvements, et souvent, d'un autre côté, on renonçait à s'y engager; leur multiplicité ne permettait d'employer que peu de monde sur chaque point, et l'on craignait alors de se trouver trop peu en force. Quand les cris devenaient trop insultants et les obsessions

trop grandes, on arrêtait quelques individus que l'on déposait dans les postes les plus voisins. Parfois, loin de se livrer à des attaques, les hommes du peuple ou des individus qui en avaient pris le costume s'approchaient des soldats, s'efforçant de fraterniser avec eux et leur disaient que sans doute ils ne tireraient pas sur leurs frères ; les officiers étaient obligés de les écarter. Les troupes se montraient du reste ce qu'elles ont été pendant tout le cours des journées de Février, très-calmes et très-modérées et en même temps parfaitement disposées à agir dans l'occasion.

Le seul point où il y ait eu pendant la matinée quelques collisions sérieuses, et où des barricades aient été défendues quoique sans opiniâtreté, fut le quartier des halles, centre ordinaire des insurrections parisiennes.

Dans la prévision qu'il en pourrait être ainsi, on avait ajouté aux troupes envoyées sur ce point une compagnie de sapeurs du génie et deux pièces de canon; vers onze heures et demie, des gens embusqués tirèrent sur les soldats placés dans la rue Aubry-le-Boucher, en tuèrent ou blessèrent plusieurs, et se réfugièrent derrière une barricade construite dans la rue des Lombards; le général Sainte-Aldegonde donna l'ordre à deux com-

pagnies de ligne d'enlever cette barricade, et elle fut enlevée en effet après qu'on eut essuyé encore une trentaine de coups de fusil. Un soldat y fut tué.

Peu d'instants après, le général ayant demandé où était un bataillon qu'il désigna, on lui répondit que ce bataillon venait d'être emmené par le général..... aide de camp du roi. Craignant alors d'être trop faible, le général Sainte-Aldegonde envoya, à l'état-major, un officier chargé d'exposer le fait et de demander un autre bataillon; l'officier parla au duc de Nemours, et, quand il nomma l'aide de camp du roi, le prince se mit fort en colère et dit : « Voilà la seconde fois que..... nous joue ce tour-là; je m'en plaindrai au roi. » Il promit du reste à l'officier un autre bataillon.

A ce moment, le général Perrot, commandant de la place de Paris, partait pour faire une tournée dans les principaux postes, et le duc de Nemours le chargea d'aller en premier lieu conduire à la pointe Saint-Eustache le bataillon qu'il y destinait. Le général Perrot s'y rendit en effet. Depuis que la barricade de la rue des Lombards avait été prise, d'autres s'étaient formées dans le voisinage des halles; mais le général Sainte-Aldegonde se trou-

vant trop faible, ne les avait pas attaquées, ni même fait reconnaître; aussi, le général Perrot lui ayant demandé si la route était libre jusqu'à l'Hôtel de Ville, il répondit affirmativement; à peine cependant le général Perrot fut-il arrivé à quelque distance avec les quatre officiers et les quatre ordonnances qui l'accompagnaient, qu'une barricade l'arrêta; il envoya aussitôt chercher à la pointe Saint-Eustache deux compagnies, et fit enlever et détruire la barricade; quelques hommes furent encore blessés, surtout de coups de fusil tirés des rues latérales et des croisées.

Le général Perrot continua sa marche; en revenant, vers une heure et demie, de la place de la Bastille vers la porte Saint-Denis, il aperçut, rue de l'Oseille, une barricade que l'on construisait, et, à très-peu de distance, un peloton d'infanterie et quelques cavaliers; il les prit avec lui, les lança et enleva la barricade qu'il fit défaire, puis une seconde, puis une troisième; et comme il vit ensuite qu'on les recommençait et qu'on semblait vouloir l'enfermer, il envoya demander au général Duhot, place de la Bastille, ses deux pièces d'artillerie, et fit tirer deux coups de canon à boulet. A l'instant, non-seulement la rue de l'Oseille, mais toutes les rues voi-

sines et même une grande longueur de boulevart se trouvèrent évacuées; ce furent là du reste les seuls coups de canon tirés pendant le cours des journées de février.

De même qu'à la pointe Saint-Eustache, il y eut, dans la matinée, à la place du Châtelet plusieurs embuscades d'individus qui, cachés au coin d'une rue ou derrière une barricade, tiraient sur les soldats, puis couraient au coin d'une autre rue recommencer la même manœuvre; ils grossissaient ainsi en apparence leur nombre. Quand on voulait les poursuivre, ils disparaissaient dans l'une des maisons où ils avaient des intelligences ; les soldats étaient irrités de ces attaques auxquelles il leur était impossible de répondre; vers midi et demi, le chef de bataillon Saint-Hilaire, commandant la place du Châtelet, fut tué à l'entrée de la rue des Écrivains, au moment où, accompagné d'un chef de bataillon de la quatrième légion, il s'avançait pour reconnaître une embuscade d'où l'on tirait ainsi sur ses soldats. Cette mort produisit sur l'opinion publique une vive impression.

A l'état-major général, le désordre et l'anarchie de commandement étaient les mêmes que la veille ; on vient d'en voir la preuve dans

ce qui s'était passé pour le bataillon de la pointe Saint-Eustache et il y en avait une multitude d'autres; sans cesse on faisait partir des troupes dans toutes les directions, suivant les avis plus ou moins fondés que l'on recevait que telle barrière, telle prison, tel établissement d'utilité publique étaient menacés; les bataillons et les escadrons des régiments, et jusqu'aux compagnies, étaient fractionnés, et l'on ne savait même plus où se trouvaient les divers détachements. On renforçait et l'on dégarnissait les points stratégiques en quelque sorte au hasard; et non-seulement les généraux et les officiers supérieurs avaient sous leurs ordres des soldats autres que ceux qu'ils commandaient habituellement, mais ils en changèrent encore continuellement pendant le cours de la journée. Enfin, pour donner une idée de la manière dont les affaires étaient conduites, la garde municipale, ce corps composé avec tant de soin, que l'on avait doublé après l'insurrection de 1839 dans la prévision de ce qui arrivait en ce moment, restait absolument sans direction; ordinairement il recevait les ordres du préfet de police, mais, depuis que tous les pouvoirs militaires étaient concentrés à l'état-major général, le préfet de

police avait cessé de lui en donner, et, à l'état-major général, on oubliait les gardes municipaux.

La plus grande difficulté était dans l'attitude de la garde nationale, surtout avec l'importance qu'on lui avait donnée depuis dix-huit ans; un très-grand nombre de gardes nationaux ne s'étaient point rendus à l'appel, et de plus, la plupart de ceux qui étaient venus manifestaient leur opinion par des cris : *A bas Guizot! Vive la réforme!* Leurs chefs avaient été fort embarrassés; ils n'avaient point osé les envoyer sur les points stratégiques, de peur de produire sur l'esprit des soldats une impression contraire à celle que l'on désirait; ils les avaient gardés dans les mairies et dans leurs lieux particuliers de réunion et avaient cherché à les occuper par des patrouilles; mais là s'étaient rencontrés d'autres inconvénients; lorsqu'ils restaient renfermés, les diversités d'opinions engendraient entre eux des querelles, et, quand on les employait à des patrouilles, leurs cris, en passant dans les rues, encourageaient d'autant plus le peuple à crier comme eux.

C'est ainsi que, dans la cour de l'Opéra, les compagnies d'un bataillon de la seconde

légion qui y étaient stationnées, furent au moment d'en venir aux mains, et que des détachements de la seconde et de la troisième légion, en passant, vers une heure de l'après-midi, sur le boulevard, crièrent : *A bas Guizot ! Vive la réforme !* d'autres firent entendre le même cri sur la place Vendôme, dans la rue Saint-Honoré, dans la rue de Rivoli, jusque sous les fenêtres du château des Tuileries, d'autres enfin, postés sur la place du Palais-Bourbon pour garder la Chambre, accueillirent par ce cri l'entrée et la sortie des députés.

Comme en France les plaisanteries viennent toujours se mêler aux choses les plus sérieuses, à des gardes nationaux qui sur le boulevard criaient avec enthousiasme : *Vive la réforme !* des gens du peuple répondirent : *Vive la réforme de la garde nationale !*

Les gardes nationaux réformistes de plusieurs légions commencèrent en outre à rédiger des pétitions et à les signer sur les caisses mêmes des tambours ; ils se proposaient d'envoyer des délégués sans armes les porter, soit aux Tuileries, soit à la Chambre ; les officiers supérieurs et les autres gardes nationaux eurent beaucoup

de peine à leur faire comprendre l'illégalité de ces pétitions ainsi faites par des hommes armés; et même, dans la quatrième légion, les représentations énergiques du colonel et des chefs de bataillon ne purent empêcher deux ou trois cents gardes nationaux d'aller, de concert avec M. Crémieux, lui remettre à la Chambre une pétition.

Vers deux heures et demie, on put voir ces gardes nationaux se dirigeant du côté du palais Bourbon par le quai qui longe la terrasse du bord de l'eau, et arrivant au pont de la Concorde. Ils étaient suivis d'un grand concours de personnes, bourgeois et gens du peuple, au nombre de mille ou douze cents : des espèces de chefs, auxquels ils obéissaient, maintenaient l'ordre, et empêchèrent par exemple sous les fenêtres du palais des Tuileries toute manifestation. A l'entrée du pont de la Concorde, les gardes nationaux en armes de la dixième légion qui gardaient la Chambre, les arrêtèrent. MM. Crémieux, Marie, Beaumont (de la Somme) vinrent recevoir la pétition, et leur adressèrent des allocutions dans lesquelles ils leur recommandaient la modération, le calme et le respect de la légalité.

La place des Petits-Pères, qui touche à la

place des Victoires et qui appartenait comme on l'a vu au même point stratégique, était le lieu ordinaire de réunion d'une partie de la troisième légion; les gardes nationaux réformistes de cette légion, qui étaient très-nombreux, étant venus dès le matin et ayant crié *A bas Guizot! Vive la réforme!* le peuple les imita et forma tout à l'entour des deux places de nombreux rassemblements; le général Friant, qui commandait à la place des Victoires, voulut au moins maintenir la circulation, et envoya des cuirassiers pour dissiper les groupes; mais les cuirassiers furent insultés et, comme ils voulaient poursuivre les assaillants, les gardes nationaux prirent ces derniers sous leur protection; le bruit se répandit qu'ils étaient allés jusqu'à croiser la baïonnette contre les cuirassiers pour les arrêter.

Ces dispositions et ces actes de la garde nationale furent exploités avec habileté : des hommes appartenant soit au *National*, soit à la *Réforme*, MM. Caussidière, Dornès, Baune, Grandmenil, Étienne et Emmanuel Arago, allèrent dans chaque légion raconter et dénaturer ce qui s'était passé dans les autres légions : il y eut un moment où, par suite de la marche accidentelle d'un bataillon

de la deuxième légion dans la direction du château des Tuileries, ils répandirent le bruit que plusieurs légions allaient aux Tuileries en masse exiger la réforme.

Les hommes du *National* se composaient alors de différents degrés d'opinions politiques : la majeure partie et notamment les principaux, MM. Marie et Garnier-Pagès, étaient opposés aux moyens violents et tenaient à rester dans les termes de la légalité; c'était là ce qui les avait mis en relation intime avec M. Barrot, et, depuis plusieurs mois, ils imprimaient dans ce sens, au journal, sa direction, mais il y avait aussi au *National* des hommes, comme MM. Dornès et Emmanuel Arago, qui ne répugnaient à aucun moyen. Ceux-là s'entendaient aisément avec les hommes de la *Réforme* et étaient restés avec eux en relation personnelle, malgré les brouilleries et la polémique des deux journaux. Quant à M. Marrast, l'irrésolution et la timidité de son caractère le rapprochaient des premiers, et la tournure de son esprit, porté à la violence, le faisait pencher pour les seconds. Du reste une démonstration un peu vive en faveur de la *Réforme* ne sortait pas trop des limites que l'opposition Barrot s'était tracées.

Un autre mesure fut également prise en commun, ce fut celle de se procurer des vêtements de gardes nationaux pour en habiller des hommes affidés; cette invention n'eut pas d'aussi grands résultats que quelques personnes l'ont supposé; ces faux gardes nationaux ne furent pas assez nombreux pour pouvoir rien faire comme corps de garde nationale; mais, dans l'après-midi et le soir, ils se mêlèrent individuellement aux groupes répandus sur les boulevards et dans les rues, et leur exemple, qu'on attribuait à de vrais gardes nationaux, encouragea les gens égarés et augmenta leurs dispositions à l'entraînement.

Vers dix heures et demie du matin, MM. Guizot, Duchâtel et Hébert s'étaient réunis au ministère de l'Intérieur avec le préfet de police, afin de discuter s'il y avait lieu d'arrêter les chefs du parti insurrectionnel de la *Réforme* et des sociétés secrètes; il n'était pas douteux qu'ils ne fussent en état de complot, et la police avait le compte rendu détaillé de leur délibération du lundi soir. Les arrestations furent décidées en principe, et, après quelque discussion sur les noms, on dressa une liste de personnes contre lesquelles devaient être décer-

nés des mandats d'amener. M. Duchâtel s'en chargea; toutefois, par un motif ou par un autre, il ne donna aucun ordre à cet égard, et les arrestations ne furent pas effectuées.

Toute la matinée, le roi avait reçu des rapports sur l'attitude de la garde nationale, et il avait lui-même entendu, dans la rue de Rivoli, les cris *A bas Guizot! Vive la réforme!* poussés par un bataillon de la deuxième légion. Les colonels et officiers supérieurs de plusieurs légions, qui déjà, les jours précédents, avaient averti sans résultat le général Jacqueminot, étaient venus trouver le duc de Nemours et le duc de Montpensier, et leur avaient déclaré, avec toute l'insistance possible, qu'ils ne voyaient d'autre moyen de se concilier la garde nationale et d'assurer le maintien de l'ordre, que d'accorder ce qui était demandé, c'est-à-dire le renvoi du ministère et la réforme. Ces discours furent rapportés au roi; le roi les regardait comme fort exagérés, néanmoins il fut ébranlé dans sa résolution absolue de garder son ministère, et devint accessible à des représentations qu'il avait jusque-là repoussées sans vouloir les écouter; « entre nous, avait-il dit quelque temps auparavant à M. Guizot, c'est à la vie et à la mort. »

La reine surtout devint inquiète ; très-charitable, aimée et respectée de tous, elle avait reçu depuis quelques jours divers avis sur les dangers de la situation ; elle engagea le roi à changer son cabinet, et son opinion à cet égard avait d'autant plus de poids qu'elle avait toujours manifesté pour le cabinet en général et pour M. Guizot en particulier les dispositions les plus favorables; le duc de Montpensier ne cessait d'agir dans le même sens, et, dans la matinée, M. Dupin était venu voir le roi et l'avait entretenu de la nécessité de calmer les esprits par un changement de ministère.

Quoi qu'il en soit, M. Duchâtel étant aux Tuileries vers une heure et demie, le roi lui dit : « Je suis vieux, je veux finir mes jours en paix, je ne veux plus de coups de fusil, il faut que le ministère s'arrange pour qu'il n'y en ait pas ; au surplus, voyez la reine. » M. Duchâtel entra en effet chez la reine qu'il trouva avec le duc de Montpensier ; la reine lui exprima d'abord tous les sentiments de reconnaissance dont le roi et elle étaient pénétrés pour les services que le ministère leur avait rendus ; mais elle ajouta que les circonstances étaient bien graves, les partis bien animés, que M. Guizot ne pouvait se dissi-

muler son impopularité, et qu'enfin le ministère aurait peut-être un nouveau service à rendre au roi en se retirant. »

M. Duchâtel courut à la Chambre où se trouvait déjà M. Guizot, le fit appeler dans l'un des couloirs, et lui dit : « Le roi se démanche à notre égard, la reine, si bienveillante pour nous, nous abandonne, et, quant au duc de Montpensier, il semble qu'il ne puisse pas voir sonner trop tôt la belle heure de notre départ ; il faut que vous veniez à l'instant au château. » Ils s'y rendirent donc ; le roi apprit à M. Guizot, qui les ignorait, les dernières nouvelles de la garde nationale, les pétitions rédigées et signées sur les caisses des tambours, les baïonnettes croisées contre les troupes à la place des Petits-Pères, et ajouta qu'on parlait de se rendre en masse aux Tuileries pour exiger la réforme : « Que pouvez-vous faire pour empêcher une semblable démarche ? » demanda le roi à M. Guizot. « Sire, le seul moyen régulier serait de licencier la garde nationale, et il nous est impossible de l'employer. Nous ne pouvons pas non plus accorder la réforme. — Mais, dit le roi, vous ne pouvez donc rien à la situation ? » M. Guizot répondit que c'était donner trop

de portée à ses paroles, et il combattit comme exagérées les appréhensions du roi; le roi insista de son côté sur ce que le cabinet ne pouvait rien faire, et enfin le résultat de cette conservation, qui fut assez longue et assez embarrassée, fut que le roi dit qu'il allait mander près de lui M. Molé.

A ce moment, M. de Salvandy vint avertir que la demande d'interpeller le ministère sur la situation avait été faite à la Chambre, et que l'on s'impatientait de ne pas voir arriver MM. Guizot et Duchâtel. Ils prièrent alors le roi de leur permettre de s'y rendre. « Mais que répondrez-vous aux interpellations?» demanda le roi à M. Guizot. « Sire, le fait tel que le roi lui-même vient de l'énoncer, qu'il a fait appeler près de lui M. le comte Molé. »

Dès le matin, comme la veille, un grand nombre de députés étaient venus à la Chambre, soit pour les travaux des commissions, soit pour y chercher des nouvelles; on y apprit successivement que les gardes nationaux s'étaient peu rendus à l'appel, qu'ils avaient crié *Vive la réforme;* que d'un autre côté, des coups de fusil avaient été échangés dans le voisinage des halles, et que des soldats et quelques hommes du peuple avaient

été tués ou blessés ; on crut même entendre le canon, qui était en effet celui de la rue de l'Oseille.

Ces faits et les conjectures auxquelles on se livrait causèrent dans les esprits une vive émotion ; on parla à des membres du gouvernement, qui se montrèrent fort rassurés, et dirent qu'on avait fort exagéré les faits relatifs à la garde nationale.

Un député était plus inquiet que tous les autres, c'était le maréchal Bugeaud.

La séance ayant été ouverte à une heure, les députés prirent leur place avec assez de calme, et un des aides de camp du roi put lui faire dire que la Chambre avait une bonne attitude ; la séance fut du reste suspendue de fait jusqu'à deux heures et demie. Pendant cet intervalle, les députés de la Seine s'étaient réunis dans un bureau, et avaient chargé l'un d'entre eux, M. Vavin, d'adresser des interpellations au ministère sur l'état de Paris. Vers deux heures et demie, M. Vavin monta à la tribune et en demanda à la Chambre l'autorisation ; le garde des sceaux, M. Hébert, lui demanda de différer quelques instants, attendu que MM. Guizot et Duchâtel étaient retenus au dehors par les soins que réclamait la situation ; c'était alors

que M. de Salvandy s'était rendu aux Tuileries.

M. Guizot étant arrivé à la Chambre à trois heures un quart, M. Vavin, prenant la parole, demanda des explications au ministère sur l'absence de la garde nationale: « La garde nationale, dit-il, n'a été convoquée qu'hier soir à cinq heures; des collisions funestes ont eu lieu, et nous n'aurions pas peut-être à les déplorer, si, dès le commencement des troubles, on avait vu dans les rues et sur les places cette milice citoyenne qui a pour devise : ordre public et liberté. »

M. Guizot monta à la tribune. « Je crois, dit-il, qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public ni à propos pour la Chambre, d'entrer dans aucun débat sur les interpellations de l'honorable M. Vavin; le roi vient en ce moment d'appeler M. le comte Molé pour le charger de composer un nouveau cabinet; tant que le cabinet actuel restera aux affaires, il maintiendra ou rétablira l'ordre et fera respecter les lois, selon sa conscience, comme il l'a fait jusqu'à présent. »

Ces paroles de M. Guizot furent interrompues et accueillies, du côté de la gauche par des applaudissements, du côté de la majorité

par des expressions de mécontentement et de colère; quelques voix firent entendre ces mots : C'est une lâcheté ! A peine M. Guizot était-il descendu de la tribune qu'une foule de députés conservateurs se pressèrent dans l'hémicycle, et, s'approchant de lui et de ses collègues, leur demandèrent les motifs de cette brusque retraite en face de l'émeute. « Nous ne nous retirons pas, nous sommes renvoyés, » dit M. Guizot. Des groupes animés se formèrent en même temps dans toutes les parties de la salle.

Le calme étant un peu rétabli, des membres de la majorité demandèrent la clôture de la séance, afin que l'on pût se rendre aux Tuileries; M. Sauzet, président, dit qu'il fallait auparavant fixer l'ordre du jour du lendemain; cet ordre du jour portait la discussion dans les bureaux de la proposition de mise en accusation du ministère, et M. Sauzet déclara que les auteurs de la proposition demandaient son ajournement.

A ce moment, M. Crémieux monta à la tribune et dit « qu'il venait déposer sur le bureau du président une pétition de citoyens (il évita de dire de gardes nationaux) du quatrième arrondissement en faveur de la réforme, pétition que quelques-uns de ses col-

lègues et lui étaient allés recevoir. » L'émotion s'accrut encore par ces paroles, et l'on s'écria que c'était de la violence.

La question de l'ordre du jour étant revenue, M. Dupin appuya l'ajournement, faisant observer que dans de pareilles circonstances le calme était surtout nécessaire, et que la discussion sur un sujet aussi délicat ne pouvait que l'altérer; mais M. Guizot insista avec vivacité pour que l'ordre du jour fût maintenu ; on alla aux voix et il fut maintenu en effet.

En cette occasion, beaucoup de conservateurs votèrent à regret pour le ministère; ils apportèrent dans ce vote la même condescendance qu'ils avaient mise depuis un certain temps dans leur conduite à son égard : ils regardaient son maintien comme dangereux, ils désiraient le voir se retirer, ils lui en donnaient le conseil, et ne pouvaient se décider à se séparer de lui.

La séance fut levée à quatre heures. Les députés sortirent par groupes tumultueux, s'entretenant des conséquences probables de la déclaration de M. Guizot et de la formation d'un nouveau cabinet; les membres de l'opposition prononçaient avec des rires ironiques le nom de M. Molé. Interrogé à ce

moment, et avec cette franchise que se doivent entre eux des hommes politiques d'un rang élevé, par l'un de ceux qui pouvaient être appelés à lui succéder, sur l'état véritable de la capitale, M. Duchâtel lui répondit : « Je suis tranquille, je suis maître de Paris. »

SUITE DU MERCREDI 23 FÉVRIER.

Effet produit par la nouvelle du changement de ministère. — Les gardes municipaux du magasin d'armes de Lepage. — Événement du boulevard des Capucines. — Ses conséquences.

En même temps que le roi faisait appeler M. Molé, et que M. Guizot le déclarait à la Chambre, la nouvelle en avait été annoncée, soit aux Tuileries, soit à l'état-major général, et des officiers avaient été chargés de parcourir toutes les mairies, tous les emplacements de troupes, tous les lieux publics, afin de la répandre dans tout Paris.

Parmi les hommes mêmes qui étaient opposés au ministère Guizot et qui désiraient depuis longtemps sa chute, beaucoup éprouvèrent de cette retraite en face de l'émeute une impression pénible; ils regrettaient que le roi, par sa trop grande persistance à le conserver, se fût laissé enfermer dans ce double

inconvénient, ou de continuer à mécontenter l'opinion en le soutenant encore, ou, en se séparant de lui, de paraître céder à la violence; l'un et l'autre de ces deux partis leur paraissaient contraires à l'ascendant et à la dignité du pouvoir.

Dans Paris, la nouvelle fut accueillie avec de grands témoignages de satisfaction, et en général aux cris de *Vive le roi ;* on se livra à toutes sortes de manifestations bruyantes : à peine la nuit était-elle arrivée, avant même qu'elle fût venue, on commença à illuminer ; bientôt la rue Saint-Honoré, les boulevards et les rues intermédiaires jusqu'aux rues Saint-Denis et Saint-Martin, présentèrent l'aspect le plus brillant et le plus animé : toutes les fenêtres étaient garnies de lumières; des hommes portaient dans les rues des torches ou des lanternes en papier de couleur ; une foule considérable était répandue partout, faisant entendre des cris, des chants, souvent des clameurs confuses.

Toutefois ces manifestations, unanimes en apparence, ne reposaient pas sur les mêmes sentiments, et la différence qui existait à cet égard ne fut pas appréciée autant qu'elle aurait dû l'être pour prévenir les dangers qui pouvaient sortir de la situation.

Il y a, dans toute population, et en particulier dans la population de Paris, deux parties distinctes, l'une raisonnable et modérée; l'autre peu éclairée, violente, et, sans parler de ces natures vicieuses qui se plaisent au mal, plus ou moins susceptible d'être égarée par son entraînement ou par ses passions; on pouvait espérer de gagner, et l'on avait gagné en effet la première par la concession du changement de ministère, elle était désormais tout entière aux idées d'ordre et de pacification; mais il n'en était pas de même de la seconde : exaltée par plusieurs mois d'agitation et par une espèce de lutte de vingt-quatre heures, cette portion recevait, au contraire, des concessions qui étaient faites, un puissant encouragement.

C'était pour les hommes du gouvernement et pour la plupart des hommes politiques, une si grande affaire que la chute du ministère Guizot, que, ce ministère renversé, ils ne s'occupaient plus d'aucun autre objet; habitués à voir la solution de toutes les questions renfermées dans le sein de la Chambre des députés, ils tenaient en général assez peu de compte des faits et des impressions du dehors[1]. Aussi n'avaient-ils pas douté un seul

[1] Vers deux heures et demie, l'un des principaux d'en-

instant que tout ne fût rentré dans le calme le plus parfait.

Si, moins préoccupés de leur propre pensée, ils eussent cherché à se rendre mieux compte de l'état des choses et des esprits, il leur eût été facile d'apprécier, par la manière dont la nouvelle était accueillie dans les différents quartiers, l'effet qu'elle produisait en réalité.

Ainsi, dans les quartiers de la première, de la seconde et de la troisième légion, ce résultat de la chute du ministère fut accueilli sans réserve et avec enthousiasme, dans la troisième légion toutefois avec un enthousiasme moins marqué et surtout moins durable; mais à mesure que l'on s'avançait vers les quartiers du centre et vers une partie des faubourgs, la joie qu'on manifestait était souvent mêlée à des expressions de triomphe ou de dédain; on y joignait des cris tels que celui-ci: « Il est trop tard! » ou bien: « C'est notre tour maintenant! » ou bien encore: « On croit que c'est fini et ce n'est pas com-

tre eux, M. le duc de Broglie, se promenait sur les boulevards avec une personne à qui l'aspect de groupes si animés causait une vive inquiétude. « Cela n'est rien, lui dit-il, ce n'est pas ici que se décident les questions, c'est à la Chambre; aujourd'hui ou demain il y aura un vote de confiance et tout ce que vous voyez se dissipera. »

mençé ; » les officiers porteurs de la nouvelle continuaient à être traités avec la même défaveur que la veille et, le matin, et comme quelques-uns d'entre eux, pressés de se rendre sur un autre point, voulaient faire écarter la foule qui entravait la marche de leurs chevaux, ils furent injuriés, menacés, et on leur jeta même des pierres.

En prenant pour base la distinction dont nous venons de parler et qui pouvait ressortir de ces faits et de ces renseignements, il aurait fallu, après avoir satisfait la partie raisonnable et éclairée de la population, employer à l'égard de la partie violente le seul moyen possible malheureusement à son égard, celui de la force ; il fallait même redoubler de vigilance et d'énergie en proportion des concessions que l'on avait faites.

Loin d'en agir ainsi, on envoya à tous les commandants de points stratégiques l'ordre d'apporter dans leur manière d'agir la plus extrême modération. Le duc de Montpensier, sous les ordres duquel était l'artillerie, bien qu'en vue de la responsabilité de l'émeute le roi eût voulu qu'elle fût commandée nominalement par le général Thierry, le duc de Montpensier en fit faire la recommandation expresse aux officiers de cette arme.

Par cette injonction de réserve extrême, on entravait l'action des troupes, et l'on apportait même des embarras au maintien de la discipline; déjà, dans la matinée, les officiers avaient eu beaucoup de peine à éloigner les gens qui s'approchaient des soldats pour fraterniser et les détourner de leur devoir; maintenant, en présence de la joie commune qui servait de prétexte, il devenait de plus en plus difficile de tenir les troupes séparées, comme elles doivent l'être, du reste de la population.

L'officier commandant les sapeurs du génie à la pointe Saint-Eustache venait à ce moment de faire une reconnaissance générale de toutes les barricades construites autour de cette position, et de demander au général Sainte-Aldegonde les troupes et l'artillerie nécessaires pour les enlever; le général refusa de les donner, alléguant la modération qui lui était imposée par suite du changement de ministère. Le duc de Nemours fit dire au général de Garraube, commandant à la porte Saint-Denis, de renvoyer les troupes dans leurs quartiers; cet ordre il est vrai, par suite d'un oubli ou d'un malentendu, ne fut pas porté au général.

Convaincus que tout était terminé, la plu-

part des officiers et autres fonctionnaires qui se trouvaient à l'état-major allèrent dîner et rassurer leurs familles, et, de six à huit heures, il ne resta au Carrousel que le petit nombre d'officiers indispensable pour le service, les autres revinrent peu à peu dans la soirée; enfin, regardant désormais comme inutiles les moyens préparés jusque-là pour enlever les barricades, le commandant du génie, député conservateur, renvoya à Vincennes la majeure partie des outils destinées aux soldats de cette arme.

Le calme était loin d'être rétabli en réalité: l'agitation avait continué par sa propre impulsion, et les quartiers du centre de la ville et l'entrée des faubourgs présentaient un spectacle singulier de foule, de clameurs, de torches, de processions; quoique M. Guizot fût renversé, on continuait à crier *A bas Guizot! Vive la réforme!* et d'ailleurs l'excitation avait trouvé un nouvel objet.

La veille, les gardes municipaux avaient arrêté sur divers points plusieurs centaines d'individus qui, dans la nuit, avaient été transportés au dépôt général de la préfecture de police; dans la matinée, on en avait arrêté beaucoup d'autres qui se trouvaient dans les différents postes; la foule se porta

sur ces postes en les redemandant; elle alléguait que puisque la paix était faite et ce qu'on réclamait accordé, c'était une injustice de les retenir; elle se porta surtout à la préfecture de police, et le préfet écrivit à l'état-major général et au ministre de l'Intérieur que, sans rien craindre pour la préfecture défendue par un corps considérable de gardes municipaux, il se trouvait néanmoins étroitement bloqué par la foule, et qu'il ne savait pas s'il pourrait continuer à envoyer des rapports.

Ne voyant venir nulle part de gardes nationaux, les troupes, au milieu de cette agitation qui s'accroissait au lieu de se calmer, commençaient à être inquiètes ; partout, hommes et chevaux étaient fatigués des mouvements continuels de la journée qu'il fallait recommencer le soir; partout elles avaient manqué de vivres, aucune distribution ne leur avait été faite, les chevaux surtout étaient privés de fourrages; il semblait que le ministère étant changé et tout devant être pacifié, les soldats n'eussent plus besoin de rien; le préfet de la Seine, à l'hôtel de ville, fut obligé sous sa responsabilité d'avoir recours à des bons que l'on donnait aux marchands; à la pointe Saint-Eustache, le gé-

néral Sainte-Aldegonde, sans vivres aussi bien que sans informations, pria une personne, que des circonstances particulières avaient amené près de lui, de rendre compte au général Sébastiani de son dénûment; le général Sébastiani répondit que les questions de vivres regardaient l'intendant général; Ce dernier auquel on s'adressa, commença par objecter l'absence du sous-intendant chargé des vivres, sans le concours duquel, disait-il, il lui était difficile de donner des ordres; enfin, après de longues explications l'autorisation fut envoyée au général Sainte-Aldegonde de prendre, sur des bons, chez les marchands.

Un fait déplorable, au point de vue de l'ascendant du pouvoir, fut celui qui se passa dans la rue Bourg-l'Abbé, au magasin d'armes des frères Lepage.

Ainsi qu'on l'a vu, la veille au soir, dix gardes municipaux y avaient été placés; dans la matinée, on avait cru devoir les renforcer de soixante hommes sous le commandement d'un lieutenant; ce dernier, en arrivant, rangea ses soldats dans la rue et en fit occuper les extrémités. Pendant la matinée, quelques coups de fusil furent échangés avec le peuple jusqu'au moment où la nou-

velle de la chute du ministère amena une espèce de trêve; l'officier toutefois, en présence de la fermentation qui continuait à régner autour de lui, crut prudent de conserver sa position.

Vers cinq heures du soir, le maire de l'arrondissement, accompagné de l'état-major de la légion, vint lui faire observer que ces gardes municipaux ainsi rangés en bataille dans la rue tenaient le quartier en émoi, et il le requit, en le menaçant au besoin de le faire destituer, de rentrer avec ses hommes dans la cour du magasin Lepage, «il n'était chargé, lui dit-il, que de garder ce magasin.» L'officier refusa, disant qu'en agissant ainsi il serait assiégé et pris; mais le maire et le colonel répondirent de leur ascendant sur le peuple. L'officier consentit enfin à faire rentrer dans la cour son détachement; à peine y était-il que la foule, enhardie par ce mouvement, remplit la rue Bourg-l'Abbé et les rues voisines. Il ne resta plus d'autre ressource aux gardes municipaux que de se barricader, et d'envoyer donner avis de leur position à la pointe Saint-Eustache, à l'Hôtel de Ville, et à la préfecture de police. De ces trois points, on leur envoya des secours, soit de troupes

de ligne, soit de chasseurs de Vincennes, mais la foule était si compacte que ces détachements ne purent se faire jour.

Averti de nouveau, et trop faible pour se dégarnir davantage, le général Sainte-Aldegonde fit partir en toute hâte un officier d'état-major de la garde nationale pour la place du Carrousel. Cet officier, dans sa route, fut poursuivi par des menaces, et obligé de se faire ouvrir les grilles du Louvre et d'arriver par la rue du Musée. Introduit dans le salon où le duc de Nemours se trouvait avec les deux généraux, il exposa sa mission et rendit compte de la mauvaise disposition des esprits à la pointe Sainte-Eustache, et en particulier de la situation fâcheuse des gardes municipaux. « Sainte-Aldegonde nous demande toujours des renforts, dit le duc de Nemours avec vivacité, où veut-il que nous les prenions? » L'officier demanda la permission d'insister, disant que le secours avait pour objet d'empêcher le massacre de gens qui s'étaient parfaitement conduits, ou du moins un triomphe dont l'effet serait déplorable; le duc de Nemours regarda alors les deux généraux comme pour leur demander leur avis; le général Jacqueminot prit le bras de l'officier et

lui dit: « Allez boulevard des Capucines, devant le ministère des Affaires étrangères, vous y trouverez un bataillon de la garde nationale, le commandant est de mes amis; vous lui direz que c'est moi qui vous envoie, et vous conduirez son bataillon à la halle. »

L'officier remonta à cheval et courut au point indiqué: là, on lui dit que le bataillon était parti depuis trois quarts d'heures. Il revint à l'état-major; à ce moment le duc de Nemours recevait l'avis que la préfecture de police et tous les postes renfermant des prisonniers étaient menacés; les commandants de tous ces postes demandaient en conséquence des renforts; il dit à l'officier: « Expliquez à Sainte-Aldegonde ce qui nous empêche de lui rien envoyer; il comprendra que nous ne puissions pas l'aider. » L'officier retourna à la pointe Sainte-Eustache avec de très-grandes difficultés. »

Quand il y arriva, les gardes municipaux avaient fini par se rendre : une espèce de conseil de guerre avait été tenu où l'on avait consulté le maire et les gardes nationaux, et la conclusion avait été que les gardes municipaux devaient rendre leurs armes, sinon au peuple, du moins à la garde nationale.

Avant de se décider à cette capitulation, l'officier voulut en référer encore à l'autorité supérieure; il envoya de nouveau à la préfecture de police un gendarme déguisé, et la réponse fut que l'on ratifierait tout ce qui serait fait sans effusion de sang.

Il fut donc convenu que les armes seraient remises à la garde nationale. L'officier, qui était en butte à plus d'animosité, sortit seul et déguisé avec le maire et le colonel de la légion, qui, l'un et l'autre, lui témoignèrent toutes sortes de regrets, « ils se croyaient, lui dirent-ils, plus d'ascendant sur les esprits.» Les gardes municipaux sortirent de leur côté, donnant chacun le bras à des gardes nationaux ou à d'autres personnes qui s'employèrent à les protéger : l'une de ces personnes était M. Étienne Arago, qui se trouvait là comme sur un point important.

A peu de distance, le cortége rejoignit un des détachements d'infanterie qui avaient été envoyés au secours du poste et qui servit à faire une haie. Par hasard, ou pour augmenter le triomphe, on fit le tour de la halle, sous les yeux par conséquent des soldats de la pointe Saint-Eustache, puis on se dirigea, par la rue Saint-Denis,

vers les quais. A chaque instant, des individus à figure sinistre essayaient de forcer les rangs et proféraient les plus affreuses menaces: plusieurs gardes municipaux furent blessés, et un maréchal des logis fut tué à bout portant au bras même de M. Arago. Arrivés à la place du Châtelet, des cris s'élevèrent : *A l'eau les gardes municipaux!* et la tête de la colonne fut violemment poussée vers le parapet; mais on parvint à continuer la marche vers les quais. Au dernier pont, on trouva un escadron de cuirassiers de Versailles qui, laissant passer le cortége, arrêta le peuple. Les gardes municipaux arrivèrent à l'Hôtel de Ville en proie au désespoir et beaucoup versant des larmes ; on demanda au général commandant sur ce point de les réarmer, mais il s'y refusa.

Toute la soirée, les boulevards présentèrent à la fois les deux parties distinctes de la population dont nous venons de parler. Les personnes appartenant à la partie raisonnable et éclairée se montraient satisfaites de la chute du ministère et des espérances de réforme qu'elle leur faisait concevoir. Beaucoup toutefois parmi elles, animées à l'égard du roi d'un sentiment de défiance, élevaient des doutes : elles disaient que le renvoi du ministère n'était qu'apparent, que

le roi feignait de se séparer de lui, mais qu'il le reprendrait au premier moment de calme; elles faisaient remarquer à ce sujet que, dans son discours à la Chambre, M. Guizot avait déclaré que les ministres conserveraient le pouvoir jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Cette déclaration était le simple énoncé de leur devoir le plus strict, mais on n'en tirait pas moins un argument.

Quelques-uns disaient, et cette nouvelle alors prématurée paraît avoir été assez répandue, que ce n'était pas M. Molé, mais M. Barrot et M. Thiers qui étaient chargés de la composition d'un nouveau cabinet; en conséquence, on alla à la demeure de chacun d'eux, rue de la Ferme des Mathurins et place Saint-Georges, pour les féliciter.

Pendant que la partie modérée de la population, rendue à la sécurité, croyait même pouvoir se laisser aller à l'expression de ses défiances, la partie violente était en proie à une exaltation toujours croissante; elle parcourait en bandes plus ou moins fortes les boulevards et les rues voisines; ces bandes étaient formées, presque en totalité, d'hommes en blouse, tenant à la main des torches, des armes de toute espèce, quelquefois des drapeaux; beaucoup étaient ivres; on y re-

marquait des gardes nationaux dont la plupart étaient les faux gardes nationaux du comité de la *Réforme ;* les blouses cachaient aussi un certain nombre de leurs affidés. Une partie de ces bandes suivait des chefs improvisés, lesquels étaient en général des hommes ayant reçu quelque éducation, et que leur inconduite avait ruinés; de temps à autre, on s'arrêtait à l'entrée de la rue Lepelletier, devant les bureaux du *National*, et on s'y livrait, comme la veille et le matin, à de bruyantes manifestations.

A mesure qu'on se rapprochait des faubourgs, ces bandes étaient plus nombreuses et plus animées; elles criaient, chantaient, vociféraient. Il y eut un moment, vers huit heures et demie, où une patrouille de la seconde légion étant sortie de la rue Lepelletier, et ayant suivi le boulevard jusqu'à la rue Montmartre, plusieurs de ces bandes se réunirent à sa suite, et entonnèrent à la fois, avec un véritable mugissement, d'abord la *Marseillaise*, puis l'air révolutionnaire : *Ça ira, ça ira, les ministres à la lanterne!* La patrouille étant rentrée sous les hangars de l'Opéra, les bandes se séparèrent de nouveau.

Trois points du boulevard étaient occupés

par des troupes, le poste de la Madeleine, le poste des Affaires étrangères et la position stratégique du boulevard Saint-Denis; le général de Garraube occupait encore cette position, n'ayant pas reçu son ordre de départ.

Sur ces trois points, comme ailleurs, après le changement de ministère et par suite de la modération extrême qui avait été recommandée, on avait eu plus de peine que jamais à se garantir des envahissements de la foule et des tentatives de fraternisation. Plus tard, on avait eu à repousser les demandes qu'elle faisait pour que les prisonniers lui fussent rendus.

Vers six heures et demie, le général de Garraube, gêné par la masse des curieux qui l'entourait et le pressait, ne put sauver un poste placé à quelque distance sur le boulevard Bonne-Nouvelle, et dans lequel des prisonniers étaient renfermés : le peuple, secondé de quelques gardes nationaux de la huitième légion, se rua sur le poste, l'envahit par le toit qu'il découvrit, désarma les soldats et mit en liberté les individus arrêtés. Le général de Garraube fut même obligé, pour dégager ses troupes et leur rendre quelque liberté de mouvement, de se retirer jusqu'au Château d'Eau où il pouvait trouver plus d'espace.

Là, il pria l'un de ses collègues de la Chambre, le colonel ....., qui allait à l'état-major, de rendre compte au duc de Nemours de sa position. » Mais, dit le prince, l'ordre de se replier a dû lui être donné déjà depuis plusieurs heures... Les ordres ne s'exécutent donc pas ? » ajouta-t-il en se tournant du côté du général Jacqueminot. Il pria alors le colonel .... de s'en charger. Comme le point sur lequel il fallait se replier n'était pas indiqué, le général de Garraube, après avoir hésité un instant, pensa que ce devait être dans les casernes. Il reconduisit d'abord lui-même, avec toutes ses forces, les gardes municipaux qu'on lui avait donnés à leur caserne du faubourg Saint-Martin; des hommes en blouse de mauvaise mine le suivirent en criant: *A mort les municipaux!* la caserne avait été pillée de fond en comble et tous les effets des officiers et des soldats avaient été enlevés. Le général y laissa pour la garder un détachement de troupes de ligne, puis, renvoyant le reste des soldats dans leurs quartiers, il revint de sa personne à l'état-major. Ce fut pendant ces mouvements qu'eut lieu l'événement du boulevard des Capucines que nous allons raconter.

Quelques-uns des officiers du général de

Garraube s'étonnèrent de cette retraite par laquelle on livrait le pavé aux hommes qui avaient travaillé toute la matinée à le conquérir.

Pendant ce temps, les deux postes de la Madeleine et des Affaires étrangères avaient été de plus en plus menacés et harcelés. De sept à neuf heures du soir, les commandants de ces deux postes n'avaient cessé de signaler à l'état-major les exigences croissantes dont ils étaient l'objet relativement aux prisonniers et les embarras de leur position; ils disaient que l'attitude des gens qu'ils avaient devant eux était de plus en plus hostile : ces gens demandaient à grands cris que l'hôtel du ministère fût illuminé, ajoutant que si l'on refusait, ils se chargeraient de l'illuminer eux-mêmes, et, en appuyant sur ce mot, ils lui donnaient le sens d'incendier. Les commandants exposaient encore que les soldats étaient irrités et impatients et qu'ils s'attendaient à être attaqués; eux-mêmes le pensaient ainsi, et ils réclamaient en conséquence des renforts à l'aide desquels ils pussent être en mesure de repousser vigoureusement l'attaque ou même de la prévenir; on envoya en effet vers neuf heures, aux deux postes de la Madeleine et des Affaires étran-

gères, un corps de cavalerie et quelque infanterie, sous la conduite d'un officier d'état-major.

Dans l'intérieur de l'hôtel des Affaires étrangères se trouvaient, comme nous l'avons dit, des gardes municipaux, et, sur la contre-allée du boulevard, un détachement du 14e de ligne : quelqu'un dit au duc de Nemours que la présence des troupes au dehors avait l'inconvénient d'entretenir l'irritation; le prince, sur cette observation, envoya dire au commandant du poste de faire rentrer les soldats dans la cour de l'hôtel, et de tout disposer pour s'y défendre; le commandant objecta que s'il en agissait ainsi, le feu serait mis en peu de temps au ministère; le commissaire de police du quartier appuya son avis, et il en fut référé au duc de Nemours. On décida alors, au contraire, de barrer complétement le boulevard, et de ne laisser circuler que par la rue basse.

Vers neuf heures et demie, une de ces bandes qui circulaient sur le boulevard et dans les rues voisines, arriva par la rue Saint-Honoré à la place Vendôme, criant : *A bas Guizot ! Guizot à la lanterne ! A bas Duchâtel ! Duchâtel à la lanterne !* elle se composait de deux ou trois cents individus.

Remarquant que toutes les fenêtres du ministère de la Justice étaient complétement sombres, elle s'arrêta, et vociféra pour contraindre à illuminer; comme on ne cédait pas à ces injonctions, et en effet M. Hébert, qui était en ce moment-là dans l'intérieur, s'y refusait, une trentaine des plus animés s'avancèrent, jetèrent des pierres dans les croisées, et arrachant les barrières de bois qui se trouvent à l'entour de la place, les entassèrent devant la porte et y mirent le feu; on alla en toute hâte, par la porte de la rue Neuve-du-Luxembourg, chercher des secours à la place de la Madeleine; en même temps, des huissiers, malgré M. Hébert, mirent deux ou trois lampes sur les croisées. Bientôt vint un peloton de dragons qui, passant le long des maisons, refoulèrent avec vivacité les assaillants; puis, des gardes nationaux arrivèrent et achevèrent d'occuper le terrain.

Ces gardes nationaux appartenaient à la seconde légion. Pendant le dîner, le colonel de cette légion avait été averti qu'on se proposait de mettre le feu au ministère des Affaires étrangères; prenant le bataillon de service à la mairie, il y était allé vers neuf heures et demie; il y avait trouvé les troupes

toujours fort envahies par la foule et les soldats très-exaspérés, et il avait aidé l'officier commandant le poste à dégager sa position.

A ce moment, on était venu l'avertir de ce qui se passait au ministère de la Justice et il s'y était rendu avec son bataillon; on lui dit ensuite, par erreur, que le duc de Nemours était à l'état-major au coin de la place; il y monta et s'entretint quelque temps avec les officiers.

Refoulée de la place Vendôme, la bande qui avait attaqué la chancellerie suivit la rue de la Paix jusqu'au boulevard en continuant ses cris, et se dirigea du côté de la rue de Richelieu.

Quelques minutes après, une autre bande croisa celle dont nous parlons, se dirigeant vers la Madeleine; plusieurs personnes la remarquèrent; elle était, comme les autres, composée pour la plus grande partie d'hommes en blouse, parmi lesquels plusieurs individus en uniformes de gardes nationaux et un en uniforme d'officier; une partie avait des fusils, d'autres, toute espèce d'armes, d'autres portaient des torches ou des drapeaux sur la bande blanche desquels ils avaient mis des inscriptions. Plusieurs

des personnes qui la virent passer se retirèrent, s'attendant, d'après son aspect seul, à quelque événement. Cette bande était celle des sociétés secrètes que conduisaient M. Lagrange et quelques autres chefs.

Dans les premiers moments qui avaient suivi le changement de ministère, les chefs des sociétés secrètes s'étaient trompés eux-mêmes sur l'allégresse qu'ils voyaient éclater de toutes parts ; ils avaient cru au retour du calme. Vers quatre heures et demie, ils s'étaient trouvés réunis dans le cabaret de la rue Jean-Jacques Rousseau, et l'opinion générale avait été qu'il restait peu d'espérance à concevoir; M. Ledru-Rollin, qui n'avait jamais cru à un succès, et qui d'un autre côté craignait d'être arrêté, laissait percer sa satisfaction; les autres, et surtout M. Flocon, se répandaient en invectives contre l'inaction et la mollesse du peuple ; bientôt cependant l'agitation qui continuait ranima leur confiance ; M. Lagrange et quelques-uns des plus ardents allèrent se mêler aux groupes, et, revenant dans le lieu des réunions du comité, déclarèrent qu'ils allaient mettre à exécution le projet formé antérieurement pour le cas où le banquet aurait eu lieu.

M. Lagrange et ses amis sortirent donc, se

rendirent sur le boulevard, et, se joignant à deux ou trois de ces bandes de gens exaltés qui circulaient, les entraînèrent sur leurs pas du côté de la Madeleine.

Quelque temps auparavant une autre bande, conduite par M. Blot, officier de la huitième légion en uniforme, était venue devant les bureaux du *National* faire une manifestation ; après d'assez longs pourparlers à travers les grilles de la loge du portier, M. Marrast avait paru à une fenêtre et avait prononcé une allocution. Il y félicitait le peuple de la victoire obtenue par le changement de ministère, et lui recommandait de ne laisser ni détourner ni escamoter ce premier succès. Il ajoutait que l'indigne conduite de la garde municipale avait rendu nécessaire sa dissolution, et que désormais la garde nationale devrait comprendre sans distinction tous les citoyens.

En arrivant à la hauteur de la rue Lepelletier, la bande de M. Lagrange s'arrêta également devant le *National* près de celle qui s'y trouvait déjà, et, le discours de M. Marrast étant terminé et suivi de nombreuses acclamations, les deux bandes réunies continuèrent à descendre le boulevard vers la Madeleine : les individus qui les composaient, au

nombre de cent cinquante environ et dont plusieurs étaient ivres, brandissaient leurs armes et leurs torches. En approchant des soldats qui interceptaient le passage, ils se mirent à crier : *Vive la ligne! A bas Guizot!* et ajoutèrent avec des vociférations qu'ils voulaient aller illuminer le ministère des Affaires étrangères.

Le temps était pluvieux et la nuit très-sombre, et la lueur des becs de gaz, tout en éclairant chaque point du boulevard, ne permettait pas à la vue de s'étendre au loin. En apercevant, déjà près de lui, ces individus en masse tumultueuse et menaçante, le commandant du 14e ligne s'avança au delà des rangs et leur cria de s'arrêter, déclarant qu'il avait pour consigne de les empêcher de passer et qu'ils ne passeraient pas, que peut-être quelques-uns d'entre eux avaient été militaires et savaient ce qu'était une consigne. Voyant qu'ils ne suspendaient pas leur marche, il rentra derrière la ligne des soldats et ordonna de croiser la baïonnette ; à ce moment, des rangs des assaillants et du côté de la rue basse, partit un coup de pistolet qui atteignit un grenadier ; les soldats qui entouraient ce grenadier, en le voyant tomber, tirèrent sans attendre aucun comman-

dement, quelques autres les imitèrent et enfin tout le détachement fit un feu général.

Dès les premiers coups de fusil, toutes les personnes qui se trouvaient sur le boulevard avaient commencé à s'enfuir, soit par le boulevard même, soit par la rue Neuve-Saint-Augustin; aussi la plupart de celles qui furent blessées le furent par derrière; elles étaient au nombre d'environ cinquante; les membres de la *Réforme* et des sociétés secrètes, leur coup de feu tiré, s'étaient empressés de se coucher par terre, et aucun d'eux ne fut atteint; tout retomba sur les individus qui les avaient accompagnés sans savoir ce qu'ils faisaient, et sur quelques curieux.

Ces victimes ne furent pas les seules: ainsi qu'on l'a vu, un détachement de cavalerie et d'infanterie avait été envoyé sous la conduite d'un officier d'état-major pour renforcer les deux postes de la Madeleine et des Affaires étrangères, cet officier se rendit d'abord à la Madeleine; le commandant lui dit que le boulevard ayant été barré, sa position était devenue tranquille, et que tout l'effort portait maintenant sur le poste des Affaires étrangères; l'officier se mit en route pour ce dernier point, ayant à sa suite un escadron de

dragons; c'était à ce moment que les soldats placés du côté de la rue de la Paix avaient fait la décharge dont nous venons de parler; les soldats rangés le long de la rue basse, que leur position empêchait de voir sur le boulevard vers la rue de la Paix, se croyant attaqués et, entendant un bruit de chevaux dans la direction de la Madeleine, firent demi-tour et tirèrent de ce côté; sept dragons furent tués ou blessés, et quelques-uns même des soldats du 14e, rangés vers la Madeleine, furent frappés par derrière. Les dragons atteints tombèrent, et leurs chevaux s'enfuirent dans la rue Royale; l'escadron lui-même, composé de jeunes soldats, recula en recevant la décharge; l'officier courut après eux, et, pensant lui-même être assailli par l'émeute, les ramena au galop pour charger. Il fut tout étonné de se trouver en présence des troupes.

Après les premiers moments donnés à la surprise et aux éclaircissements, les officiers et les soldats du 14e de ligne s'empressèrent de relever les blessés et les morts, et quelques personnes, surmontant l'impression d'effroi répandu par cet événement, vinrent les seconder; on porta les blessés dans les maisons du voisinage, et notamment chez les

pharmaciens; on alla chercher partout des chirurgiens et des médecins; quant aux cadavres de ceux qui étaient morts, parmi lesquels était l'officier de la garde nationale M. Blot, on en plaça la plus grande partie sur le trottoir opposé à la rue Neuve-Saint-Augustin, près de la grille en fer de la rue basse.

Pendant qu'ils s'occupaient de ces soins, des individus avaient commencé à courir sur le boulevard et dans les rues voisines en criant : *Vengeance ! Aux armes! on assassine nos frères!*

Les blessés étaient presque tous des ouvriers parmi lesquels trois ou quatre femmes et enfants; il s'y trouvait aussi deux ou trois bourgeois; l'un de ces derniers, qui avait eu les reins cassés d'une balle et qu'on portait à bras dans la rue de la Chaussée d'Antin, entendant les cris de vengeance, oubliait ses douleurs pour dire que c'était une méprise et qu'il n'y avait pas lieu à se venger. Dans la nuit, on porta à l'hôpital Beaujon la majeure partie des blessés, et, à la Morgue, ceux qui moururent dans les maisons.

Au moment où arrivait cette terrible catastrophe, la même patrouille de la deuxième légion qui avait précédemment parcouru les boulevards, se trouvait à l'entrée de la rue

Lepelletier; au bruit des coups de fusil et des cris de douleur et de vengeance, elle accourut et vit ce qui s'était passé; la chaussée était couverte d'une mare de sang dans laquelle les pieds glissaient. Après avoir aidé à porter les blessés, elle reprit sa route vers la rue Lepelletier. Devant Tortoni, elle vit un officier que le peuple avait saisi et que l'on parlait de massacrer; les gardes nationaux le délivrèrent et le conduisirent à leur poste. Cet officier leur fit un récit un peu différent de celui que nous venons de faire : il leur dit que des individus porteurs d'armes et de torches s'étaient avancés vers la troupe avec des insultes et des menaces, que l'un de ces individus, s'approchant d'une sentinelle, lui avait passé sa torche près de la figure; la sentinelle, afin de l'écarter, avait fait un pas en arrière pour croiser la baïonnette ; dans ce mouvement, son fusil était parti, et alors le colonel, croyant le bataillon attaqué, avait commandé la décharge. L'officier ajouta que prévoyant, au milieu de l'exaltation des esprits, les conséquences d'un semblable événement, il avait eu aussitôt la pensée de courir aux bureaux du *National* pour expliquer la méprise et empêcher toute fausse interprétation; c'était alors qu'il avait été arrêté.

Comme on l'a vu, le colonel de la deuxième légion était monté à l'état-major au coin de la place Vendôme; averti de la décharge du boulevard des Capucines, il était descendu rejoindre son bataillon et s'était dirigé vers le lieu de l'événement : il y arriva peu d'instants après la patrouille de sa légion. Instruit par le colonel du 14e de ligne de ce qui s'était passé, il l'engagea à se retirer immédiatement pour ne pas exciter la fureur du peuple, et lui-même, dans le but de couvrir la retraite, rangea ses gardes nationaux sur le boulevard. Pendant le peu de temps que dura cette opération, un détachement de la troisième légion vint encore sur les lieux. Le colonel dit à l'officier commandant le détachement qu'il allait rendre compte à l'état-major général; il y alla en effet, pendant que ses hommes retournaient à la mairie; le détachement de la troisième légion demeura encore quelques moments après son départ, et reprit sa route vers la rue Montmartre.

Ces départs successifs des troupes et des gardes nationaux laissèrent le boulevard complétement libre, et l'on en profita pour venir enlever les cadavres rangés sur le trottoir et pour exciter la population en les promenant dans Paris.

On a cru que les préparatifs de cette promenade avait été faits d'avance; nous ne le pensons pas; l'idée en est venue seulement, après l'événement, à un ou plusieurs de ces hommes que le génie des révolutions inspire; trouvant, dans une des rues voisines du boulevard [1], un chariot bas à quatre roues des messageries Laffitte et Caillard qui venait de déposer des marchandises, ils s'en emparèrent, et, trois quarts d'heure environ après la décharge, les personnes qui se trouvaient à l'entrée de la rue de la Chaussée d'Antin purent voir ce chariot, conduit par quelques individus, et attelé d'un cheval blanc, se diriger vers la Madeleine.

Arrivés près des cadavres, ces individus les chargèrent sur le tombereau au nombre de seize, et, comme dans le nombre était une femme, ils prirent soin de la placer très en évidence, et même de la déshabiller en partie; ils se mirent ensuite en route, et, comme ils s'éloignaient, on les entendit s'écrier qu'ils reviendraient en force pour tirer vengeance de cette épouvantable trahison; quatre hommes montèrent sur les côtés du tombereau, se tenant d'une main aux barres,

[1] Nous n'avons pu découvrir laquelle.

et de l'autre portant des torches qu'ils secouaient et qu'ils abaissaient par moments, afin de mieux éclairer les cadavres; ils prononçaient des paroles solennelles : *Chapeau bas, citoyens! le cortége funèbre passe, respect aux mânes des morts!* Puis les gens du peuple qui suivaient répétaient : *Vengeance! vengeance! Aux armes! Vengeance!* Ce dernier cri, qui se répétait en échos prolongés dans les rues voisines, troublait seul à cet instant le silence du boulevard.

Le cortége, parvenu au coin de la rue Lepelletier, s'arrêta un instant, puis s'approcha des bureaux du *National ;* il y eut dans l'intérieur des bureaux de l'hésitation à se montrer, enfin M. Garnier-Pagès parut et dit « qu'on pouvait être tranquille, qu'une accusation serait dirigée contre le ministère coupable d'un pareil acte, et qu'il prenait l'engagement de présenter le lendemain cette accusation; » un autre des rédacteurs du *National* parla également.

Après un quart d'heure environ, le cortége reprit sa marche sur le boulevard; le nombre des personnes qui suivaient alla en grossissant; partout on brisait les réverbères, et il ne restait pour éclairer ce spectacle que la lueur lugubre des torches. Le cortége suivit

tous les boulevards jusqu'à la place de la Bastille faisant de temps à autre quelques haltes; il entra ensuite dans la rue du Faubourg Saint-Antoine, puis revint sur ses pas, et, après avoir fait le tour de la colonne de Juillet, continua à s'avancer par la rue Saint-Antoine et par les quais; parmi ceux qui le composaient, les uns voulaient passer les ponts pour se rendre dans le quartier latin, les autres, en plus grand nombre, aller aux Tuileries et conduire les cadavres sous les fenêtres mêmes du château.

A la place du Châtelet, ils trouvèrent les quais et le pont barrés par des troupes de ligne, et furent obligés d'entrer dans la rue Saint-Denis; mais dans cette rue et à peu de distance, un détachement de chasseurs de Vincennes les empêchèrent également de passer; cernés ainsi de toutes parts, ils eurent la pensée d'aller déposer les corps à la mairie du quatrième arrondissement, très-voisine de cet endroit, et s'y rendirent en effet par les rues de la Tabletterie et des Lavandières. Le colonel de la quatrième légion, ancien soldat et officier de l'Empire, était dans la mairie, dont il avait fait fermer avec soin la porte; il parlementa à travers le guichet, et consentit à recevoir les corps qu'il promit de traiter avec

tous les égards possibles, mais non les personnes qui les accompagnaient; comme on y faisait des difficultés, il demanda si l'on ne se fiait pas à la parole d'un vieux soldat couvert de blessures à Waterloo. « Si ! si !... cria la foule. — Eh bien ! jurez de ne pas entrer. — Oui, nous le jurons. » Le colonel fit aussitôt ouvrir la porte et la parole fut fidèlement observée : le chariot entra seul; les cadavres furent retirés et rangés avec soin dans une salle du rez-de-chaussée, puis transportés le lendemain à l'Hôtel de Ville; dans le nombre était un soldat du 14e de ligne en uniforme, et un individu qu'on jugea, d'après les attaches d'argent de ses épaulettes, car les épaulettes n'y étaient plus, être un officier de la garde nationale.

Comme on ne s'était occupé, au premier moment, que de relever les blessés et les morts, la nouvelle de l'événement du boulevard des Capucines était arrivée à l'état-major général sans aucun rapport précis, et d'une manière confuse et obscure; les uns disaient que le peuple avait attaqué le ministère et avait été repoussé; d'autres, que la troupe avait fait feu sur le peuple; d'autres, qu'il y avait eu un malentendu et que les troupes avaient tiré les unes sur les

autres; cette dernière version se rapportait aux dragons blessés par les soldats de ligne; instruit, au bout de quelque temps, que des cadavres étaient restés sur le boulevard, on fit partir à toute bride un officier d'état-major pour donner l'ordre de les transporter dans la caserne des sapeurs-pompiers de la rue de la Paix; quand l'officier arriva, les cadavres étaient déjà enlevés. On fit partir en même temps un corps de cavalerie et d'infanterie pour maintenir libres les abords du ministère et y empêcher tout rassemblement; enfin le général Carbonel envoya à la mairie du premier arrondissement l'ordre de faire battre le rappel; à cette heure, on ne pouvait espérer de réunir beaucoup de gardes nationaux, et en effet personne ne vint. On ne connut pas sans doute la marche du tombereau sur le boulevard, marche qui cependant fut assez longue, car aucune disposition ne paraît avoir été prise à cet égard.

Le colonel de la deuxième légion, étant venu à l'état-major du Carrousel, engagea fortement le duc de Nemours et les deux généraux à s'occuper de mesures propres à expliquer l'événement, car, dit-il, sans cela, il ne répondait pas le lendemain de pouvoir réunir sa lé-

gion et il en serait ainsi probablement des autres.

Une heure environ après, il y eut à l'état-major une nouvelle alerte; l'avis fut donné d'une seconde attaque contre le ministère de la Justice; le général Perrot y courut à toute bride avec un détachement de cavalerie, il fit barrer les extrémités de la rue Castiglione et de la rue de la Paix, mais personne ne parut.

Le boulevard était alors dans une profonde obscurité puisqu'on avait brisé les becs de gaz, et, pendant le reste de la nuit, le calme qui y régnait ne fut interrompu que par des espèces de rafales de gens armés qui tiraient en l'air des coups de fusil.

Comme des cris nombreux de vengeance avaient été proférés, le duc de Nemours craignit qu'un coup de main ne fût tenté pendant la nuit sur les Tuileries, et ordonna d'en faire garder, par des postes avancés, tous les abords.

La nouvelle de l'événement du boulevard des Capucines s'était répandue dans Paris avec cette rapidité électrique qui est toujours la même et dont on est toujours surpris; elle y avait produit une impression profonde: non-seulement elle avait soulevé la partie

violente et peu éclairée de la population, mais dans l'autre portion même, beaucoup de gens, sans être instruits des faits et poussés toujours par le même esprit d'opposition contre le gouvernement, le blâmaient de ce qui s'était passé.

Vers onze heures du soir, quelques individus pénétrèrent dans les clochers des églises de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice et de Saint-Étienne du Mont, et y sonnèrent le tocsin: ce bruit lugubre, signal ordinaire des grands désastres, répandit l'effroi dans les esprits; enfin, vers minuit, des gardes nationaux et des soldats furent envoyés dans les clochers et les firent évacuer.

Toute la nuit et le lendemain matin, dans presque tous les quartiers, on frappa aux portes des maisons pour demander des armes, non pas que tous ceux qui les demandaient voulussent se battre, la plupart n'agissaient ainsi que par vaine démonstration et par imitation de ce qu'ils voyaient faire; on alla sommer beaucoup de colonels et officiers de la garde nationale de se mettre à la tête du peuple contre un gouvernemet qui ordonnait le massacre de citoyens paisibles; on tenta d'enlever les dépôts d'armes et de cartouches qui se trouvaient dans les mairies,

et il y eut telle de ces mairies où l'on fut obligé de soutenir un véritable siége; on établit des ateliers pour fabriquer des cartouches et pour fondre des balles. Partout où se trouvaient des postes isolés et peu nombreux, aux barrières, à l'entrée des prisons, dans les établissements d'utilité publique, on fit des tentatives, et plusieurs de ces postes furent enlevés et désarmés; d'autres se défendirent et il y eut des échanges de coups de fusil; presque toujours, du reste, à la moindre défense, les projets d'attaque étaient abandonnés.

De tous côtés on construisait des barricades et l'on achevait celles qui étaient commencées; ces opérations, suivies avec une extrême activité, se faisaient sans cris ni chants; c'était au milieu d'un profond silence qu'on arrachait les grilles en fer des clôtures, qu'on transportait les pièces de bois, qu'on déplaçait les pavés; le bruit qui se faisait ressemblait à celui que pourrait produire une immense fourmilière. Les barricades élevées à l'entour de l'Hôtel de Ville furent surmontées de drapeaux rouges. Un certain nombre de légitimistes exaltés, qui, depuis dix-huit ans, nourrissaient des sentiments de vengeance contre celui qu'ils

appelaient un usurpateur, parcoururent les quartiers soulevés, donnant des encouragements au peuple et lui distribuant de l'argent.

Naturellement les chefs des sociétés secrètes et les hommes de la *Réforme* prirent une part active à ces préparatifs: ils portaient, là où on ne le connaissait pas, le plan de barricades dont nous avons parlé, et donnaient des indications. M. Caussidière surtout semblait se multiplier. Un mot de M. Ledru-Rollin dans cette soirée est à remarquer : jusqu'alors, ainsi qu'on l'a vu, il avait regardé l'entreprise comme une folie, mais après l'événement du boulevard des Capucines il changea d'idée; il appuya alors l'avis de se mettre en mouvement: « Quand même on ne réussirait pas, dit-il, cela habituera le peuple à descendre dans la rue, et, en définitive, si du sang est versé, comme c'est Barrot qui a tout mis en mouvement, c'est sur Barrot qu'en retombera la responsabilité. »

Les hommes du *National* dont nous avons parlé aidèrent ceux de la *Réforme*, non pas, il est vrai, en se joignant à eux pour fabriquer des cartouches et construire des barricades, mais en allant dans toutes les mairies

et dans tous les postes représenter comme un crime odieux l'événement du ministère des Affaires étrangères, et exciter contre le gouvernement l'esprit des gardes nationaux.

Placé au centre des quartiers les plus remuants et les plus difficiles, le général Sainte-Aldegonde ressentit immédiatement le contre-coup de ce qui s'était passé au boulevard des Capucines: il n'entendit parler autour de lui que d'élever de nouvelles barricades et ces barricades s'élevèrent en effet; afin de ne pas exposer ses postes avancés à être enlevés, il les fit replier sur le corps principal et prit toutes les précautions de la défense la plus active. Il fit en même temps donner avis à l'état-major de sa position. On lui envoya l'ordre de revenir au Carrousel.

De même que dans le corps du général de Garraube, quelques officiers furent assez surpris de cet ordre, qui livrait à l'insurrection les quartiers du centre de Paris et qui semblait déclarer qu'on renonçait à les occuper.

Pendant toute la journée, non plus que la veille au soir, les deux généraux commandant la garde nationale et les troupes n'avaient pas cru utile de monter à cheval ni de visiter aucun poste, ils s'étaient reposés de ce soin sur le général Perrot; plusieurs

fois des troupes passèrent dans le Carrousel sans que personne leur adressât la parole; le soir il en fut de même; les troupes campèrent sur la place autour de feux de bivouac, recevant la pluie qui tomba à diverses reprises; les soldats restèrent debout, ne voulant pas se coucher sur le pavé humide, ce qui ajoutait encore à leur fatigue de la journée; ils ne purent faire la soupe; on procéda à des distributions de vivres, mais tout à fait insuffisantes, et le duc de Nemours, auquel on en parla, répondit que cependant des ordres avaient dû être donnés; la reine et les princesses firent donner du vin pris dans les caves du château. Personne ne descendit pour parler aux soldats et les encourager.

Vers minuit, ne voyant plus d'occupation à donner aux officiers d'état-major puisqu'il n'y avait plus de troupes dans les rues, on les renvoya chez eux avec ordre de revenir le lendemain matin de bonne heure, et les deux généraux allèrent se reposer; quelques officiers d'état-major, plus inquiets que les autres, préférèrent rester.

Vers une heure et demie arrivèrent les troupes de la pointe Saint-Eustache; elles campèrent sur la place à côté des autres, et

sans qu'aucune disposition fût prise et aucun ordre établi pour les recevoir; on leur donna du bois pour allumer des feux, mais elles manquèrent des autres distributions; les officiers montèrent dans le salon de service, et l'on se communiqua réciproquement les impressions de la journée: elles étaient loin d'être satisfaisantes.

SUITE DU MERCREDI 23 FÉVRIER.

M. le comte Molé. — Le roi et M. Guizot. — Dîner et soirée aux Tuileries. — Refus de M. le comte Molé. — Le maréchal Bugeaud.

Immédiatement après sa conversation avec M. Guizot, le roi avait envoyé un officier d'ordonnance chercher M. Molé. M. Molé, qui se trouvait à ce moment à la Chambre des pairs, ne put être averti qu'au bout d'un certain temps et vint vers quatre heures et demie aux Tuileries; le roi lui exprima son désir de le voir former un nouveau cabinet; M. Molé objecta à cette proposition les difficultés extrêmes de l'état des choses, l'excitation des esprits dans la Chambre et au dehors, et demanda au roi, puisque la question s'établissait sur le terrain des réformes, s'il ne ferait pas mieux d'appeler de suite M. Thiers : « M. Thiers! répondit le roi avec vivacité, et l'Europe! »

Le roi préférait de beaucoup M. Molé, et d'ailleurs, appeler M. Thiers après tout ce qui s'était passé, c'était s'avouer en quelque sorte vaincu par lui. Il dit à M. Molé qu'il s'exagérait les difficultés de la situation et que dans tous les cas il saurait très-bien les surmonter; il fit appel à son dévouement; on examina alors les noms des hommes politiques qui pourraient entrer avec lui; M. Molé proposa MM. de Rémusat, Dufaure, Passy, Billault. Le roi témoigna qu'il les verrait avec grand plaisir entrer aux affaires; on discuta ensuite le choix à faire pour le ministère de la guerre, choix très-important dans les circonstances actuelles, et le nom du maréchal Bugeaud fut prononcé; mais le roi s'empressa de l'exclure, disant qu'il avait en lui, comme commandant d'armée, une extrême confiance, « mais, ajouta-t-il, avec la roideur qu'il porte en toutes choses, s'il était ministre de la guerre, ni moi ni mes fils ne pourrions plus faire une nomination d'officiers, et cela est indispensable à notre popularité. » M. Molé quitta le roi vers cinq heures, promettant de voir ses amis et de se concerter avec eux.

Peu d'instants après sa sortie, M. Guizot et ses collègues vinrent prendre congé du roi et remettre leurs portefeuilles entre ses

mains : déjà le roi avait appris de deux de ses aides de camp, membres de la Chambre, le mécontentement que la majorité avait témoigné du départ du cabinet, et, peu d'instants après que les ministres furent entrés, un autre de ses aides de camp, également député, arriva très-animé, disant que plus de cent députés conservateurs étaient réunis dans un bureau, déclarant qu'ils étaient prêts à appuyer le cabinet avec énergie si le roi voulait ne pas le renvoyer : « Mais, dit le roi, je ne le renvoie pas. » M. Guizot réclama alors, et il s'engagea entre le roi et lui, sur la conversation qui avait eu lieu le matin, une discussion renfermée du reste dans tous les termes des plus grands égards ; elle avait pour objet de savoir si le roi avait simplement reçu, ou s'il avait forcé la démission du ministère; le roi dit enfin qu'il y avait eu un malentendu, que l'on s'était mal compris, qu'il n'avait pu être dans son intention de se séparer d'un cabinet qui l'avait si bien secondé. « Au surplus, ajouta-t-il en détournant la conversation, vous êtes toujours mon conseil et nous pouvons nous occuper d'affaires. » On parla alors de la situation, des mesures à prendre, et naturellement du maréchal Bugeaud; quelques-uns des minis-

tres engagèrent le roi à l'appeler, mais le roi n'y parut pas décidé et pria seulement un des ministres de la rive gauche de l'engager à dîner au château. Il prodigua ensuite aux ministres, en les congédiant, tous les témoignages de ses regrets et de sa reconnaissance; de leur côté, ils lui renouvelèrent la déclaration que M. Guizot avait faite à la tribune, qu'ils continueraient à être à sa disposition jusqu'à ce que leurs successeurs eussent été nommés.

Pendant la conversation que nous venons de raconter, les ducs de Nemours et de Montpensier avaient été présents; la reine y vint après qu'elle eut été commencée; elle paraissait très-préoccupée et l'était en effet de la responsabilité qu'elle avait prise en conseillant au roi de changer son ministère. Quant on vint à s'occuper des difficultés de la situation, il lui échappa de prononcer le mot d'*abdication* pour le cas où cela deviendrait nécessaire à la tranquillité du roi; on se récria aussitôt contre une semblable pensée.

Toujours plus tourmenté de ce qu'il voyait et des nouvelles qu'il recevait, le maréchal Bugeaud était venu de lui-même aux Tuileries, et le roi n'eut qu'à le prier de rester.

Le dîner, auquel étaient invités M. de

Salvandy, M. l'amiral Mackau et d'autres personnes, fut assez froid et assez silencieux; le roi était froissé d'avoir été contraint de changer son cabinet, mais il n'éprouvait aucune inquiétude; la crise actuelle était à ses yeux une crise parlementaire semblable à celle qu'il avait traversée en 1839, et devant être passagère comme celle de 1839; il ne doutait pas que M. Molé ne parvînt, avec les hommes politiques qu'il lui avait nommés, à composer un cabinet, et attribuait même à l'incertitude naturelle de son caractère le peu d'objections qu'il lui avait faites; loin qu'il crût devoir être obligé d'aller au delà dans l'opposition, il trouvait que c'était beaucoup de s'être avancé jusqu'à M. Dufaure, à M. Passy et à l'aggressif M. Billault.

Le duc de Nemours lui ayant transmis, de l'état-major général, la lettre du préfet de police relativement à la foule qui encombrait les abords de la préfecture, il envoya, aussitôt après le dîner, un de ses officiers d'ordonnance près M. Delessert, afin de lui proposer des renforts et de s'assurer en même temps de la réalité des faits; cet officier étant revenu, il le fit entrer dans un salon séparé avec le maréchal Bugeaud, M. de Salvandy et l'amiral Mackau; l'officier ra-

conta qu'il avait été arrêté sur les quais par des rassemblements très-nombreux, dans lesquels, à la différence de la veille et du matin, il avait remarqué une très-grande exaltation et des figures sinistres; le préfet de police, auquel il avait parlé, lui avait témoigné beaucoup d'inquiétude : l'effervescence, suivant M. Delessert, s'était beaucoup accrue, et, sans en avoir de rapport positif, il ne doutait pas que les sociétés secrètes ne voulussent en profiter pour se mettre en mouvement.

Le maréchal, de plus en plus alarmé par ce récit, essaya, comme il le disait ensuite en sortant, sans demander d'une manière positive le commandement, d'amener le roi à le lui donner, mais il ne put y réussir.

Vers neuf heures et demie, M. de Montébello, ministre sortant de la marine, vint aux Tuileries; la reine l'engagea à aller chercher le roi qui était dans un petit salon voisin; M. de Montébello l'y trouva seul et réfléchissant profondément; sans être inquiet, le roi voyait avec un profond regret cette voie de réformes dans laquelle on l'obligeait de faire un premier pas; il la regardait comme contraire à l'intérêt bien entendu de la France

et comme devant être pour elle la source des plus grandes difficultés.

MM. Jayr et Hébert vinrent ensuite ; M. Jayr ne put s'empêcher, malgré la considération du duc de Nemours, de parler à la reine du désordre qu'il avait vu régner à l'état-major général. Quant à M. Hébert, le roi lui parla de ce que l'opinion pourrait penser de sa résolution d'abandonner le ministère; il craignait qu'on n'attribuât cette résolution à la crainte, tandis qu'en réalité, disait-il, il n'avait fait que céder à la raison. M. Hébert lui ayant demandé si M. Molé avait organisé son ministère, le roi lui répondit qu'il n'en savait rien et qu'il l'attendait lui-même d'un moment à l'autre; M. Hébert fut d'avis de le presser, regardant comme très-important que son nom pût paraître le lendemain matin dans le *Moniteur*.

Vers dix heures et demie, la nouvelle fut apportée au roi de l'événement du boulevard des Capucines, mais, de même qu'à l'état-major, d'une manière assez vague et assez incertaine; on parlait de collision, de malentendu, de méprise; dans tous les cas, on ne doutait pas que tout ne fût expliqué le lendemain matin, et que dès lors l'efferves-

cence qui aurait pu en résulter, ne s'apaisât.

Préoccupé pour l'avenir, le roi n'avait pour le présent aucune inquiétude ; il n'avait pas encore fait usage du grand moyen militaire qu'il comptait opposer à l'insurrection, qui était la nomination du maréchal Bugeaud ; et de plus il était convaincu que la garde nationale se montrerait, comme elle l'avait toujours fait, sitôt que les circonstances prendraient la moindre apparence de gravité ; aussi, à ceux qui se montraient inquiets, il répondait : « Vous êtes des alarmistes ; vous croyez toujours au plus mal, » ou bien : « On veut me faire peur. »

Vers onze heures, quelqu'un dit que l'on sonnait le tocsin ; le roi refusa d'abord de le croire, puis, comme on ne paraissait pas persuadé, il alla vers une fenêtre et l'ouvrit ; à ce moment on n'entendait plus rien et il dit : « Voilà comme vous êtes. » Le duc de Nemours entra et il lui demanda s'il était vrai qu'on sonnât le tocsin ; le prince répondit qu'il n'avait rien entendu.

Dans la soirée, la duchesse d'Orléans reçut des avis que les circonstances pourraient bien conduire à une abdication, et que, dans ce cas, on avait les yeux sur elle pour la régence ;

très-alarmée, elle alla vers dix heures chez le roi pour lui en parler; le roi, quoique n'attachant à cette communication aucune importance, l'accueillit néanmoins avec un grand empressement.

Vers onze heures et demie, le roi, n'entendant point parler de M. Molé, suivit le conseil de M. Hébert, et envoya près de lui, pour le presser, M. de Montalivet.

Des Tuileries mêmes, et après sa conversation avec le roi, M. Molé avait adressé une lettre à M. Thiers pour s'informer à quelle heure il pourrait le trouver dans la soirée; rentré chez lui, il écrivit, d'une part à M. de Rémusat, de l'autre à M. Dufaure en priant ce dernier de voir ses amis MM. Passy et Billault; il leur donnait rendez-vous à tous chez lui vers dix heures; il eut en même temps une conférence avec M. de Montalivet. Instruit qu'il trouverait toute la soirée M. Thiers, il alla le voir seulement à neuf heures place Saint-Georges; il lui demanda s'il pouvait compter sur son appui dans le cas où il formerait un ministère, et à quelles conditions. « Vous connaissez, lui dit M. Thiers, les conditions de mes amis; elles me paraissent conformes à la situation des choses; ce sont : la réforme parlementaire

et électorale et la dissolution de la Chambre. » M. Molé fit sur ce dernier point de très-grandes objections, disant qu'il ne pourrait pas obtenir à cet égard le consentement du roi, et que lui-même redoutait des élections faites au milieu de l'effervescence qui régnait dans les esprits.

Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, on vint, vers dix heures et un quart, annoncer l'événement du ministère des Affaires étrangères, et l'impression qu'il produisait. M. Molé sortit fort inquiet et rentra chez lui; MM. Dufaure et Passy y étaient déjà et M. Billault y vint un moment après; il était alors environ dix heures trois quarts; on délibéra, et l'on fut unanimement d'avis de refuser, disant que les banquets, auxquels toutes les personnes présentes avaient été constamment opposées, avaient donné naissance à l'agitation actuelle; que dès lors il paraissait indispensable de s'adresser à M. Barrot président des banquets et à M. Thiers lié maintenant avec M. Barrot; qu'enfin l'événement du boulevard des Capucines rendait la situation plus que jamais difficile et embarrassante; M. Molé écrivit dans ce sens une lettre qu'il remit à M. de Montalivet.

Ce refus de M. Molé fut extrêmement péni-

ble au roi et le décida à prendre une double résolution, la première d'appeler M. Thiers, la seconde de confier le commandement militaire au maréchal Bugeaud.

Plusieurs motifs l'avaient fait hésiter jusque-là au sujet du maréchal; d'abord il voulait ménager le général Jacqueminot et son beau-père M. Duchâtel, puis il savait que le maréchal Bugeaud proposerait les mesures les plus énergiques, et, par caractère, il était porté pour d'autres moyens ; enfin, soit avec le ministère Guizot, soit avec M. Molé, il était assuré de pouvoir nommer le maréchal à l'instant où il le jugerait convenable ; prévoyant que désormais, avec des ministres appartenant à l'opposition, il serait moins libre à cet égard, il voulait qu'en arrivant les nouveaux ministres trouvassent cette nomination effectuée.

Il envoya donc un de ses aides de camp chercher le maréchal, et en même temps, afin de contre-signer la double ordonnance qui lui donnait le commandement de la garde nationale et des troupes et afin d'avoir leur conseil, il fit mander MM. Guizot et Duchâtel. Plusieurs fois, dans le cours de la soirée, il s'était plaint de ne pas les voir, et en particulier de ne recevoir de M. Duchâtel aucune

nouvelle, aucun rapport quelconque sur l'état de Paris.

En sortant des Tuileries vers neuf heures et demie, le maréchal était allé rue Montmartre près du boulevard, voir M. François Delessert chez lequel étaient réunis les vice-présidents de la Chambre; il s'y trouvait au moment de la décharge du ministère des Affaires étrangères. Presque aussitôt les cris de vengeance retentirent, une violente agitation se manifesta à l'entrée de la rue Montmartre, et l'on arracha la grille de l'hôtel pour s'en servir à faire une barricade; le maréchal fut obligé, comme les personnes qui se trouvaient chez M. Delessert, de sortir par une porte donnant sur la rue Saint-Fiacre, et, pour revenir au faubourg Saint-Germain, de faire un long détour par la rue de Provence; il arriva ainsi dans la rue de l'Université, chez un de ses amis chez lequel il demeurait, fort inquiet de la tournure que cette nouvelle circonstance donnait aux événements; il y était à peine que l'aide de camp du roi arriva et le pria de se rendre aux Tuileries.

Le maréchal était tout prêt et il avait même, pour ne pas perdre un moment, disposé à l'avance son uniforme. Le roi, après lui avoir expliqué ses intentions, voulut entrer avec

lui en explications, mais le maréchal qui savait que ces explications aboutiraient à entraver les mesures d'extrême vigueur qu'il croyait urgentes et indispensables, allégua la nécessité de s'occuper sur-le-champ de ses dispositions, et sortit pour se rendre à l'état-major.

Ce jour-là même, il y avait eu chez M. Duchâtel un grand dîner, prié depuis longtemps, et que l'on avait pas cru devoir décommander : M. Guizot, M. le duc de Broglie et beaucoup d'autres personnes en faisaient partie ; la conversation avait été assez animée, et l'on avait parlé sans inquiétude des événements du jour, sur l'issue desquels M. Duchâtel continuait à être rassuré ; on avait discuté la composition probable du nouveau cabinet, et l'on ne doutait pas que MM. Molé et Dufaure ne l'eussent promptement formé. Quelques personnes seulement se montraient inquiètes, notamment le capitaine de la garde municipale, préposé avec sa compagnie à la garde du ministère de l'Intérieur : Ce dernier, instruit par une longue expérience des troubles populaires, ne pouvait, disait-il, trouver un grand motif de sécurité dans le bruit répandu que les soldats fraternisaient avec le peuple, que l'on illuminait bruyamment dans

les rues et que l'on y faisait de longues processions avec des torches.

Vers la fin du dîner, M. Duchâtel reçut de M. Delessert, préfet de police, la lettre dont nous avons parlé, et dans laquelle M. Delessert annonçait être entouré à la préfecture par des masses considérables redemandant leurs prisonniers ; le dîner s'acheva rapidement, et, sitôt qu'il fut terminé, MM. Guizot et Duchâtel sortirent en voiture pour se rendre à l'état-major sur la place du Carrousel : ils y trouvèrent le général Jacqueminot toujours confiant, comme le roi et comme eux-mêmes, dans ce que ferait au besoin la garde nationale. Comme le colonel de la ..... légion qui était présent, exprimait à cet égard des craintes, alléguant l'attitude que la garde nationale avait prise la veille et le matin, ses cris, ses pétitions, M. Guizot dit : « Cela n'est pas surprenant, il n'y a eu à descendre dans la rue qu'un petit nombre de gardes nationaux appartenant à l'opposition. — Mais, reprit le colonel, ceux qui restent dans les maisons partagent les mêmes sentiments. » Le général Jacqueminot opposa également aux appréhensions ce fait que toutes les barricades attaquées avaient été prises. « Cela est vrai, dit le colonel, mais on les reformait à

l'instant, et elles finissaient par rester. »

Après cette visite au général Jacqueminot, MM. Guizot et Duchâtel partirent du Carrousel sans entrer dans le château des Tuileries. M. Guizot, qui depuis deux jours s'était établi à demeure chez M. le duc de Broglie, rue de l'Université, afin d'être plus à portée du ministère de l'Intérieur, y retourna, et M. Duchâtel rentra dans son salon : il y trouva un grand concours de personnes, députés ou non députés, venant lui faire, ainsi qu'à madame Duchâtel, leurs compliments de condoléance, les uns par communauté d'opinions politiques, les autres par simple politesse.

Une ou deux personnes, venant de la réception des Tuileries, dirent, de la part du roi, à M. Duchâtel, qu'il se plaignait de ne recevoir de lui aucune nouvelle; M. Duchâtel répondit qu'il n'avait rien eu à mander au roi. Il était du reste évident que M. Duchâtel, par un motif ou par un autre, ne s'occupait plus d'aucune affaire, et cette évidence était telle que l'un de ses amis politiques, homme loyal et dévoué, ne put s'empêcher de dire tout haut dans son salon que la chose était bien plus grave qu'on ne paraissait le supposer. La soirée se termina de bonne heure,

et M. Duchâtel alors, craignant pour le ministère qu'il ne trouvait pas suffisamment défendu, alla passer la nuit dans le voisinage chez un de ses amis.

A peine mandé, M. Guizot vint aux Tuileries; M. Duchâtel n'y vint qu'un peu plus tard, la négligence du concierge ayant empêché de trouver de suite son adresse. M. Guizot dit au roi qu'il partageait complétement sa double pensée d'appeler M. Thiers et le maréchal Bugeaud, et, quant aux ordonnances de nomination du maréchal, il se déclara prêt, en l'absence de M. Duchâtel, à les contre-signer comme président du conseil; M. Duchâtel arriva enfin et contre-signa celle relative à la garde nationale; le général Trezel, qu'on alla chercher à l'état-major, contre-signa l'ordonnance relative aux troupes.

JEUDI 24 FÉVRIER.

Dispositions militaires du maréchal Bugeaud. — M. Thiers mandé aux Tuileries. — Sa conversation avec le roi. — Marche du général Bedeau sur les boulevards. — Arrivée des nouveaux ministres aux Tuileries. — Ordre de cesser le feu et de retirer les troupes. — Abdication du roi.

En arrivant à l'état-major, le maréchal Bugeaud défendit de réveiller le général Jacqueminot. « Il ne pouvait lui servir à rien, dit-il, après l'erreur grossière dans laquelle il était tombé au sujet de la garde nationale. » Il fit appeler le général Sébastiani, et lui demanda ce qui avait été fait et où étaient les troupes; instruit que l'ordre leur avait été donné, en grande partie du moins, de rentrer dans leurs casernes : « Hé quoi! général, lui dit-il, vous avez pu donner un pareil ordre, quand l'insurrection grandit de minute en minute! en pareil cas, la rue est le champ

de bataille du soldat, et il ne doit se reposer que vainqueur ou vaincu. » N'ayant pu obtenir du général Sébastiani les détails qu'il désirait, le maréchal s'adressa au chef d'état-major de la division, le colonel Rolin, et apprit de lui, autant qu'on pouvait le savoir au milieu du désordre qui régnait, la position des troupes; afin de compléter ces renseignements, il envoya des officiers sur la place du Carrousel en faire le relevé; il s'informa également si les soldats avaient, en quantité suffisante, des vivres et des munitions, et, comme on lui dit qu'ils en manquaient, il envoya demander à Vincennes des munitions, et fit faire aux soldats des distributions de vivres et de vin.

Sur tous ces points, il donna ses ordres avec sa netteté et son énergie accoutumées; il y apportait cette noble confiance qu'il puisait dans une longue expérience du commandement et dans le succès toujours constant de sa carrière militaire: à plusieurs reprises il parcourut la place du Carrousel, réunit les officiers autour de lui, traversa les bivouacs des soldats, adressa à tous des allocutions et des encouragements. « Je n'ai jamais été battu, leur dit-il, et je suis sûr que ce n'est pas avec vous que je commencerai à l'être;

je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi. »

Il expliquait en même temps comment il fallait marcher dans les rues: c'était en se tenant rangé en file le long des maisons, les yeux tournés vers les fenêtres du côté opposé pour empêcher de tirer; comment il fallait s'emparer des barricades: c'était en courant sur elles en aussi petit nombre qu'il était possible et en les franchissant avec rapidité.

« Le ministère est changé, disait-il, le gouvernement est disposé à faire de larges concessions, la politique n'est donc plus en jeu; il s'agit maintenant de protéger les lois et la société contre des tentatives anarchiques, il s'agit de défendre les propriétés menacées; la mission sacrée que vous avez à remplir est de ramener dans Paris l'ordre et la sécurité. »

Comme l'attitude de la garde nationale avait embarrassé les troupes, que même quelques gardes nationaux s'étaient trouvés derrière les barricades : « J'espère, ajouta-t-il, que la garde nationale tout entière sera avec nous, mais parce qu'une portion restera inactive, parce que quelques gardes nationaux seront contre nous, je ne renoncerai pas pour cela à agir. »

De temps en temps, impatienté de ce qu'il apprenait des dispositions antérieurement prises, il se laissait entraîner à se récrier contre l'imprévoyance, l'incapacité, l'ineptie qui y avaient présidé.

Avant l'arrivée du maréchal Bugeaud, tout le monde était abattu et découragé; son attitude fit renaître l'espoir dans tous les cœurs; après trente-six heures de l'absence complète de toute autorité, de toute impulsion, on respirait de se voir enfin commandé; il semblait que les officiers et les soldats eussent reçu une vie nouvelle.

Le maréchal partagea les troupes en trois corps: deux de ces corps devaient s'avancer en colonnes par les boulevards et par le centre de Paris; le troisième devait rester comme réserve au Carrousel.

La veille, dans l'après-midi, le général Bedeau était venu, comme beaucoup d'autres généraux et officiers, à l'état-major, et le duc de Nemours lui avait confié différentes missions; le maréchal lui assigna le commandement de la première colonne, celle qui devait suivre les boulevards: il lui donna l'ordre d'agir avec la plus grande promptitude et la plus grande vigueur, de se rendre maître de la ligne des boulevards, de communiquer avec

le général Duhot qui occupait la place de la Bastille, de se relier en même temps à la seconde colonne qui devait aller par la rue de Rambuteau à l'Hôtel de Ville, et de dominer ainsi l'entrée des faubourgs et le centre de Paris. Il donna au général Bedeau à commander, pour l'exécution de ce plan, quatre bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie, une compagnie de chasseurs d'Orléans et une section d'artillerie : en tout environ deux mille cinq cents hommes. Après lui avoir expliqué ses intentions, le maréchal lui témoigna la confiance qu'il avait dans ses talents militaires éprouvés depuis longtemps en Afrique, et le général Bedeau répondit qu'il ferait en sorte de justifier cette confiance.

Le général Bedeau demanda au maréchal s'il n'aurait pas avec lui des gardes nationaux, mais le maréchal répondit qu'il n'en avait pas à lui donner, et que tout ce qu'il pouvait faire était d'attacher à sa colonne deux officiers d'état-major de la garde nationale qui furent en effet désignés pour l'accompagner.

Dans ses premières dispositions, le maréchal avait destiné le commandant de la seconde colonne au général Rulhière, et se proposait de garder le général Sébastiani à

la réserve du Carrousel ; mais ce dernier réclama avec tant d'instances et presque de supplications, disant que ne pas lui donner de mission active, à lui commandant de la première division militaire, c'était le déshonorer, que le maréchal consentit à revenir sur sa décision ; ce fut alors le général Rulhière qui dut rester à la réserve.

M. Thiers, pendant ce temps, mandé aux Tuileries, s'y était rendu vers deux heures du matin ; au moment où on l'annonça, le roi, qui causait avec M. Guizot, fit passer ce dernier dans un salon voisin.

Blessé, comme nous l'avons dit, de s'avouer vaincu par M. Thiers, le roi l'accueillit avec beaucoup de froideur et même de brusquerie, mais ensuite il se radoucit peu à peu. Il lui demanda quels étaient les hommes qui entreraient avec lui aux affaires ; M. Thiers lui répondit : « Je crois que la situation indique M. Odilon Barrot. » Le roi n'opposa aucune objection : il avait toujours parlé de M. Barrot comme d'un homme sans capacité politique, mais honnête. « Et après M. Barrot ? — M. Duvergier de Hauranne. » Le roi fit un mouvement : il lui était extrêmement pénible de voir entrer dans ses conseils un homme qu'il savait animé à son

égard d'un sentiment d'animosité personnelle, et qui passait aux Tuileries pour être le mauvais génie de M. Thiers et de l'opposition; cependant il se résigna; M. Thiers lui nomma de plus MM. de Rémusat, de Malleville, Cousin, etc. Le roi témoigna par un geste qu'ayant consenti au premier et surtout au second, il n'avait plus rien à refuser.

Il demanda ensuite à M. Thiers quelles conditions on lui ferait; M. Thiers répondit que les conditions étaient celles dont on avait toujours parlé, la réforme électorale et parlementaire et la faculté de dissoudre la Chambre; qu'au sujet de la réforme électorale, le roi connaissait ses idées personnelles, qu'il la regardait comme une source de concessions et de progrès successifs dont il fallait faire usage avec lenteur, et qu'il croyait le temps venu de commencer; que, quant à la réforme parlementaire, il y avait évidemment à la Chambre trop de fonctionnaires: « Mes aides de camp sans doute? dit le roi. — Oui, sire. »

Le roi contesta l'utilité des réformes électorale et parlementaire sans toutefois refuser son assentiment; mais, pour ce qui concernait la dissolution de la Chambre, il déclara qu'il n'y consentirait jamais.

M. Thiers lui fit remarquer que lui et M. Barrot ne pouvaient marcher avec la Chambre actuelle, et qu'il leur était impossible par conséquent d'entrer aux affaires; l'observation était si évidente que le roi, qui tenait à ne pas rompre, finit par dire : « Nous verrons. »

« Et quand viendront les ministres ? » demanda le roi. « Sire, il me reste encore à les voir, et je ne suis pas sûr de leur acceptation. — Mais, en attendant, il faut que je puisse faire insérer des noms au *Moniteur ;* au surplus, je mettrai que je vous ai appelé; cela est un fait. » M. Thiers ne fit pas d'objection à ce qu'il fût fait mention, dans ce sens, de M. Barrot et de lui, et une note fut rédigée dans les termes suivants :

« Trois heures du matin.

« Le roi a fait appeler M. Thiers et l'a chargé de la composition d'un nouveau cabinet. M. Thiers a demandé au roi de s'adjoindre M. Odilon Barrot; le roi a donné son consentement à cette proposition. »

Cette note fut adressée au *Moniteur,* et envoyée à l'imprimerie de la préfecture de police pour être imprimée et affichée à la pointe du jour dans tous les quartiers de Paris. M. Thiers fit observer au roi que d'après ses

termes mêmes, M. Barrot et lui étaient simplement appelés, qu'il n'y avait de leur part aucun engagement, et que, s'ils ne pouvaient pas s'entendre sur les bases de leur acceptation, ils restaient complétement libres. « Et moi aussi, je reste libre, » dit vivement le roi.

Il indiqua ensuite neuf heures du matin pour se réunir aux Tuileries et concerter la formation du nouveau cabinet, et M. Thiers se disposait à sortir, quand le roi lui dit : « A propos, j'ai nommé le maréchal Bugeaud commandant en chef. Je sais l'estime que vous avez pour lui, et j'étais sûr d'avance que vous approuveriez cette disposition. » M. Thiers répondit qu'il avait en effet pour le maréchal une très-haute estime et une grande admiration; mais qu'il ne garantissait pas de même l'opinion de ses amis; et, dans tous les cas, il ne pouvait s'empêcher de faire remarquer au roi qu'il y avait quelque chose de contradictoire à appeler, d'une part M. Barrot et lui dans le but de calmer les esprits, et de l'autre, le maréchal Bugeaud dont le nom était de nature à les exciter.

M. Thiers étant parti, le roi causa encore quelque temps avec M. Guizot, et lui donna, en se séparant de lui, tous les témoignages

possibles de regret et d'affection. Il s'informa ensuite de ce qui s'était passé à l'état-major, et apprit les premières dispositions du maréchal Bugeaud et le merveilleux effet que son attitude avait produit.

En sortant du cabinet du roi, M. Thiers alla trouver le maréchal à l'état-major et lui fit part de la mission qu'il venait de recevoir ; le maréchal lui répondit qu'il s'en félitait, qu'il serait enchanté de travailler avec lui au rétablissement de l'ordre, et il ajouta qu'il allait faire immédiatement, de la formation du nouveau cabinet, l'objet d'une proclamation aux troupes ; M. Thiers lui fit observer que le cabinet n'était pas formé et qu'il ne savait pas s'il pourrait y parvenir. « Vous le pourrez, répondit le maréchal, car les circonstances exigent que vous le puissiez. » Il fit écrire par les officiers un grand nombre d'exemplaires d'une proclamation ainsi conçue :

« Le roi usant de sa prérogative constitutionnelle a chargé MM. Thiers et Odilon Barrot de former un cabinet.

« Sa Majesté a confié au maréchal duc d'Isly le commandement des gardes nationales et de toutes les troupes de ligne. »

M. Thiers se rendit ensuite chez M. de Rémusat ; ce dernier lui fit de si vives objections sur la nomination du maréchal Bugeaud, que M. Thiers crut devoir retourner avec lui aux Tuileries ; ils trouvèrent le roi qui se disposait à se coucher. Le roi se récria à son tour, demandant si l'on voulait l'empêcher de se défendre, et si l'on avait quelque autre personne à lui proposer ; il leur raconta l'effet produit sur les troupes par la présence du maréchal Bugeaud, effet dont M. Thiers avait pu être témoin ; M. de Rémusat sortit assez converti.

Des Tuileries, ils allèrent chez MM. Barrot et Duvergier de Hauranne, qui, de même que M. de Rémusat, élevèrent beaucoup d'objections contre le commandement donné au maréchal Bugeaud ; mais la satisfaction de voir la réforme parlementaire et électorale, dont ils entretenaient depuis plusieurs mois les convives des banquets, accomplie par eux et sous leur ministère, détourna leur attention ; ils n'insistèrent même pas sur la dissolution de la Chambre pour laquelle ils n'avaient pris aucun engagement. Malgré d'anciennes dissidences, M. Thiers leur proposa d'offrir à MM. Passy et Dufaure d'entrer avec eux aux affaires, afin de réunir, dans ces mo-

ments difficiles, toutes les forces de l'opposition ; cette proposition fut acceptée, et enfin l'on prit rendez-vous chez M. Thiers, afin de se rendre de là aux Tuileries. Il était alors environ six heures ; M. Thiers vit encore M. Passy qu'il pria de parler à M. Dufaure, écrivit au général Lamoricière et à M. Cousin, et pria un de ses amis d'aller de sa part chez MM. Billault et de Malleville.

Les deux colonnes formées par le maréchal Bugeaud partirent vers cinq heures et demie du matin de la place du Carrousel ; le général Bedeau prit sa route vers le boulevard par la rue de Richelieu, la Bourse et la rue Montmartre. Il ne rencontra presque aucun obstacle, si ce n'est, dans cette dernière rue, une barricade formée devant l'hôtel de M. Delessert, et que le maréchal Bugeaud avait vu commencer la veille au soir ; on tira de cette barricade quelques coups de fusil, et trois ou quatre soldats furent blessés, mais elle ne fut pas défendue, et l'on arriva, au point du jour, vers sept heures, sur le boulevard. Il était désert et avait un aspect lugubre, des arbres étaient abattus et couchés en travers, et l'on y avait ajouté, pour barrer la chaussée, des débris de colonnes, des cabanes d'inspecteurs des voitures, des bancs

et quelques pavés; les sapeurs du génie eurent en peu d'instants tout déblayé et rendu le passage libre; on n'apercevait, de chaque côté, sur le boulevard, que quelques personnes debout sur leurs portes et regardant l'arrivée des troupes.

Le général Bedeau pria les deux officiers d'état-major de la garde nationale attachés à sa colonne, et dont il pensait que l'uniforme inspirerait moins de défiance que celui de la troupe, d'aller en avant et de répandre la nouvelle du changement de ministère; ils s'avancèrent en effet, et, agitant leurs mouchoirs, ils appelèrent les personnes qu'ils voyaient devant les maisons; ces personnes s'étant approchées, ils leur annoncèrent que le ministère Thiers et Barrot était formé et la cause de la réforme gagnée; d'autres personnes, en plus grand nombre, ne tardèrent pas à venir également, presque toutes appartenant évidemment à la classe de la bourgeoisie : le général Bedeau leur parla lui-même, ainsi que les officiers de son état-major. Une partie accueillit avec empressement la nouvelle et promit de s'employer à la répandre et à calmer les esprits; beaucoup, toutefois, la révoquèrent en doute; ils disaient que le changement prétendu de minis-

tère n'était qu'un leurre, que la décharge du boulevard des Capucines prouvait à qui l'on avait encore affaire, et que M. Guizot et ses collègues, restés au pouvoir, avaient voulu, par cet acte de violence, intimider la population. Ils demandèrent au général et aux officiers s'ils étaient bien sûrs de ce qu'ils avançaient, et, comme le général en donnait sa garantie personnelle en se nommant, son nom, qui était connu par les guerres d'Afrique, provoqua des acclamations.

Presque aucun homme armé ne se montrait sur le boulevard et aucun cri séditieux ne se faisait entendre.

Afin de dissiper tous les doutes, le général Bedeau écrivit sur une borne un mot au crayon qu'il envoya en toute hâte à l'état-major général : il y rendait compte que la population était sous l'influence d'un mensonge, qu'on accusait le dernier cabinet de l'événement du ministère des Affaires étrangères; que, cette circonstance formant un événement non prévu par ses instructions, il avait cru devoir en suspendre l'accomplissement, d'autant qu'un acte violent confirmerait le mensonge, et qu'il croyait, au contraire, nécessaire d'employer la conciliation pour l'effacer; il demandait de nouveaux

ordres et l'envoi de proclamations officielles annonçant le changement de ministère.

Il continua ensuite lentement sa marche. Entendant autour de lui les tambours de la garde nationale battre le rappel, il espérait toujours qu'un certain nombre de gardes nationaux viendraient lui prêter leur concours. Afin de protéger ces tambours contre toute violence, et montrer en même temps que la troupe agissait de concert avec la garde nationale, il leur donna pour les escorter un peloton de chasseurs de Vincennes.

Le maréchal Bugeaud, en recevant la lettre au crayon et assez mal écrite du général Bedeau, crut d'abord qu'elle n'émanait pas réellement de lui, et, afin de s'en assurer, la montra à quelques-unes des personnes présentes; l'écriture ayant été reconnue, il envoya au général Bedeau plusieurs exemplaires de la proclamation à la main dont nous venons de parler, et lui fit réitérer l'ordre du matin d'agir avec vigueur et promptitude, et de faire des sommations partout où il trouverait de la résistance.

A mesure que le général Bedeau s'était avancé, il s'était vu entouré d'une affluence plus considérable de personnes, toujours

faisant partie de la bourgeoisie. Il avait continué, ainsi que ses officiers, à leur expliquer les faits et à s'efforcer de calmer l'exaltation des esprits; il était arrivé ainsi au boulevard Bonne-Nouvelle; là il s'était arrêté.

Les proclamations étant venues, il s'empressa de les distribuer, mais le nom du maréchal Bugeaud souleva une réclamation générale; on supplia le général Bedeau de ne pas accepter la mission qui lui avait été confiée, et un certain nombre de voix crièrent : *Pas Bugeaud! Bedeau! Bedeau*! Comme il régnait une grande confusion, une des personnes présentes, M. Fauvel, demanda à parler au nom de tous : il représenta au général que toute la population était armée, que derrière la barricade qui se trouvait à la porte Saint-Denis, et qui était fort élevée, il y en avait une foule d'autres, qu'il ne pourrait les franchir qu'en versant des torrents de sang[1]. « Laissez-moi, ajouta-t-il, aller trouver

[1] M. Fauvel était profondément convaincu de ce qu'il avançait, mais le désir louable d'éviter l'effusion du sang l'avait conduit à donner trop de confiance à des renseignements inexacts : nous reproduisons ci-après le plan de toutes les barricades construites à ce moment, et ce plan comprend même, sans distinction, celles qui ont pu être construites dans la matinée du jeudi, postérieurement par conséquent à l'arrivée du général Bedeau. Au delà

le maréchal Bugeaud ; je lui représenterai que la présence des troupes entretient l'irritation ; qu'en se retirant et en laissant faire la garde nationale, tout se calmerait à l'instant; il entendra la voix d'un honnête homme et je suis sûr de le persuader ; d'un autre côté, je suis connu dans le quartier, et quand je reviendrai et vous rapporterai sa réponse, on croira à ce que je dirai. Veuillez seulement me donner un officier pour me faire parvenir auprès du maréchal, et me promettre de ne pas attaquer avant mon retour. » Le général Bedeau hésita quelques instants, puis il consentit ; il donna à M. Fauvel, pour l'introduire, un des deux officiers d'état-major de la garde nationale attachés à sa colonne : « Dépêchez-vous, lui dit-il ; que la population reste calme et je n'attaquerai pas. »

Peu de temps après, un chef de bataillon de la garde nationale rejoignit la colonne avec le détachement de chasseurs de Vincennes qui avait escorté les tambours, et environ trois cents gardes nationaux ; d'autres gardes nationaux isolés arrivèrent successivement.

de la porte Saint-Denis, il n'y a jamais eu qu'une barricade autour de la porte Saint-Martin, et plus loin, jusqu'à la place de la Bastille, cinq petites barricades.

Ce n'était pas seulement sur les boulevards Montmartre et Bonne-Nouvelle qu'existait l'impression d'ignorance et de doute que le général Bedeau y avait rencontrée.

Dès le matin, l'on avait pu lire au coin des rues la note rédigée par le roi et M. Thiers, pour annoncer la combinaison Thiers et Barrot; mais cette note n'était signée de personne; on se demandait ce qu'elle signifiait et de qui elle émanait. Les défiances étaient faciles à exciter contre le roi, et beaucoup de personnes y voyaient un subterfuge. Dans certains quartiers, on arrachait les affiches, on menaçait ceux qui les posaient, on allait même jusqu'à les maltraiter.

Le *Moniteur*, journal officiel, portait en tête et en gros caractère la nomination du maréchal Bugeaud, contre-signée Duchâtel et Trézel; il s'en était même peu fallu, comme nous l'avons dit, qu'elle ne fût contre-signée Guizot; quant à la note annonçant la combinaison Barrot et Thiers, note destinée à calmer les esprits, elle était reléguée, en très-petits caractères, à la cinquième colonne du journal, et il était en quelque sorte impossible de la découvrir.

La nomination du maréchal Bugeaud, dont la nouvelle ne tarda pas à se répandre dans

tout Paris, produisit le plus fâcheux effet : sans se rendre bien compte de la situation, on sentait néanmoins instinctivement qu'en employant la vigueur des moyens, il ne fallait pas y joindre une cause d'excitation pour les esprits; or, le nom du maréchal Bugeaud était extrêmement impopulaire. L'événement de la veille au boulevard des Capucines avait encore aggravé les inconvénients de cette impopularité : un grand nombre de personnes, comme on l'a vu, sans connaître les faits, attribuaient au dernier ministère cet événement : c'était, croyaient-ils, l'effet de son système de résistance indéfinie et de son désir excessif de conserver la direction des affaires : connu pour son énergie, lié avec les hommes de ce cabinet, le maréchal était pour beaucoup de gens l'expression de ce système de résistance. De même que pour le ministère Guizot, ici encore le roi s'était laissé enfermer dans un très-grave embarras, celui de n'avoir à opposer à l'insurrection qu'un seul général dont le nom était un obstacle à l'efficacité de son concours.

A ce moment, bien que les hommes appartenant au parti de l'ordre fussent inquiets et eussent lieu de l'être, qu'ils fussent vaguement instruits que la partie violente de la

population était soulevée et avait construit des barricades, néanmoins, comme cette partie violente était encore concentrée dans ses quartiers, qu'on ne la voyait pas, on se faisait illusion. Aussi les gardes nationaux, officiers et soldats, se livrèrent-ils sans réserve à leur opinion sur le maréchal Bugeaud, et beaucoup, déclarant qu'ils ne voulaient pas lui obéir, restèrent dans leurs maisons ; ceux qui se rendirent sous les armes, toujours animés de la même ignorance et de la même erreur, continuèrent à crier *Vive la réforme!* ne soupçonnant pas que ce mot en cachait un autre qui ne tarderait pas à apparaître. Vers huit heures du matin, les compagnies des diverses légions de la garde nationale, convoquées comme à l'ordinaire pour aller occuper les différents postes de l'Hôtel de Ville, du Louvre, des deux Chambres, furent passées en revue dans la cour des Tuileries, et ce fut par les cris de *Vive la réforme!* que la plupart d'entre elles accueillirent les allocutions du maréchal Bugeaud, qui s'efforçait de leur faire comprendre la gravité du péril, et la nécessité d'oublier les questions politiques pour s'occuper de défendre leurs foyers.

M. Barrot, M. Duvergier de Hauranne, M. de

Rémusat, le général de Lamoricière et les autres hommes politiques que M. Thiers avait fait prévenir pour leur proposer d'entrer aux affaires, soit comme ministres, soit comme sous-secrétaires d'État, se trouvèrent réunis chez lui vers sept heures et demie; il s'y trouva de plus un assez grand nombre d'autres personnes plus ou moins liées avec lui, et notamment plusieurs journalistes parmi lesquels M. Merruau, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, qui l'accompagna aux Tuileries. M. Passy vint également et le remercia, au nom de M. Dufaure et au sien, de l'offre qu'il leur avait faite, ajoutant qu'ils ne croyaient pas pouvoir l'accepter.

Après une courte conversation, M. Thiers et ses collègues se mirent en route pour aller aux Tuileries. Ils descendirent la rue Saint-Georges et la rue Laffitte, et, arrivés sur le boulevard, afin de se rendre bien compte de l'état des esprits, s'écartèrent à droite et à gauche, d'un côté jusqu'à la rue de la Chaussée d'Antin, de l'autre jusqu'à la rue de Richelieu; ils suivirent ensuite la rue Sainte-Anne; partout ils rencontrèrent la même ignorance et les mêmes doutes; on ne savait pas ou on ne voulait pas croire qu'il fût réellement question de les appeler au ministère. Quand

M. Thiers, M. Barrot et les personnes qui les accompagnaient le déclaraient et en donnaient la preuve par leur présence même, on accueillait avec empressement cette déclaration, on s'en félicitait, on criait : *Vive Barrot! Vive Thiers!* Mais on leur disait en même temps que, puisqu'ils étaient ministres, ils devaient faire ôter le commandement au maréchal Bugeaud, dont le nom était un symbole de guerre civile, et faire retirer les troupes dont la présence entretenait l'irritation : les troupes retirées, leur disait-on comme on l'avait dit au général Bedeau, la garde nationale se montrerait et tout rentrerait dans l'ordre ; ils se défiaient d'autant moins de ce langage qu'il émanait d'hommes appartenant évidemment au parti de l'ordre, et dont quelques-uns leur étaient connus.

Au bout de la rue Sainte-Anne, et à la descente des deux petites rues qui aboutissent à la rue Saint-Honoré, on fut arrêté par une barricade peu élevée au delà de laquelle on entendait des coups de fusil; M. Thiers s'avança seul et obtint qu'on suspendît le feu; il revint ensuite chercher ses collègues et entra avec eux dans la cour des Tuileries.

Encouragé par les acclamations dont il

avait été l'objet, M. Barrot ne doutait pas que sa popularité ne fût suffisante pour tout arrêter; aussi, en arrivant sous les guichets et dans la cour des Tuileries, il se plaignit très-vivement que les affiches annonçant la formation du nouveau cabinet n'eussent pas été apposées en nombre assez considérable; en même temps il insistait sur la nécessité de faire retirer les troupes et d'ôter au maréchal Bugeaud son commandement; M. Duvergier de Hauranne l'appuyait avec son âpreté ordinaire; M. Thiers, au contraire, les combattait. Il admettait très-bien, disait-il, qu'on eût la pensée de faire retirer les troupes, qu'on voulût, par cette mesure conciliatrice, laisser aux esprits le temps de se calmer, aux erreurs répandues sur l'événement du boulevard des Capucines le temps de se dissiper; mais il ne fallait pas en même temps se désarmer, il était surtout impossible de songer à désarmer le roi en le privant de l'homme qu'il regardait comme son plus ferme soutien; c'était là une responsabilité tellement grave qu'il lui était impossible de la prendre. « Vous ne pouvez pas, ajoutait-il, faire descendre ainsi de cheval un maréchal de France illustré par des victoires. » Le général de Lamoricière le soutenait, disant également

qu'on ne faisait pas descendre de cheval un maréchal de France.

A ce moment, le duc de Nemours et le duc de Montpensier étaient dans la cour des Tuileries, passant en revue quelques détachements de la garde nationale; ils paraissaient fort soucieux, et, sans parler, tendaient la main, en signe de remercîment, à ceux des gardes nationaux qui voulaient la prendre. L'un et l'autre avaient déjà reçu des avis multipliés de l'opinion répandue qu'il fallait enlever le commandement au maréchal Bugeaud et faire retirer les troupes, et ces avis leur venaient de personnes appartenant à l'opinion conservatrice la plus prononcée et d'un grand nombre d'officiers de la garde nationale. Ils étaient donc déjà persuadés de la nécessité d'en agir ainsi, et principalement M. le duc de Montpensier.

Le duc de Nemours, prenant à part M. Thiers, lui dit que l'on manquait de troupes; que, les colonnes formées, il restait seulement trois à quatre mille hommes au Carrousel; que d'ailleurs les munitions étaient insuffisantes; qu'il en avait été demandé à Vincennes et que l'on en attendait, mais que l'insurrection se propageant dans le faubourg Saint-Antoine, on ne savait si elles

pourraient arriver; M. Thiers avait déjà en partie connaissance de cet état de choses par une lettre que lui avait écrite pendant la nuit le maréchal Bugeaud et qu'il avait reçue quelques instants avant de sortir de chez lui. « .....Je n'en persiste pas moins à déplorer, disait le maréchal, que l'on m'ait donné le commandement avec un effectif trop faible et trop privé de ressources; croiriez-vous que dans plusieurs régiments, les soldats n'ont, à l'heure qu'il est, que dix cartouches par homme?..... » En présence de ces faits, M. Thiers inclina plus encore à penser qu'il fallait essayer pendant quelques heures de suspendre le feu.

M. Thiers et ses collègues entrèrent chez le roi, qui était très-fatigué de la journée et de la nuit qu'il venait de passer. De même que les princes, le roi avait été averti de la répulsion de la garde nationale à l'égard du maréchal, mais il n'y avait pas attaché une grande importance; « c'étaient, disait-il, des propos d'opposition qui n'avaient rien de sérieux. » M. Thiers lui parla au nom de ses collègues de l'opinion qu'ils avaient trouvée partout répandue à cet égard; il ajouta que quant à lui, s'il partageait l'avis de faire retirer les troupes et de tenter de

suspendre le feu, il était contraire à l'opinion de révoquer le maréchal Bugeaud ; il proposa alors une combinaison qu'il avait imaginée dans le but de donner satisfaction à la garde nationale, et qui consistait à nommer, sous le commandement supérieur du maréchal, le général Lamoricière commandant de la garde nationale : les guerres d'Afrique avaient rendu populaire le nom du général, et, dans la Chambre des députés, il appartenait à l'opposition.

Le roi était ennemi par caractère des moyens violents et avait au contraire pour les autres un penchant très-prononcé; il avait même eu quelque peine à appeler le maréchal Bugeaud à cause des mesures d'extrême vigueur qu'il savait devoir être la conséquence de cet appel; aussi approuva-t-il sans difficulté la pensée d'interrompre les mouvements des troupes et de nommer le général Lamoricière, et il dit aux nouveaux ministres de faire à cet égard ce qu'ils jugeraient convenable.

A la suite de cette conversation à laquelle le duc de Nemours avait assisté, M. Thiers se rendit avec le prince et ses collègues à l'état-major général : il répéta au maréchal une partie de ce qu'il avait dit au roi, insistant

sur le vœu unanime de la population de voir les troupes se retirer; il ajouta que c'était l'opinion du roi, celle des princes, celle de ses collègues et la sienne propre.

A cette seule idée de faire retirer les troupes, le maréchal se récria vivement; « mais si nous en agissons ainsi, dit-il, la royauté est perdue [1] et nous tous avec elle. »

A ce moment, on annonça au maréchal la personne qui venait du boulevard Bonne-Nouvelle et qui avait parlé au général Bedeau; il sortit avec le duc de Nemours et M. Thiers du salon où ils se trouvaient et reçut M. Fauvel au haut de l'escalier au milieu de tous les officiers et autres personnes qui se trouvaient à l'état-major. M. Fauvel, la figure animée et couverte de sueur, répéta au maréchal ce qu'il avait dit au général Bedeau: le maréchal lui répondit: « Mais, monsieur, si vous étiez colonel de la garde nationale et que vous vinssiez avec un certain nombre de vos officiers, je comprendrais votre langage, mais vous êtes seul et je ne sache pas qu'à elle seule une hirondelle ait jamais fait le printemps. »

M. Fauvel insista, disant que si ses raisons étaient bonnes, le fait qu'il était seul

[1] Le maréchal se servit d'un mot plus énergique.

n'était pas un motif suffisant pour les rejeter, qu'il était négociant, qu'il était connu de plusieurs des amis du maréchal dont il cita les noms, et qu'il pouvait répondre de ce qu'il avançait. S'adressant au duc de Nemours : « Monseigneur, lui dit-il, vous devez gouverner la France comme régent, ne mettez pas entre la population et vous des flots de sang répandu. »

Le maréchal rentra avec le duc de Nemours et les ministres dans le salon d'où ils étaient sortis, et là, M. Thiers fit observer au maréchal combien les paroles qu'il venait d'entendre étaient d'accord avec ce qu'il lui avait dit lui-même au nom de ses collègues, pour l'avoir partout recueilli : le maréchal Bugeaud se rendit à ces observations : il rentra au bout de quatre ou cinq minutes dans le salon de service, et appela les officiers pour leur dicter et leur faire adresser sur tous les points un ordre ainsi conçu :

« Je donne ordre de cesser le feu partout, et la garde nationale va faire la police.

Signé Maréchal duc d'Isly. »

Cet ordre fut envoyé en même temps à l'imprimerie de la préfecture de police pour être imprimé et affiché.

Il donna également à M. Fauvel pour le général Bedeau, une lettre dans laquelle il mandait à ce dernier de se replier sur le Carrousel par la rue de Richelieu ou par la rue de la Paix, suivant qu'il y trouverait plus de convenance ou de facilité.

« Cela est bien grave, dit-il en donnant ces ordres à un de ses aides de camp qui avait toute sa confiance, mais ils le veulent tous. »

En même temps que l'on donnait l'ordre de cesser le feu et de retirer les troupes, on mit à exécution l'idée de nommer, sous le commandement supérieur du maréchal Bugeaud, le général de Lamoricière commandant de la garde nationale; M. Thiers en parla à l'un et à l'autre et tous deux acceptèrent. On résolut en même temps de montrer au peuple le général de Lamoricière et les nouveaux ministres MM. Thiers et Barrot, et tous trois se disposèrent à sortir pour parcourir les boulevards et les rues. Beaucoup de personnes qui arrivaient du dehors, et qui avaient vu le nom de M. Thiers assez mal accueilli, le détournèrent d'y aller, et obtinrent, malgré ses instances, qu'il y renonçât; on lui fit sentir que sa présence serait plus nuisible qu'utile au but que l'on se proposait.

M. Barrot partit donc d'un côté, et le général Lamoricière de l'autre. Accompagné de quelques amis et de quelques officiers de l'armée et de la garde nationale, M. Barrot se dirigea avec eux à pied, du côté du boulevard, par la rue Sainte-Anne. Dans toute la longueur de cette rue, son approche fit défaire les barricades et on l'accueillit comme à son premier passage par des acclamations; mais, sur le boulevard, la foule était beaucoup plus grande que précédemment; bientôt il s'y trouva en quelque sorte perdu; l'émotion de toutes ces scènes l'empêchait de trouver des paroles à prononcer, et il n'eût pu les faire entendre; à l'intervalle de quelques pas on ignorait presque sa présence. Du reste, les personnes qui en étaient instruites ou qui le voyaient lui témoignaient un grand empressement.

A la hauteur de la rue Grange-Batelière il croisa la colonne du général Bedeau qui redescendait le boulevard. Arrivé près de la porte Saint-Denis et au pied de la barricade qu'on y avait construite, il se trouva, au moment de la franchir, tellement épuisé de fatigue qu'il fut obligé d'y renoncer et de revenir en arrière; il éprouva, dans ce second trajet, la même difficulté que dans le pre-

mier à fendre la foule, et s'estima heureux de rencontrer, devant le passage des Panoramas, le général Lamoricière qui lui fit donner un cheval. Au lieu de retourner aux Tuileries, où M. Thiers et ses autres collègues l'attendaient, la lassitude qu'il éprouvait le décida à rentrer, pour se reposer, dans sa maison de la rue de la Ferme des Mathurins; un assez grand nombre de personnes le suivirent en criant *Vive Barrot!* et M. Garnier-Pagès, qui se trouvait chez lui, les harangua du haut de la croisée.

Le général Lamoricière s'était rendu le matin en habit de ville chez M. Thiers; lorsqu'il avait été question de sortir dans les rues, on s'était occupé de lui procurer un uniforme de la garde nationale, et, comme le temps pressait, un officier d'état-major lui avait offert son habit auquel les épaulettes du général Carbonel avaient été attachées; cet habit étant trop étroit pour lui, il ne pouvait le boutonner, et de plus le général Lamoricière avait conservé son pantalon du matin à carreaux, et ses chaussures à guêtres; avec cet habillement, qui formait un peu l'image de la situation, le général Lamoricière était monté sur un cheval qu'on lui avait prêté, et, accompagné de M. Jules de Las-

teyrie, de ses aides de camp et de quelques officiers également à cheval, s'était mis en route et avait suivi la rue Saint-Honoré vers la rue du Coq. Il annonçait partout autour de lui qu'il était nommé général de la garde nationale et MM. Thiers et Barrot ministres ; bientôt il avait été obligé de supprimer le premier nom qui était en général mal accueilli.

A la hauteur de la rue du Coq, il avait rencontré une barricade par laquelle les chevaux avaient été arrêtés; il était alors retourné sur ses pas et, passant par la place Vendôme et par la rue de la Paix, était arrivé sur le boulevard; ayant rencontré à la hauteur du passage des Panoramas M. Barrot qui revenait, et voyant d'ailleurs la foule dont la chaussée était encombrée, il renonça à aller plus loin et se dirigea vers le Carrousel. Il arriva à l'état-major général plus satisfait de sa course qu'il n'avait osé le penser, et y trouva aussi plus de confiance; depuis deux heures environ on n'avait reçu aucune nouvelle fâcheuse. Le maréchal Bugeaud lui-même se laissait aller à l'espérance que la tentative qu'on avait faite de cesser le feu produirait un bon résultat, et que le calme renaîtrait peu à peu dans les esprits. Une as-

sez grande masse d'individus avait pénétré sur la place du Carrousel et était venue devant l'état-major général; mais quoiqu'il y eût dans le nombre beaucoup d'armés et d'assez mauvaise mine, ils n'avaient point manifesté d'intentions violentes ni même proféré aucun cri hostile à la royauté. Les exhortations du maréchal, des officiers de l'état-major et des gardes nationaux les avaient décidés sans trop de peine à se retirer.

Afin de prendre quelques dispositions de postes, le maréchal et le duc de Nemours sortirent du Carrousel du côté de la rue des Pyramides, et ils rencontrèrent même sur ce point le général Lamoricière qui revenait des boulevards. Comme M. Delessert, préfet de police, écrivait pour demander de la garde nationale afin de protéger la préfecture, le maréchal, bien qu'il y eût alors sur la place du Carrousel peu de gardes nationaux, ne fit aucune difficulté de lui envoyer un bataillon de la dixième légion, que lui et M. Thiers allèrent accompagner jusqu'au pont des Saints-Pères.

Pendant cet intervalle de calme, MM. Thiers, de Rémusat et Duvergier de Hauranne, restés aux Tuileries, avaient discuté avec le roi les questions politiques; la principale de ces

questions était la dissolution de la Chambre, que le roi continuait de refuser absolument; il ne pouvait se décider à se séparer d'une Chambre qui avait si bien secondé sa politique, ni à laisser faire des élections par le ministère Thiers et Barrot. Ce ne fut que beaucoup plus tard que les deux princes le décidèrent à donner son consentement.

L'ordre de cesser le feu et de se replier ayant été apporté par M. Fauvel au général Bedeau, le général le lut à haute voix et la foule l'accueillit par des applaudissements; le général, en donnant l'ordre de retraite, pria les gardes nationaux qui l'avaient rejoint de prendre la tête de sa colonne afin de lui ouvrir la route; on croisa dans la marche des détachements de gardes nationaux, et comme ces gardes nationaux avaient mis la crosse en l'air en signe de pacification avec le peuple, les soldats, sans attendre l'ordre de leurs chefs, crurent devoir les imiter. La colonne occupait sur le boulevard un long espace, et le général Bedeau qui se trouvait à la tête n'eut connaissance de ce fait que beaucoup plus tard; il l'apprit par M. Viennet, qui, en sa qualité d'ancien militaire, l'avait remarqué avec une peine extrême et l'en avertit; le général lui répondit

que les soldats n'y attachaient pas le même sens qu'il pouvait y attacher lui-même, et, du reste, donna des ordres pour le faire cesser.

La rue de Richelieu étant encombrée de monde, le général Bedeau ne crut pas devoir s'y engager, et la colonne poursuivit sa route sur le boulevard; à mesure qu'elle s'avançait, sa marche était de plus en plus embarrassée par une foule croissante qui se mêlait aux troupes.

Déjà l'on avait rencontré plusieurs barricades, dont le milieu avait été ouvert pour le passage des soldats par ceux même qui les avaient construites; à la hauteur de la rue de Choiseul, on en trouva une plus difficile à défaire et pour laquelle les gens qui la gardaient opposèrent plus d'objections, ils demandèrent au général de passer dans la contre-allée; afin de ne pas s'arrêter, il y consentit et y fit passer en effet son infanterie et sa cavalerie; comme son artillerie ne pouvait suivre le même chemin, il pria un chef de bataillon de la garde nationale qui se trouvait près de lui, de veiller à ce que la barricade fût au moins ouverte pour le passage des pièces; le chef de bataillon le promit et s'y employa en effet de tout son

pouvoir, demandant qu'au moins les canons lui fussent laissés en garde, mais les gens de la barricade s'y refusèrent obstinément; et enfin les artilleurs ayant été obligés de dételer leurs chevaux pour les emmener, le peuple s'empara des canons; il se rendit maître aussi des caissons de cartouches qu'il pilla, et il augmenta ainsi les munitions qui lui avaient d'abord manqué.

A ce moment le général Bedeau était arrivé de sa personne devant la rue de la Paix; il songea d'abord à y entrer, mais instruit d'une grande agitation du côté du faubourg Saint-Honoré, il crut devoir, au lieu de rentrer directement au Carrousel, aller jusqu'à la place de la Concorde, comptant se rendre ensuite au Carrousel par la rue de Rivoli; il arriva vers dix heures à la place de la Concorde.

Sur tous les points, comme sur le boulevard Bonne-Nouvelle, l'ordre donné aux troupes de cesser le feu et de se retirer fut accueilli avec une grande joie, mais, de même qu'il était arrivé pour le changement de ministère, cette joie, qui pour les uns n'allait pas au delà, se traduisait pour les autres en encouragement à l'entraînement et à la violence; la partie exaltée de la population, libre de tout frein, se précipita à la suite des

troupes sur les boulevards. Déjà maîtresse des quartiers du centre et n'ayant rien à craindre en arrière d'elle, elle se répandit dans le quartier du Palais-Royal. Elle s'était grossie depuis le matin de ces individus sans ressources des localités voisines de Paris, que tous les moments de troubles attirent dans la capitale; pendant un très-court espace de temps, entre dix et onze heures, la physionomie des boulevards et des rues voisines se trouva complétement changée : on commença à y parler, non plus de réforme, mais d'abdication, de déchéance, de république; sur plusieurs points se trouvaient des corps plus ou moins considérables de gardes nationaux et de troupes; plusieurs régiments arrivèrent par les chemins de fer; mais les troupes, comme les gardes nationaux, étaient isolées, sans direction, sans ordres, ignorant ce qui se passait: la force morale achevait d'abandonner le gouvernement pour passer du côté de ses adversaires.

Les chefs du comité de la réforme et des sociétés secrètes n'eurent qu'à se joindre au mouvement qui s'opérait de lui-même. L'insurrection s'approcha des Tuileries, sans rencontrer sur sa route aucun obstacle,

si ce n'est le poste du Château d'Eau sur la place du Palais-Royal; encore le détachement du 14e de ligne qui occupait ce poste n'eut-il pas pour objet d'arrêter la marche des insurgés, mais seulement de défendre jusqu'à la mort, par un sentiment d'honneur militaire, le poste qui lui était confié.

La place du Palais-Royal fut, pendant les journées de février, le seul point où il y ait eu ce que l'on peut appeler une lutte; encore les individus qui la soutenaient avaient-ils soin de se placer à l'abri des barricades et des embrasures de portes et de croisées. Sur les autres points, il n'y eut que quelques embuscades et des massacres de malheureux gardes municipaux; à la place du Palais-Royal, la lutte se termina également par un massacre. Quelques-uns des assaillants allèrent chercher des matières combustibles et mirent le feu au poste : plusieurs blessés périrent dans l'incendie, et parmi les soldats qui tentèrent de se sauver, quelques-uns furent égorgés.

Au bruit de la fusillade, le général de Lamoricière et le général Perrot accoururent, s'efforçant d'arrêter l'effusion du sang et de sauver de braves soldats; ils ne purent se

faire entendre, et, se trouvant au milieu des coups de fusil, furent blessés l'un et l'autre et tombèrent; quant aux chefs de l'insurrection, ils restèrent pour la plupart, soit dans les bureaux de la *Réforme*, soit dans la rue de Richelieu, attendant l'issue du combat.

Vers huit heures et demie ou neuf heures du matin, M. Guizot, M. le duc de Broglie et plusieurs des anciens ministres étaient venus aux Tuileries; le roi les avait reçus avec empressement. « Mes nouveaux ministres sont là, leur avait-il dit en montrant une pièce voisine de son cabinet; ils me font des conditions bien dures, mais je me suis résigné. »

M. Guizot resta assez longtemps après le départ de ses anciens collègues dans le salon de la reine, ainsi que M. le duc de Broglie, et il s'y trouvait notamment pendant la discussion relative à la dissolution de la Chambre; le roi, de temps en temps, passait dans le salon de la reine pour la consulter, et MM. Thiers, de Rémusat et Duvergier de Hauranne, instruits de la présence de MM. Guizot et de Broglie, étaient à la fois blessés et embarrassés de cette manière d'agir; ils se croyaient en droit d'at-

tribuer à l'influence d'adversaires politiques la résistance absolue du roi sur une question qui seule arrêtait la formation d'un cabinet. Il arrivait ce résultat assez bizarre au milieu des bizarreries de la situation, que, parmi les hommes politiques considérables réunis en ce moment aux Tuileries, les uns, ayant le pouvoir légal, ne l'exerçaient pas en réalité et étaient cependant les seuls écoutés, et les autres, sans être ministres, avaient vis-à-vis du public la responsabilité de toutes les mesures qui pouvaient être prises. Du reste, MM. Guizot et de Broglie quittèrent le roi vers dix heures et allèrent au ministère de l'Intérieur rejoindre M. Duchâtel.

A ce moment encore, le roi n'éprouvait aucune inquiétude grave : une personne de sa maison, qui était en même temps membre de la Chambre, étant venue lui parler d'affaires étrangères à la politique, il s'en occupa avec toute liberté d'esprit, et lui dit en la congédiant : « Vous irez aujourd'hui à la Chambre, vous y trouverez les conservateurs un peu désorganisés, peut-être mécontents de moi, dites-leur que je leur suis toujours attaché. »

Le roi et la famille royale se mirent à table pour le déjeuner ; au bout de quelques instants, les observations d'un officier qui arri-

vait de la place de la Concorde et qui avait fait partie de la colonne du général Bedeau, inspirèrent des craintes sur la sûreté de cette place, qui formait la communication des Tuileries avec Saint-Cloud; un député et un officier de la maison royale y furent envoyés et rapportèrent des paroles rassurantes.

A dix heures et demie, le roi passa une revue de la garde nationale et des troupes qui se trouvaient dans la cour des Tuileries et sur la place du Carrousel : des cris très-nombreux de *Vive le roi!* se firent entendre, mais à ces cris beaucoup de gardes nationaux joignirent celui de *Vive la réforme!* Ils en étaient encore à leur pensée de la veille, et ne s'apercevaient pas du changement survenu dans la situation.

Le roi rentra très-affecté de ces cris de *Vive la réforme!* il crut y voir de la part de la garde nationale un acte d'hostilité et d'abandon; les mauvaises nouvelles d'ailleurs commençaient à arriver, et il remarquait autour de lui que les visages, quelque temps ranimés par l'espérance, s'assombrissaient de nouveau; M. Thiers étant entré dans son cabinet, le roi lui demanda ce qu'il pensait; M. Thiers, qui voyait les progrès de la démoralisation, lui répondit « Sire, la marée monte, et dans deux

heures elle nous aura tous engloutis ; » il proposa alors un moyen extraordinaire comme la circonstance, c'était d'abandonner Paris, de se retirer sur Saint-Cloud avec le gouvernement et les deux Chambres, et d'y rallier les troupes. Cette proposition était contraire à l'opinion reçue que quitter Paris c'était tout perdre ; le roi se récria vivement, et, séduit par la pensée d'une forteresse, parla de Vincennes. M. Thiers lui fit observer que Vincennes avec ses murailles était en même temps une prison, tandis que Saint-Cloud était une position militaire. La proposition n'eut du reste aucune suite, et, si elle produisit quelque résultat, ce fut de convaincre le roi que tout était perdu pour lui puisqu'on la lui faisait.

A partir de ce moment, les nouvelles alarmantes se succédèrent avec une effrayante rapidité : au milieu du désordre qui commençait à régner, diverses personnes, poussées par leur zèle ou par d'autres motifs, pénétrèrent dans les appartements et jusque dans le cabinet du roi, et y apportèrent leurs craintes et leurs conseils ; les mots d'*abdication*, de *déchéance*, de *régence de la duchesse d'Orléans* passèrent de la rue dans l'intérieur du palais, et y arrivèrent même

avec des menaces; des coups de fusil se faisaient entendre du côté du Palais-Royal.

Le roi était brave, il avait donné maintes fois des preuves d'un incontestable courage, mais il avait horreur de la guerre civile : à la suite d'une lutte pour la défense des Tuileries, il vit des flots de sang versé, un 10 août, l'échafaud pour sa famille et pour lui-même, il résolut d'abdiquer; le maréchal Bugeaud qui en fut instruit accourut pour l'en détourner; il demandait à se défendre : M. Piscatory qui survint combattit également cette pensée, mais le duc de Montpensier insista avec vivacité disant que la promesse de l'abdication était déjà répandue, et que le roi, en la retirant, ferait massacrer toute la famille royale. Le roi persista donc; du reste, sa résolution arrêtée, il l'accomplit avec calme, avec dignité, avec noblesse; il abdiqua en faveur du comte de Paris son petit-fils, ne voulant pas, fidèle observateur de la Charte et de la légalité, changer en faveur de la duchesse d'Orléans la régence qu'une loi avait donnée au duc de Nemours. La reine, qui elle-même s'était opposée à l'abdication avec énergie et grandeur d'âme, déclara qu'un jour la France regretterait le roi et lui saurait gré de son sacrifice. Cet acte ne s'était

pas accompli sans que quelques défiances eussent été manifestées.

Des préparatifs de départ furent alors commencés : le roi disposa ses papiers et quitta son uniforme de général de la garde nationale pour revêtir un habit ordinaire; il adressa ses adieux aux personnes présentes : « Messieurs, leur dit-il, je ne suis plus rien. » La famille royale fit aussi ses adieux à la duchesse d'Orléans. A ce moment l'on vint dire que l'abdication ne suffisait plus, que le peuple en armes voulait envahir les Tuileries et qu'il fallait se hâter; il y eut dans le château une grande confusion; on avait d'abord songé à sortir par le petit souterrain qui donne sur la terrasse du bord de l'eau, mais la clef ne put se trouver, et il fallut revenir au pavillon de l'Horloge. Le vestibule de ce pavillon fut bientôt encombré de femmes, d'enfants, de soldats.

Escortée d'un escadron de la garde nationale à cheval, la famille royale traversa à pied le jardin des Tuileries, se rendant à la place de la Concorde; les voitures avaient reçu l'ordre de s'y trouver, et l'on se proposait d'aller à Saint-Cloud qui était le point avec lequel des communications avaient été conservées. Le duc de Montpensier marchait

le premier donnant le bras à M. Crémieux. On parvint ainsi au pont Tournant; les hommes des barricades n'étaient pas encore arrivés sur ce point, et il ne s'y trouvait guère que des curieux mêlés aux troupes : le roi y fut assez bien accueilli; il demanda ses voitures, mais, à peine sorties des écuries, elles avaient été arrêtées dans la rue du Musée, et l'on y avait mis le feu ; le piqueur qui les précédait avait été assassiné. A cet instant arrivèrent, par le quai du bord de l'eau, deux petits coupés destinés au service des aides de camp; des personnes de la maison les avaient pris afin de suivre la famille royale. On fit descendre ces personnes, et le roi s'en servit avec la reine, plusieurs enfants et le duc de Montpensier; la duchesse de Montpensier était restée confiée à M. Jules de Lasteyrie. Les deux voitures partirent avec rapidité par le quai de Billy, escortées de la garde nationale à cheval et de deux escadrons de cuirassiers commandés par le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

Afin de protéger le départ, le duc de Nemours avait donné aux troupes qui occupaient la place du Carrousel l'ordre de rentrer dans la cour des Tuileries, puis il les avait fait passer dans le jardin par le pavillon de l'Horloge et le

guichet du quai. La place se trouva ainsi évacuée; cependant la foule qui encombrait les rues voisines n'osait pas s'avancer, et pendant vingt minutes environ cet immense espace demeura complétement vide; la foule s'enhardit enfin, pénétra dans le château des Tuileries, se répandit dans tous les appartements, et tira des coups de fusil par les croisées en signe de réjouissance. A l'exception de quelques repris de justice qui volaient en se cachant, le peuple respecta d'abord les objets qu'il avait sous les yeux, mais un ancien officier nommé Dumoulin, ayant donné le signal du désordre en tirant un coup de pistolet sur un buste du roi, la dévastation commença. M. Dumoulin fit jeter par les fenêtres le trône destiné aux cérémonies royales; la foule s'en empara, le promena sur les boulevards et le brûla sur la place de la Bastille.

Après l'abdication, la duchesse d'Orléans s'était retirée dans ses appartements, attendant, au pied du portrait de son mari, qu'on vînt la proclamer régente, ou peut-être l'égorger; le duc de Nemours, instruit, pendant qu'il faisait partir les troupes, qu'elle était encore dans le palais, l'envoya prévenir en toute hâte et l'engagea à suivre le roi à

Saint-Cloud ; la duchesse descendit donc avec ses deux enfants et les officiers de sa maison et se rendit dans le jardin par le pavillon de l'Horloge.

De sa maison de la rue de la Ferme des Mathurins, M. Odilon Barrot s'était rendu, vers dix heures et demie, au ministère de l'Intérieur, et, du ministère de l'Intérieur, était revenu par le pont Royal aux Tuileries. Là il avait appris l'abdication et le départ du roi ; il avait alors cherché la duchesse d'Orléans, et, ne la trouvant pas, avait prié un des officiers d'ordonnance du roi qu'il avait rencontré de l'engager à se rendre à la Chambre ; lui-même, en attendant, était retourné au ministère de l'Intérieur pour rédiger des proclamations et préparer un discours.

D'autres députés, notamment M. Dupin aîné, cherchaient également la duchesse et la rejoignirent dans le jardin ; les uns proposaient, comme M. Barrot, d'aller à la Chambre ; les autres voulaient que la duchesse parcourût avec ses deux enfants les boulevards. Ces derniers, de même qu'on avait essayé de le faire le matin pour M. Barrot et le général Lamoricière, s'efforçaient d'attirer vers la princesse cette puissance de la rue que les événements venaient de développer. L'idée

de se rendre à la Chambre ayant prévalu, la princesse traversa à pied la place de la Concorde et le pont, et son passage y fut salué par de nombreuses acclamations. En entrant avec la princesse dans la salle des séances, M. Dupin aîné prononça quelques paroles et invoqua comme une sorte de titre pour elle, les acclamations dont elle venait d'être l'objet : c'était toujours le même hommage rendu à la force du moment; mais il était difficile que cette force, développée comme elle l'était par le succès, s'arrêtât à la régence; quelques hommes isolés, notamment M. Emmanuel Arago, qui était entré dans la salle des séances en même temps que la duchesse, protestèrent, et leurs protestations suffirent pour tout arrêter. Les députés appartenant à la couleur du *National,* d'accord avec les légitimistes, réclamèrent la formation d'un gouvernement provisoire. De toutes parts les membres du parti conservateur, tant du centre que de l'opposition modérée, demandaient les nouveaux ministres, MM. Barrot, Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne. Parmi eux, M. Thiers était venu et était reparti presque immédiatement; MM. Duvergier de Hauranne et de Rémusat, en sortant des Tuileries, étaient rentrés chez eux; M. Bar-

rot, qu'on alla chercher au ministère de l'Intérieur, vint et prononça le discours qu'il avait préparé. Assise d'abord dans l'hémicycle au pied de la tribune, la princesse, étouffée par le nombre toujours croissant des personnes qui entraient dans la Chambre, était montée avec le duc de Nemours et ses enfants sur les gradins supérieurs.

La délibération continuait sans amener aucun résultat, lorsque arrivèrent, de concert avec M. Ledru-Rollin, les hommes de la *Réforme* : ils étaient peu nombreux, quarante-cinq environ, mais ils représentaient le degré d'exaltation auquel l'égarement avait amené les esprits : venus de la place du Palais-Royal, ils avaient suivi le quai des Tuileries et passé le pont; ils avaient traversé, sans qu'on fît attention à eux, des troupes nombreuses qui y étaient stationnées, et avaient pénétré dans le palais par la petite porte de la rue de Bourgogne; ils entrèrent à grand bruit dans les tribunes supérieures de la salle des séances, et l'un d'eux abaissa son fusil vers le fauteuil du président; le président leva la séance et partit; la duchesse d'Orléans, le duc de Nemours, la presque totalité des députés se retirèrent.

Des hommes du peuple prirent leurs

places, M. Dupont de l'Eure fut porté au fauteuil, et l'on proclama au milieu du tumulte un gouvernement provisoire, qui se rendit à l'Hôtel de Ville, et qui lui-même, le lendemain, sous la pression et les exigences de la rue, proclama la République.

Pendant ces funestes scènes, la duchesse d'Orléans avait été admirable, le duc de Nemours s'était montré rempli d'abnégation et de courage; il avait envoyé au dehors des ordres pour garder la Chambre; les troupes ne manquaient pas; elles étaient beaucoup plus nombreuses que les assaillants; mais la force morale était perdue et tout semblait paralysé; on savait à peine s'il n'était pas utile au succès de la duchesse, de laisser entrer dans la Chambre des individus qui pouvaient être considérés comme représentant, à son profit, le vœu populaire.

Quant à la Chambre des pairs, il n'en fut pas même question.

Ainsi finit le gouvernement de Juillet, qui était sorti d'une révolution et qui fut renversé, au bout de dix-huit années, par une autre révolution.

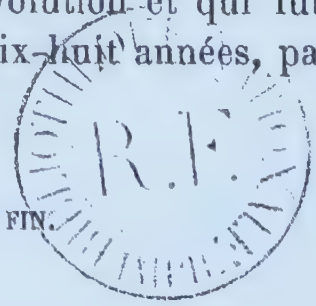

FIN.

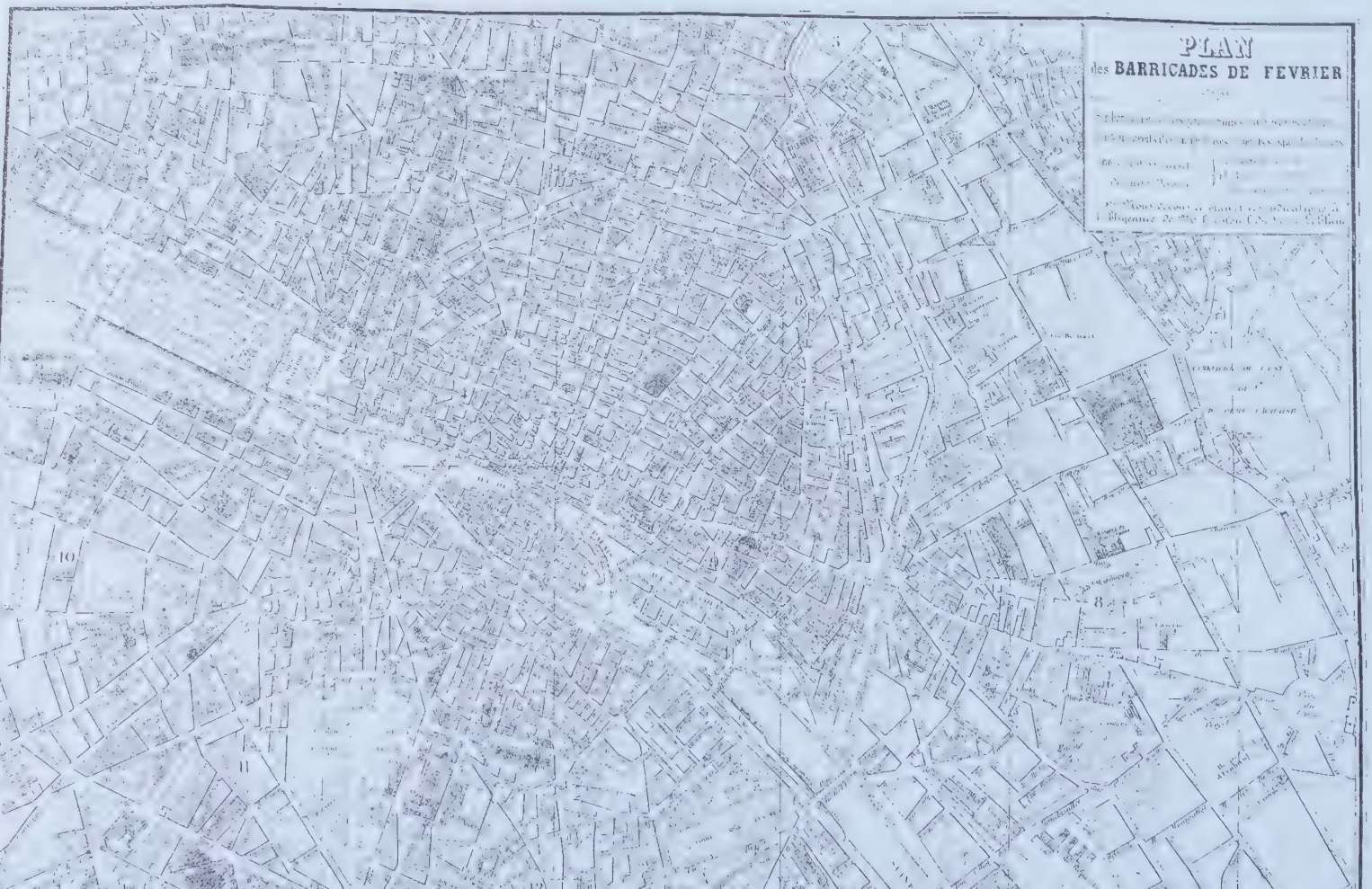
PLAN
des BARRICADES DE FEVRIER
10
11
8

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. . . . . Page v

INTRODUCTION.

Campagne des banquets. — Session de 1848. — Discussion de l'Adresse. — Banquet du douzième arrondissement. — État des esprits. — Le roi et les ministres. — Préparatifs militaires. — Négociations relatives au banquet. 1

LUNDI 21 FÉVRIER.

Programme du *National*. — Résolution du ministère d'empêcher le banquet.— Séance de la Chambre des députés. — Réunion des députés de l'opposition, place de la Madeleine. — Renonciation au banquet. — Comité insurrectionnel de la *Réforme* 33

MARDI 22 FÉVRIER.

Envahissement des abords de la Chambre des députés. — Séance. — Premiers troubles. — Commencements de barricades. — Convocation de la garde nationale et des troupes. — Points stratégiques. — Événements de la soirée. — Le roi. — Les chefs des sociétés secrètes. — Résumé de la journée du mardi 51

MERCREDI 23 FÉVRIER.

Occupation des points stratégiques. — Attitude de la garde nationale. — Cris de *Vive la réforme*. — Pétitions.

— Changement de ministère. — Séance de la Chambre des députés 93

SUITE DU MERCREDI 23 FÉVRIER.

Effet produit par la nouvelle du changement de ministère. — Les gardes municipaux du magasin d'armes de Lepage. — Événement du boulevard des Capucines — Ses conséquences. 118

SUITE DU MERCREDI 23 FÉVRIER.

M. le comte Molé. — Le roi et M. Guizot. — Dîner et soirée aux Tuileries. — Refus de M. le comte Molé. — Le maréchal Bugeaud 160

JEUDI 24 FÉVRIER.

Dispositions militaires du maréchal Bugeaud. — M. Thiers mandé aux Tuileries. — Sa conversation avec le roi. — Marche du général Bedeau sur les boulevards. — Arrivée des nouveaux ministres aux Tuileries. — Ordre de cesser le feu et de retirer les troupes. — Abdication du roi. 176

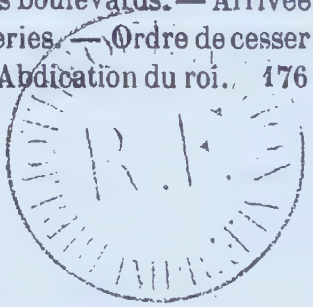

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CPSIA information can be obtained
at www.ICGtesting.com
Printed in the USA
LVHW080920270322
714524LV00008B/312

La Vérité sur la révolution de février 1848, par Auguste Nougarède...

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56646613

Ce livre est la reproduction fidèle d'une œuvre publiée avant 1920 et fait partie d'une collection de livres réimprimés à la demande éditée par Hachette Livre, dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, offrant l'opportunité d'accéder à des ouvrages anciens et souvent rares issus des fonds patrimoniaux de la BnF.

Les œuvres faisant partie de cette collection ont été numérisées par la BnF et sont présentes sur Gallica, sa bibliothèque numérique.

En entreprenant de redonner vie à ces ouvrages au travers d'une collection de livres réimprimés à la demande, nous leur donnons la possibilité de rencontrer un public élargi et participons à la transmission de connaissances et de savoirs parfois difficilement accessibles.

Nous avons cherché à concilier la reproduction fidèle d'un livre ancien à partir de sa version numérisée avec le souci d'un confort de lecture optimal.

Nous espérons que les ouvrages de cette nouvelle collection vous apporteront entière satisfaction.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.hachettebnf.fr

hachette LIVRE BnF gallica BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

9 782011 763730